SOUVENANCE ANABAPTISTE

MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE
D'HISTOIRE ANABAPTISTE - MENNONITE

Parution annuelle _ numéro 9-1990

- L'Association est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

- Elle est inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Colmar sous le numéro 58 volume XXXI.

- Immatriculation ISSN : 0769 - 1734

Montant de la cotisation annuelle donnant droit au bulletin : 80,00 F.
Membres bienfaiteurs : au-delà de 80,00 F.

Pour tout ce qui concerne ce bulletin, on peut écrire à :

- Claude JEROME, secrétaire AFHAM
  1 Kroettengass
  67560 ROSHEIM 88.50.46.48

- Jean ROTT, membre du Comité
  5 rue J.J. Rousseau
  67000 STRASBOURG 88.36.23.38

Pour tout ce qui concerne l'AFHAM on peut écrire à :

- Jean-Jacques HIRSCHY, président de l'AFHAM
  48 rue de la République
  68000 INGERSHEIM 89.27.05.25

- Willy HEGE, vice-président de l'AFHAM
  57 route de Carspach
  68130 ALTKIRCH 89.40.94.66

- René EYER, trésorier de l'AFHAM
  6 rue Rohan
  67230 BENFELD 88.74.40.92

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Leur reproduction est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

Le sommaire du présent numéro se trouve page 5

EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur, vous avez entre les mains la neuvième livraison de SOUVENANCE ANABAPTISTE - MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS qui vient à son heure, ponctuellement, comme à ses débuts.

Comme à ses débuts aussi, elle se veut variée, agréable à parcourir, répondant à tous les goûts. Nous avons intégré au sommaire quelques articles de fond, parfois ardus il est vrai, mais qui font le régal des historiens toujours en quête de données nouvelles et inédites. Mais nous n'avons pas oublié les contributions plus faciles à lire, loin de là.

Ce sont donc plus de vingt articles que vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent. Ils sont l'oeuvre de douze auteurs différents, dont cinq nous ont honorés pour la première fois de leur contribution. Qu'ils en soient tous -anciens et nouveaux- remerciés, et que leur exemple suscite d'autres vocations de collaborateurs.

Comme les années précédentes, notre annuaire a gardé un côté artisanal à la fois dans sa réalisation et dans sa présentation, ce qui entraîne sans doute quelques imperfections, mineures à notre avis. Pour l'instant, nous continuons à privilégier cette formule qui nous évite bien des frais. Seuls les auteurs de la dactylographie des textes ont changé. Après de longues années de loyaux services dans ce domaine, la famille HEGE d'Altkirch a passé le relais à la famille HÜCKEL de Couthenans. Nous les remercions toutes deux pour ce travail long, délicat et ingrat.

En juin 1991 paraîtra le dixième numéro de votre revue. Nous y pensons déjà. Déjà aussi, nous sommes en mesure de vous dévoiler une partie de son contenu : un article de Pierre PELSY sur les anabaptistes de la région de Sarrebourg, un autre de Hermann GUTH sur ceux de la région toute proche de Fribourg, en Bade , des études sur la prestation du serment, sur les convergences et divergences entre mennonites et quakers, sur l'art du quilt avec peut-être des illustrations en couleurs, sur la race montbéliarde créée par un éleveur mennonite, sans parler des rubriques traditionnelles dont le compte-rendu de la journée passée à Neuf-Brisach, bien sûr.

Mais nous n'en sommes par là pour l'instant. En attendant, chers amis, nous vous souhaitons d'agréables moments de lecture.

Claude JEROME
Secrétaire de la Rédaction

Keine Antwort auf späte Fragen

Ich habe so viele Fragen,
auf die niemand Antwort gibt.
Früher, als sie noch lebten,
Vater, Mutter und der alte Grossvater,
Früher hätte ich Antwort bekommen,
aber ich habe nicht gefragt.

Jetzt suche ich in Akten und Archiven
Nach Zeugnissen ihres Lebensweges,
Möchte wissen, wie es war, damals,
Wie sie lebten und dachten,
ich wüsste so gerne, wie es aussah,
das Bild ihrer Welt.

Heute könnte ich auch Antwort geben,
Aber ich werde nicht gefragt.
Meine Kinder und Enkelkinder,
Sie leben in ihrer Welt,
haben eigene Sorgen und Wünsche,

sie fragen mich nicht,
nach dem warum und wozu in meinem Leben,
nicht, wie es war, gestern und vorgestern.

Ich weiss, wenn ich tot bin,
werden sie Fragen stellen, werden suchen
nach Antworten, die ich ihnen geben könnte
Wenn sie nur mit Fragen zu mir kämen.

30 Oktober 1989
Hermann GUTH

SOMMAIRE

- Editorial, Claude JEROME..... 3
- Keine Antwort auf späte Fragen, Hermann GUTH..... 4
- Sommaire..... 5
- Assemblée Générale 1989 à Ligny-en-Barrois, C. EYER.... 6
- Chroniques de Meuse, Pierre PELSY..... 10
- La ville religieuse gallo-romaine de Grand (Vosges) Claude JEROME..... 21
- Tombe anabaptiste à Chassey-Beaupré, Pierre PELSY..... 24
- La ferme des Capucins, Jean KENNEL..... 27
- 200 Jahre Mennoniten in Russland..... 29
- Mennoniten in Russland, George K. EPP..... 31
- Les derniers anabaptistes d'Ingersheim, Denis INGOLD... 33
- D'un culte à l'autre, Ernest HEGE..... 36
- Le cimetière des Quelles, Claude JEROME..... 48
- Les anabaptistes de Heidolsheim, Robert BAECHER..... 52
- Jacob Amman et Heidolsheim, Robert BAECHER..... 71
- Un hebdomadaire amish : THE BUDGET, Willy HEGE,. Georges R. SMITH et Claude JEROME..... 75
- Les anabaptistes du Schacheneck, Jean-Claude KOFFEL.... 80
- Lettre inédite d'un anabaptiste datée de 1534-35, Robert BAECHER..... 86
- Courrier des lecteurs..... 93
- Généalogie "Augsburger", Hermann GUTH..... 95
- Le cimetière de Repaix restauré, Claude JEROME..... 96
- Bibliographie anabaptiste, Claude JEROME..... 97
- Ouvrages disponibles, Jean HEGE..... 99

ASSEMBLEE GENERALE 1989 DE L'A.F.H.A.M.
A LIGNY-EN-BARROIS (Meuse)

La 11e Assemblée Générale de l'A.F.H.A.M. a eu lieu dans l'ancienne chapelle des Capucins, devenue chapelle mennonite de Ligny-en-Barrois (Meuse) le lundi de Pentecôte 15 mai 1989.

C'est le président de l'association, JJ. HIRSCHY, qui ouvre la séance par quelques mots de salutations.

Puis Jean KENNEL, Ancien de l'assemblée du lieu, souhaite la bienvenue et relève dans le Psaume 103 que c'est faire la volonté de Dieu que de rassembler les documents du passé.

C'est Jean PELSY, qui lui succède à la tribune, pour évoquer l'histoire, vieille de 4 siècles de la Ferme des Capucins. Finalement Jean KENNEL prononce une prière.

La partie officielle commence à ce moment là. Claude JEROME fait la lecture du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale précédente, qui est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral : J.J. HIRSCHY

Le comité s'est réuni à trois reprises pendant l'année écoulée pour discuter des questions suivantes :

- la recherche d'un local pour rassembler les témoignages du passé.
- la maintenance des cimetières anabaptistes,
- l'achat des plaques du Martyrerspiegel.

Parmi les activités de l'AFHAM, signalons :

- l'élaboration du n° 8 de Souvenance Anabaptiste,
- la journée portes-ouvertes au cimetière du Salm,
- la participation au bicentenaire des QUAKERS en France.

Le président clôt son intervention en se déclarant ouvert à toutes les suggestions.

Rapport financier : René EYER

Notons que le présent exercice ressemble à l'exercice précédent : peu de changements aussi bien du côté des recettes que des dépenses.

Rapport du réviseur aux comptes : Willy HEGE

Il certifie l'exactitude et la bonne tenue des comptes. Quitus est donné au trésorier.

La cotisation est maintenue à 80,00 F.

Rapport d'activité : Claude JEROME

Le secrétaire de l'association annonce la naissance d'une association-soeur : l'Association d'Histoire des familles ZEHR-WAGLER qui s'est créée dans le but de sauvegarder le cimetière de Schneckenbusch (Buhl). JJ. HIRSCHY souhaite alors beaucoup de réussite à la jeune association.

Puis Claude JEROME soulève le problème du cimetière de Repaix (Blâmont) : Il n'y a plus de descendant en France des personnes qui y sont enterrées, d'autre part le cimetière se trouve sur un terrain municipal.

Finalement W. HEGE, vice-président de l'association, donne encore quelques précisions au sujet du Martyrologue et la partie officielle de la rencontre est close.

Nous entendons alors une brillante conférence sur le thème "la diaspora anabaptiste en Meuse et les problèmes rencontrés" par Pierre PELSY.

De vifs applaudissements couronnent l'exposé et le conférencier qui a su tenir en haleine l'auditoire par son humour. L'exposé suscite alors quelques questions de fond très intéressantes que chacun pourra méditer.

Après un pique-nique ensoleillé dans le jardin du couvent des Capucins, le convoi de voiture s'ébranle vers le cimetière de Chassey-Beaupré et le site gallo-romain de GRAND (mosaïque et amphithéâtre) que nous visitons sous la conduite de Pierre PELSY.

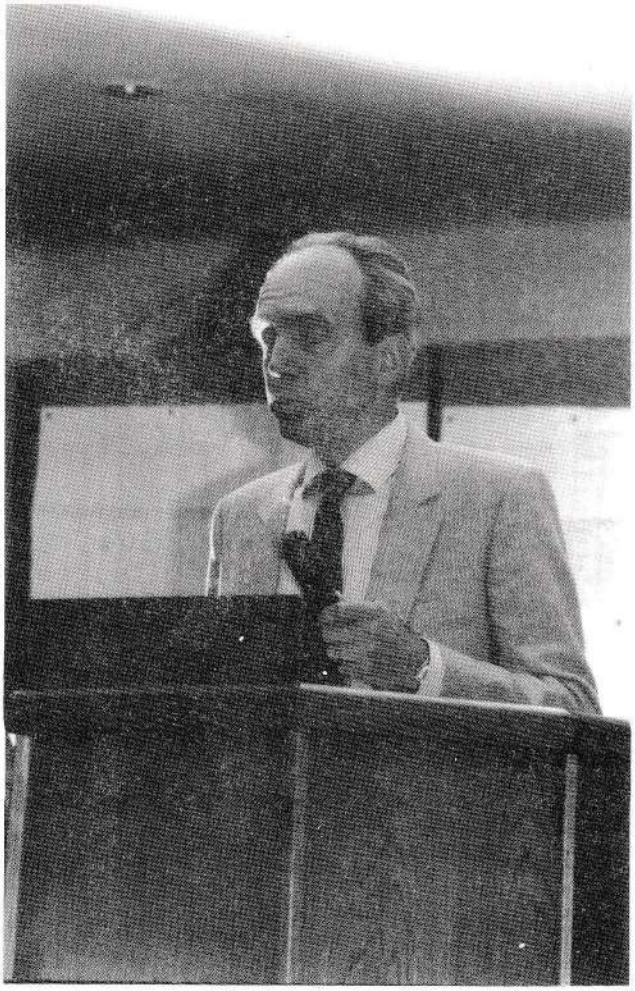
Nous gardons un excellent souvenir de cette journée d'histoire en Meuse et remercions les "meusiens" pour leur sympathique accueil.

Catherine EYER.





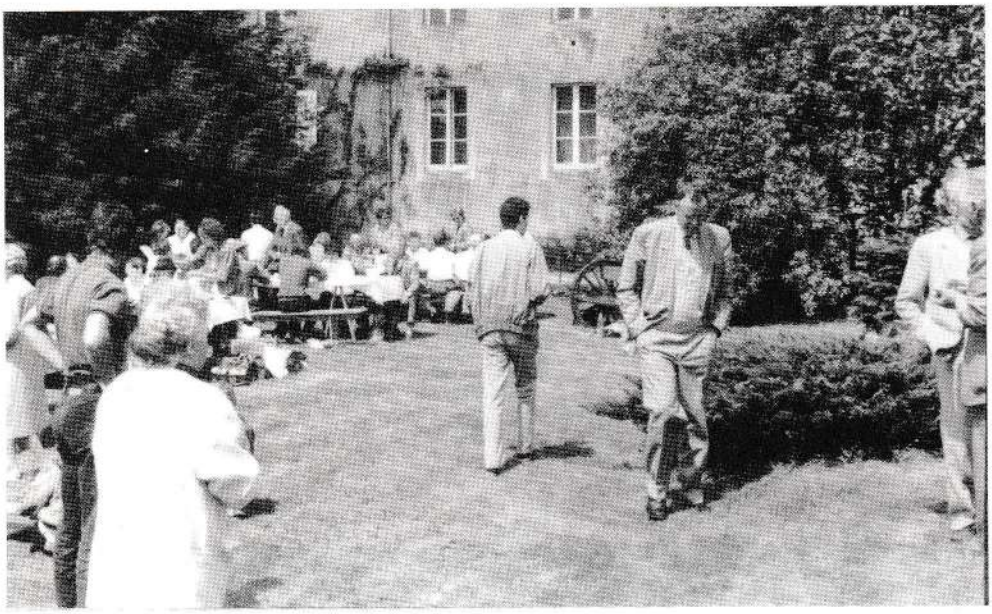
Jean Kennel
Ancien de l'Assemblée de Ligny-en-Barrois



Jean Kennel
Président de l'Assemblée de Ligny-en-Barrois



Chapelle mennotite de Ligny-en-Barrois :
une salle comble



Pique-nique dans le parc
de la propriété Kennel



Chapelle mennonite
de Ligny-en-Barrois
un public attentif



Pique-nique dans le parc
de la propriété Kennel

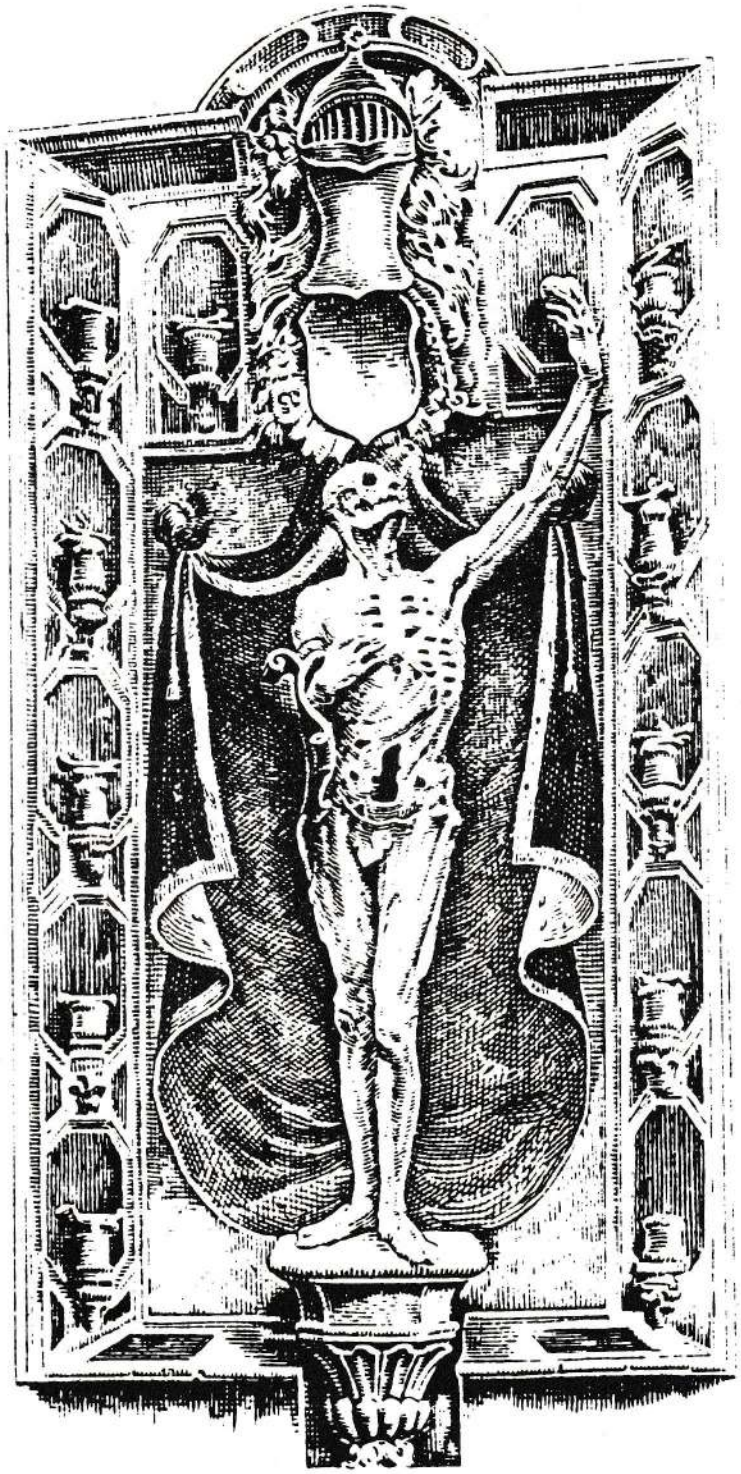
CHRONIQUES DE MEUSE

Je voudrais saluer très cordialement, les membres de l'Association venus d'ailleurs, ici, en Meuse, dans ce département, méconnu en général, parfois décrié, à tel point que quelques-uns se demandent "Comment peut-on être meusien ?"

Et pourtant ! Si vous êtes venus par Neufchâteau, vous avez dû voir, au bord de la route, à un moment donné, une grande pancarte : "Vous êtes en Meuse : un pays à découvrir".



En effet ! Le sud du département est tout proche de Grand où a été mis à jour un important amphithéâtre romain, le 3ème d'Europe quant à ses dimensions. Il est non loin de Domrémy, le pays de Jeanne d'Arc. Au bord de la route venant de Neufchâteau, après le premier village meusien, Vouthon-Haut, se trouve la statue d'Isabelle Romée, la mère de Jeanne d'Arc. En descendant le cours de la Meuse, vous arrivez à Vaucouleurs où Jeanne a reçu de Robert de Baudricourt l'escorte qui devait l'accompagner à Chinon où elle a reconnu le dauphin. Puis vous entrez à Commerçy avec non seulement ses délicieuses madeleines, mais aussi le château de Stanislas Leczinski, ancien roi de Pologne, duc de Lorraine, à la mort duquel, en 1766, la Lorraine devient française, sous Louis XV, le gendre de Stanislas. Plus au nord, il y a Saint-Mihiel, petite ville magnifique, sa richesse culturelle, sa vaste bibliothèque bénédictine, les fameuses sculptures du Sépulcre de Ligier Richier du 16 ème siècle. Ensuite Bar-le-Duc et sa ville haute, Bar-le-Duc reliée en 1916 par la Voie Sacrée à Verdun : Verdounn, comme disent les Allemands avec un mélange de fascination et d'effroi.



(D'après photo Arthaud-Grenoble.)

Bar-le-Duc. — Le Squelette.
(Œuvre de Ligier Richier).

Les paysages frappent par leur diversité : la plaine de la Woëvre, à l'est, dont les plans de drainage ont été établis sous Napoléon III ; les vallées, soit riantes et paisibles comme la vallée supérieure de la Saulx, soit fertiles et peuplées comme celle de l'Ornain et de la Meuse ; le relief de côtes original, avec les buttes témoins, comme le Mont Sec, le front de côtes avec sa guirlande de vignobles, de vergers, de villages, chers à Jean-Baptiste Muller ; le revers de côtes, couvert de forêts, comme le plateau du Barrois qui, malgré son climat rude aux grandes amplitudes de températures, charme le visiteur étranger avec ses ciels immenses, ses horizons illimités au-dessus des labours, avec le vent, le vent "cornant novembre", ses forêts profondes et solitaires, avec ses vieux villages éloignés des villes et blessés à mort par l'effondrement de la natalité, le vieillissement de la population et l'exode rural.

Vous êtes, ici, dans ce qui fut jusqu'en 1790 un couvent de Capucins (branche de l'ordre des Franciscains, appelée ainsi à cause du long capuchon pointu que les moines portaient sur leur scapulaire). Il y avait 400 couvents semblables en France. Ils furent supprimés en 1790. Celui-ci fut étatisé ou nationalisé, puis vendu. Il avait été bâti en 1701 ; il fut reconstruit en partie en 1772, après un incendie. Mais le porche sous lequel vous êtes passés pour entrer dans la cour est l'original de 1701. Les bâtiments abritèrent , au milieu du 19ème siècle, une école agricole pour des orphelins et furent transformés en hôpital militaire pendant la guerre 14 - 18.

Comment ne pas évoquer, pour clore cette introduction, deux Meusiens illustres : Raymond Poincaré, président de la République de 1913 à 1920 ; Fernand Braudel, le grand historien né dans le canton de Gondrecourt-le-Château, tout près de Chassey-Beaupré et mort, en 1985, quelques mois après son élection à l'Académie Française.

J'essaierai, d'abord, de retracer les grandes lignes de l'histoire de l'assemblée de la Meuse et de la vie de ses membres, puis je voudrais dire quelques mots de la Révolution Française dont 1989 marque le bicentenaire et, enfin, donner quelques explications au sujet de la modeste exposition que nous avons pu établir.

Au début de son récent livre : "Jeanne d'Arc, le Pouvoir et l'Innocence" Pierre Moinot de l'Académie Française, écrit : "L'histoire est un théâtre éteint". Nous devons, alors, nous demander comment rendre la vie aux acteurs de ce théâtre éteint. Sans doute par les documents, la transmission orale, les souvenirs personnels. Les deux derniers éléments sont sujets à caution ; les documents eux-mêmes peuvent être interprétés différemment. Mon exposé n'est donc qu'un témoignage humain, personnel, destiné, lui aussi, à être mis en cause.

Si les documents concernant l'histoire générale de l'anabaptisme sont relativement abondants et si leurs études se multiplient, il n'en est pas de même des assemblées locales et il en est ainsi pour la Meuse : pas de recensement, pas de registre des naissances, des baptêmes, des mariages, des décès, pas de livres de compte.

Quand on parle de l'Assemblée de la Meuse, il faut préciser qu'il ne s'agit pas strictement du cadre départemental. Les anabaptistes habitant la Meuse, la Haute-Marne, l'Aube faisaient

partie de cette assemblée qui porta longtemps la dénomination Meuse-Haute Marne. Par ailleurs des anabaptistes meusiens adhéraient à l'Assemblée de Toul.

Ce n'est que depuis peu, en 1964, que la Haute-Marne et la Meuse connaissent des assemblées autonomes, ce qui s'est concrétisé par l'abandon des cultes dans les familles et par l'aménagement d'un lieu de réunion à Chaumont et, ici, par cette chapelle, à Ligny-en-Barrois en 1979. Pendant la décennie antérieure, les cultes avaient lieu dans une salle de la maison commune de Chassey-Beaupré.

Abordons maintenant deux question importantes. D'où venaient ces anabaptistes ? Quand sont-ils venus ?

Le fichier des archives de Bar-le-Duc ne recèle, jusqu'à nouvel ordre, aucun document concernant les anabaptistes. Par contre, il existe aux archives départementales de Nancy un état de recensement des anabaptistes en 1809-1811 de l'ancien département de la Meurthe, dont faisait partie jusqu'en 1871 l'arrondissement de Sarrebourg. Ce recensement fait état de 878 anabaptistes dans ce département, dont 686 pour le seul arrondissement de Sarrebourg.

C'est de ce véritable réservoir qu'est partie, tout au long du 19ème siècle, la migration anabaptiste vers l'ouest, notamment des localités de Bébing, Bourscheid, Gosselming, Imling, Réding, de la vallée de la Sarre rouge et du Blanrupt, etc..., comme l'atteste l'histoire des familles Blaser, Esch, Eymann, Guerber, Guth, Muller, Pelsy, Salsmann, Sommer, Springer, Wagler, Zehr.

Il y a eu, au long des années, apport et enrichissement par des arrivées de Suisse (le groupe des familles Kennel, par exemple), par des mariages avec des anabaptistes du Luxembourg (la famille Oesch, par exemple), d'Alsace-Lorraine, compensant ainsi les pertes dues aux départs vers les USA (rares il est vrai), les mariages mixtes, l'abandon de la communauté anabaptiste ou la disparition d'assemblées éphémères, comme celle de Saint-Mihiel, Commercy, Vaucouleurs. Un recensement de 1850 donne 69 anabaptistes dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, 17 pour celui de Verdun et 162 pour celui de Commercy, soit 248 pour le département de la Meuse. Nous verrons plus loin ce qu'il en est aujourd'hui.

Les étapes de cette migration ont été la région de Lunéville, de Toul, la Meuse, la Haute-Marne, l'Aube, la région parisienne.

Un exemple typique est celui de Pierre Esch et de sa famille. Il est né à la ferme d'Alzing près de Gosselming (Moselle) aux environs de 1840-1850. on le retrouve avec ses 14 enfants, dont 10 survivront, à Moussey (Moselle), puis au début du 20ème siècle à Apremont-la-Forêt (Meuse). Il meurt à Reynel (Haute-Marne) en 1922. Ses descendants (des Salsmann) sont fermiers à Lignéville près d'Andelot (Haute-Marne) à Busson, à Reynel, puis sur la ferme de Cornet près de Bar-sur-Aube.

L'homonymie, c'est-à-dire le même nom des familles, liées par les liens du sang, par l'endogamie, c'est-à-dire, le mariage à l'intérieur du groupe, allant jusqu'à défier les risques de la consanguinité, ne facilite pas les recherches généalogiques ni la localisation des personnes. C'est pourquoi on constate pour faciliter l'identification, l'émergence de surnoms. En Meuse,

comme souvent ailleurs, on accolait au prénom la dénomination du lieu de résidence et cela donnait des noms à rallonge et à particule, très beaux parfois, comme : Jean de Seraumont, Pierre de Heurtebise, Michel d'Outre-Aube. Il ne manque que les armoiries !

Au fur et à mesure que cette migration faisait tâche d'huile vers l'ouest, cette dernière devenait de plus en plus fine, la densité des familles de plus en plus faible, alors que les autres assemblées anabaptistes à Sarrebourg, à Montbéliard, à Belfort, en Alsace, en Suisse étaient des communautés relativement compactes pour lesquelles il était plus facile d'affirmer leur particularisme.

Comment ces anabaptistes, paysans dans leur immense majorité, porteurs , à priori, d'un message évangélique exigeant, intransigeant, révolutionnaire, condensé dans les confessions de foi de Schleitheim et de Dortrecht, résumé magistralement par John Yoder dans son introduction (page 20) à la Nouvelle Edition des "Anabaptistes des Vosges" d'Alfred Michiels, comment ces anabaptistes ont-ils vécu leur présence, diluée à l'extrême dans un environnement catholique, pas toujours favorable, parfois méfiant, quelquefois hostile ?

Comment ont-ils appliqué dans la vie quotidienne une constante du sermon et du discours anabaptistes et un des fondements de la vision anabaptiste : "dans le monde, mais pas du monde" ? Je crois qu'il faille distinguer deux domaines :

1) Le premier pourrait passionner un amateur de l'éthologie, c'est-à-dire de l'étude du comportement. Vécu de l'intérieur, qui oserait l'écrire ? Observé de l'extérieur, qui pourrait le faire ?

Ces anabaptistes étaient, pour la plupart, des paysans qui louaient des fermes, petites, moyennes, grandes, voire très grandes. Ce n'est qu'à la fin du 19ème siècle et pendant la première moitié du 20ème siècle que leur est venu, selon une expression que l'on trouve dans le Cahier de Christ Seul n° 2-3 1988 page 18 "l'esprit de propriété" et qu'ils ont acquis des biens fonciers et immobiliers.

Ont-ils déteint sur le milieu dans lequel ils travaillaient et vivaient et qui les entourait de toutes parts ? Jean Séguy dans son ouvrage volumineux sur les anabaptistes se pose la question. Il le croit, même si les anabaptistes s'en défendent. Ces anabaptistes venus essentiellement de Lorraine étaient, à l'origine, d'obédience "amish" et en observaient les coutumes (coiffure, vêtements...) Il semble qu'ils ne les aient pas emportées avec eux dans leur migration ou, au moins, qu'ils ne les aient pas conservées longtemps. Ainsi ils n'ont pas connu, comme ce fut le cas dans l'assemblée de Sarrebourg à la fin du 19ème siècle "la guerre des boutons et des agrafes" ! Pourtant ils ont gardé longtemps, jusqu'après la deuxième guerre mondiale, une coutume pratiquée en Alsace, le territoire de Belfort, dans le comté de Salm : "le tirage des psaumes, le Psalmenstechen" pendant la dernière nuit de l'année, tel qu'il est décrit dans le numéro 76 de la Revue "Saison d'Alsace" (pages 123 à 126).

Sont-ils restés les "Stillen im Lande", les silencieux dans le pays ? On sait par ouï-dire qu'ils prenaient part aux manifestations organisées lors des fêtes patronales. Dans

certaines familles, il ne fallait pas oublier la fête de Saint-Joseph ou de Sainte-Marie.

Ont-ils participé à la vie de la société civile ? On trouve un anabaptiste maire de son village en 1816, mais il s'agit de Rhodes à 16 km au nord de Sarrebourg où il y avait en 1811, 60 anabaptistes. Ce n'est qu'entre 1880-90 que l'on repère un anabaptiste membre du Conseil Municipal à Chassey-Beaupré (Meuse). En 1912, il y en avait un qui était conseiller général du canton de Ligny-en-Barrois. D'autres ont brigué, par la suite, un mandat analogue. Le programme de l'un deux ne manquait d'ailleurs pas de sel.

Par leur travail obstiné, leur savoir-faire de laboureurs et d'éleveurs, leur ouverture aux techniques nouvelles, la probité de l'immense majorité, leur serviabilité, les anabaptistes ont acquis petit à petit droit de cité, considération et respectabilité. Ainsi une famille anabaptiste de Reynel en Haute-Marne n'a obtenu, après la première guerre mondiale, la location d'une grande ferme dans l'Aube que grâce au témoignage bienveillant du curé du village à qui le propriétaire de la ferme convoitée avait demandé des renseignements.

2) Le deuxième domaine qui mérite une attention spécifique est celui de la pratique religieuse. Comment ces anabaptistes isolés, loin les uns des autres, dispersés en Meuse, Haute-Marne et l'Aube, ont-ils assumé leur patrimoine spirituel ? Comment lui sont-ils restés fidèles ?

Principalement par la tenue régulière des cultes, des assemblées comme l'on disait, tous les 15 jours, à tour de rôle, dans les familles, dans les fermes. En l'absence de trains, avant l'apparition de l'automobile et vu l'état des chemins et des routes de l'époque, ces réunions étaient de véritables expéditions. Vu la distance à parcourir 10, 20, 30, 40 kilomètres, on partait soit la veille, soit de bon matin, avec le char à bancs bien astiqué, le harnais des chevaux brillamment briqué. La famille qui s'apprêtait à recevoir, 20, 30, 40 voyageurs -et plus pour les grandes assemblées d'ordonnance et de Sainte-Cène- avait fait le ménage à l'intérieur et à l'extérieur de la ferme, avait préparé une collation, le casse croûte pour l'arrivée des voyageurs fourbus, transis de froid l'hiver, assoiffés l'été ! Cette époque révolue s'entoure, pour les plus âgés d'aujourd'hui, d'un halo de légende et fait sourdre en eux, une nostalgie douce-amère.

Le culte qui avait lieu dans la plus grande pièce dont on avait resserré, voire déménagé les meubles, se distinguait par sa longueur : 3 à 4 heures. Il court à ce sujet quelques anecdotes amusantes. Ce n'est pas le lieu ni le moment d'en citer quelques-unes ; au moins démontrent-elles qu'à l'occasion les anabaptistes savaient faire preuve d'humour.

La longueur du culte était une épreuve pour ces gens vivant et travaillant d'habitude en plein air et rassemblés dans une pièce ou une salle. Il fallait lutter contre l'engourdissement, la somnolence, les prostates comprimées, pour écouter les principaux événement de l'Ancien Testament, les péripéties du peuple d'Israël, l'exil en Egypte, le passage de la Mer Rouge, la traversée du désert, la conquête de la Terre Promise, l'Histoire Sainte comme l'on disait. De sorte qu'à tour de rôle on sortait prendre l'air, on rentrait lentement. Ceux qui revenaient

croisaient ceux qui sortaient et leur demandaient "où l'on était". La réponse : "Ils sont encore dans le désert et on ne sait pas quand ils en sortiront".

La liturgie du culte semblait établie et figée une fois pour toutes. l'Ancien ou plutôt les Anciens, les prédicateurs, à tour de rôle, lisaient, en rapport avec les circonstances, plusieurs feuillets d'un manuel manuscrit, transmis d'une génération à l'autre. Ainsi on ne connaissait pas les prêcheurs à l'inspiration débridée, les prophéties farfelues ou les fanatiques de l'Apocalypse. Ainsi, l'Assemblée en tant que groupe officiel, si je puis m'exprimer ainsi, est restée à l'écart du mouvement du Réveil dont les porte-parole furent à Belfort, Christ Graber, Valentin Pelsy à Sarrebourg et Pierre Sommer à Montbéliard.

Les adolescents qui, vers 14 ou 15 ans, désiraient être baptisés et être admis dans l'assemblée, apprenaient par coeur un catéchisme, bâti sous la forme de questions-réponses. Jusqu'aux environs de 1900, le catéchisme se faisait en allemand, même si, à la maison, on parlait le français. C'était l'époque où l'on pensait qu'un bon anabaptiste ne pouvait être que paysan et germanophone. Ainsi, l'Ancien Joseph Kennel, né en 1884 et mort en 1959, récitait encore, à la fin de sa vie, machinalement, en langue allemande, son catéchisme en reconnaissant ingénument n'y comprendre pas beaucoup plus que pendant sa jeunesse. Puis un nouveau catéchisme, en français, édité à Montbéliard en 1922 fut utilisé. Les questions-réponses étaient apprises par coeur à la maison et récité par les catéchumènes, avant le culte, devant les Anciens et les prédicateurs.

Il y avait les assemblées ordinaires, les assemblées d'ordonnance, de Sainte-Cène. Jusque vers 1950-60, on pratiquait le lavement des pieds. Le chant des cantiques (recueil : les ailes de la foi) était partie intégrante du culte. Il parait qu'il ne se distinguait pas par une allure martiale et conquérante.

Avant de se séparer et de prendre le chemin du retour, on prenait un repas communautaire, préparé par la famille d'accueil. L'agencement des tables révélait une certaine hiérarchie de la société et des familles anabaptistes : les anciens, les prédicateurs, les hommes, les veuves, dont le groupe austère, vêtu de noir, était une illustration vivante, sur le terrain, de la pyramide des âges, les femmes, les adolescents, les jeunes qui pour se dégourdir les jambes s'égaillaient dans la cour et les bâtiments de la ferme. Les conversations allaient bon train : le commérage futile, pas toujours innocent, tenait sa petite place à côté des nouvelles des familles, de l'état des récoltes et des bêtes, des prévisions météorologiques.

Ces réunions régulières, chez l'un chez l'autre, en plus des cérémonies de baptêmes, de mariages, d'enterrement ont contribué à la solidarité des familles, à la survivance de l'assemblée, même dans des conditions difficiles, comme pendant l'occupation lors de la deuxième guerre mondiale. Eloignés les uns des autres, peut-être s'en aimaient-ils davantage ?

Même si Pierre Sommer, senior, dans ses chroniques parues dans Christ Seul d'avril 1929 à mai 1933 et rassemblées en un volume édité en 1981 par l'Association Française d'Histoire Anabaptiste pose, sur l'anabaptisme français du 19ème siècle, un regard sévère, il faut rendre hommage à ceux qui à travers des décennies ont fait les efforts nécessaires pour cette permanence

de la présence anabaptiste. Les responsables de la communauté dont nous venons de parler étaient au 19ème siècle et jusque vers 1930, d'après Pierre Sommer que je cite : "Peter Beller, parti pour l'Amérique ; Hans Baechler, de Vézelise, mort en 1843 ; Joseph Mozimann, de Chaouillez venu des environs de Blâmont en 1836, mort en 1869 ; Christ Muller, de Montigny-les-Vaucouleurs (passé à l'assemblée de Toul) ; Pierre Kennel de Vaucouleurs, consacré en 1860, mort en 1895 ; Michel Kennel de Burniqueville (près de Montigny-les-Vaucouleurs) frère du précédent 1885-1896 ; Pierre Hirschy ou Herchy de Tusey près de Vaucouleurs 1898-1926 ; Michel Kennel, d'Ernecourt, fils de Michel, consacré en 1899, parti en Haute-Marne en 1921 ; Jean Kennel, de Ligny, consacré en 1920.

L'isolement dont nous avons parlé disparut avec l'apparition de l'automobile et son usage quotidien qui fut une aubaine providentielle pour les anabaptistes dispersés. Vous avez sans doute entendu l'expression : "La secte à autos". L'assemblée de la Meuse participe maintenant aux différentes activités de la Conférence des églises anabaptistes-mennonites française : Conférence Mondiale, Mission Mennonite Française (Chatenay-Malabry / Haute-Feuille) Commission de Jeunesse, Comité de la Conférence des Assemblées, Joie et Vie, Missions Extérieures, Caisse de Secours, Oeuvres Sociales (Mont des Oiseaux / Rosemontoise / Valdoie).

Un recensement fait en début de 1989 par l'Ancien Jean Kennel donne pour l'assemblée de la Meuse 103 personnes dont 18 enfants, réparties dans 18 localités. La proportion des paysans est de 17 familles pour 32.

Les anabaptistes d'aujourd'hui -et pas seulement ceux de la Meuse- plus organisés et plus structurés, sont néanmoins confrontés de nos jours à de redoutables problèmes que je voudrais simplement énumérer :

- La dispersion géographique à travers l'hexagone et au-delà,
- La diversification professionnelle avec la mort de l'agriculture familiale et traditionnelle,
- L'éclatement de la famille qui rend improbable la transmission d'une certaine tradition anabaptiste,
- L'école et l'université dont l'enseignement ne coïncide pas nécessairement -et c'est une litote- avec celui de la Bible et le fondamentalisme anabaptiste,
- La dégradation des sols. Savez-vous que la Beauce a perdu en 20 ans 50 % de son humus ?
- La télévision qui, comme la langue d'Esope, est la pire et meilleure des choses. Mis à part les émissions fameuses, elle est une pieuvre tentaculaire et envahissante qui mêle la violence et la médiocrité, dont la pollution, plus que morale, est mentale et dont l'influence et le pouvoir ne sont qu'à leur début,
- La pauvreté et la famine dans le monde,

- La pollution généralisée de notre environnement qui transformera, selon le cri d'alarme des scientifiques, notre terre en fosse commune. L'utopie amish d'une vie saine, simple, rurale, semi-rurale n'est peut-être pas qu'une utopie. "Das einfache Leben", comme l'a écrit l'écrivain allemand Ernst Wiechert.

Le monde d'aujourd'hui connaît avec une accélération vertigineuse un processus d'uniformisation, de Séoul à San Francisco, de Nairobi à Amsterdam, de l'architecture, des technologies jusqu'aux modes de vie, processus qui, grâce aux communications de toutes sortes ultra-rapides, voire instantanées, semble irréversible.

Les anabaptistes peuvent se demander, aujourd'hui, comme hier, comment préserver dans de telles conditions la vision anabaptiste, leur particularités et assurer, en tant que tels, leur présence au monde.

Nous sommes en 1989, l'année du Bicentenaire de la Révolution française. Sans doute, les anabaptistes adeptes de la non-violence éprouvent-ils un profond mouvement de rejet et de répulsion devant les excès de la Terreur : noyade collectives, massacres, les milliers d'exécutions sur l'échafaud. Rien, qu'à Paris, d'avril 1793 à juillet 1794, ont été guillotinées 374 femmes dont la Comtesse Dubarry, favorite de Louis XV et fille de Jeanne Bécu, couturière à Vaucouleurs et qui, au moment où on la ligotait sur la planche de la guillotine à murmuré : "Encore un instant, Monsieur le Bourreau" !

Et pourtant, il ne faut pas oublier qu'au mois d'août 1793, le Comité de Salut Public de la Convention Nationale a donné -paradoxalement- une suite favorable à la demande anabaptiste de l'exemption du service armé. Et il ne faut pas oublier que la Révolution Française, grâce à l'influence d'hommes comme Condorcet, l'abbé Grégoire, l'abbé Sieyès, a reconnu aux anabaptistes immigrés la citoyenneté française et leur a donné, avec elle, la sécurité et la liberté.

La modeste exposition que nous vous avons préparée vous montrera trois documents concernant la Révolution française. Vous y verrez aussi un arbre généalogique et vous en constaterez la complexité. Vous pourrez aussi consulter quelques photos de groupes de l'ancien temps où certains d'entre vous reconnaîtront leurs ancêtres. Ensuite une très vieille bible. Un martyrologe (Märtyrerspiegel en allemand). Un livre de piété où un anabaptiste a consigné de 1802 à 1826 la naissance de ses 10 enfants. Enfin une série de documents qui paraîtront prochainement dans l'ouvrage collectif de l'association d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine -Section de Sarrebourg- ouvrage collectif intitulé : "Chroniques Révolutionnaires au Pays de Sarrebourg" auquel j'ai participé : notamment des états de recensement des anabaptistes en 1809 et 1811, des documents concernant la demande d'exemption du service armé, adressée à l'empereur Napoléon I ; un montage photocopié de jugements de tribunaux et d'un arrêt de la Cour de Cassation du 24 mars 1810 concernant la prestation de serment : un document que chaque anabaptiste devrait posséder, puisque, d'une certaine façon, il s'agit de son identité !

Si vous le désirez, je vous donnerai, tout à l'heure de plus amples informations.

J'en ai terminé, J'ai sans doute abusé de votre temps et de votre patience. Je vous remercie de m'avoir écouté.

Ligny-en-Barrois,
Le 15 mai 1989

Pierre PELSY



Pierre PELSY, l'orateur de la journée

ASSEMBLEE ANABAPTISTE DE LA MEUSE

RECENSEMENT DEBUT 1989

NOM DES LIEUX	NBRE DE MENAGES	ADULTES		ENFANTS		AUTRES PERSONNES		TOTAL
		H	F	G	F	H	F	
BAUDIGNECOURT.....	1		1					1
BUSSY LE REPOS.....	2	3	2	4	2			11
CHASSEY-BEAUPRE.....	4	4	5	2	2			13
COUSANCES.....	2	3	1					4
FRESNAY.....	3	3	2					5
FERRIERES.....	1	1	1				1	3
GONDRECOURT LE CHATEAU	2	3	2					5
LIGNY EN BARROIS.....	2	2	2	1				5
MATHONS.....	2	2	2					4
MECRIN.....	3	2	3	1				6
NEUVILLE LES VAUCOUL..	3	5	4		2			11
OSNE LE VAL.....	1	1	1	1				3
REVIGNY SUR ORNAIN....	3	3	5	1				9
SAULX EN BARROIS.....	2	3	2	1				6
SONCOURT.....	1	2					1	3
VERDUN.....	2	3	3				1	7
VILLE ISSEY.....	1	1	2		1	1		5
VOID.....	1	1	1					2
TOTAL.....								103

LA VILLE RELIGIEUSE GALLO-ROMAINE DE GRAND (VOSGES)

Les participants à l'A.G. de Ligny-en-Barrois ont pu visiter l'après-midi du 15 mai 1989 un site historique méconnu, la ville antique de Grand (Vosges), sous la conduite de Pierre PELSY. Cela a été une découverte pour la plupart d'entre eux, que nous pensons faire partager à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas pu se joindre au groupe ce jour-là.

Aux confins de la Lorraine et de la Champagne, près de Domrémy-la-Pucelle où se perpétue le souvenir de Jeanne d'Arc, est un petit village de 600 habitants, planté au centre d'un plateau calcaire bordé de forêts profondes : Grand.

Hors des grands axes de communications, sans véritable richesse agricole, doté d'un climat rigoureux, ce lieu ne semble voué en rien à un destin particulier. Et pourtant le village actuel recouvre les vestiges d'une véritable agglomération urbaine, important sanctuaire dédié à APOLLON GRANNUS.

Grand n'est connu par aucun texte antique explicite. Aussi est-ce l'archéologie qui, seule, a permis de fournir des réponses à l'énigme du site. Les fouilles ont permis de dégager :

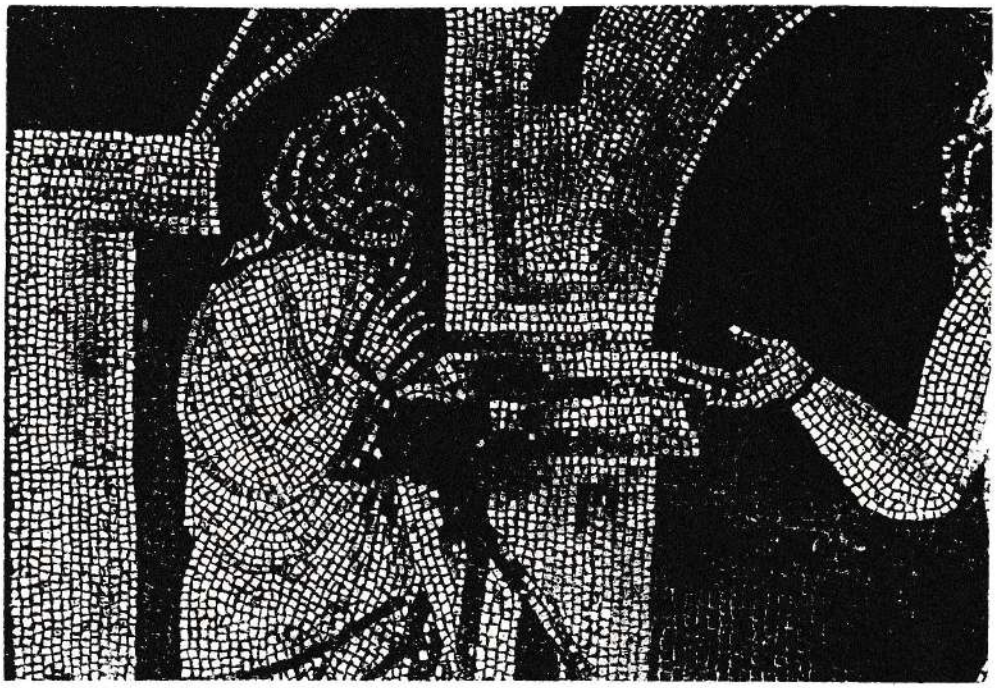
- un THEATRE-AMPHITHEATRE, semi-elliptique, utilisant le versant naturel d'un vallon, destiné à la fois aux représentations dramatiques, aux combats de gladiateurs, à la mise à mort de bêtes fauves. De par ses dimensions il est classé parmi les premiers du monde gallo-romain,

- les fondations d'une BASILIQUE dont l'abside est pavée d'une des plus vaste MOSAIQUES d'Europe. A l'intérieur du bâtiment qui l'abrite sont présentés des objets de la vie quotidienne recueillis sur place,

- un TEMPLE de 60 m sur 30, un REMPART de 1.760 m de périmètre, un réseau souterrain d'amenée d'eau exploré sur 7 km, etc.

Au culte païen a succédé une dévotion particulière à Sainte LIBAIRE, décapitée à Grand en 362. On peut suivre encore dans le village, à travers les chapelles édifiées en son honneur, les traces de son martyre.

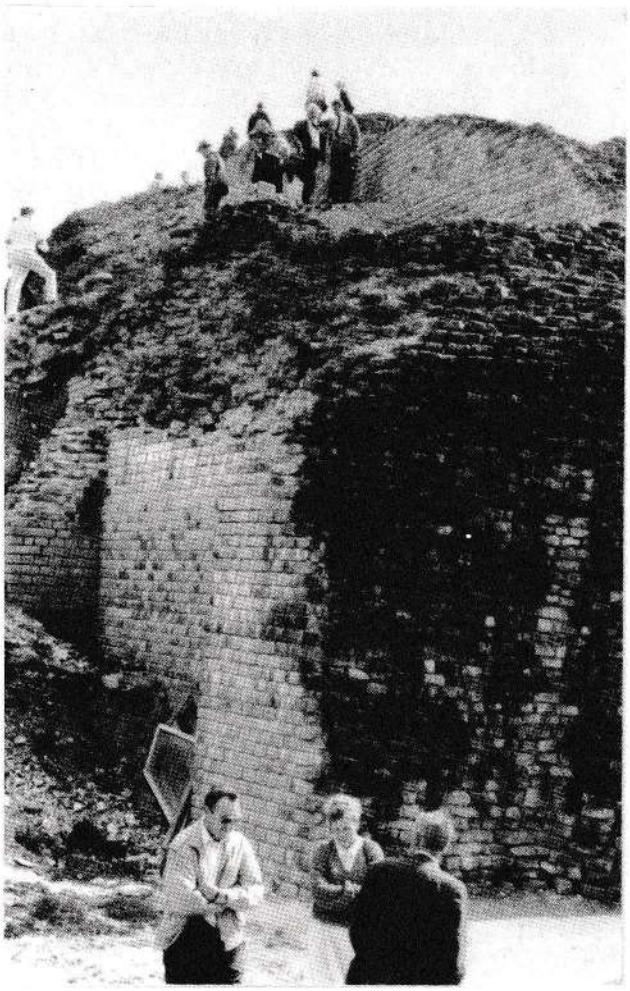
Claude JEROME



Détail de la mosaïque de la basilique montrant une scène de comédie. (J. Feuillie - C.N.M.H.S.)



Au musée gallo-romain de Grand.



Dans les ruines de l'amphithéâtre.



Les participants de l'A.G. 1989
dans les restes grandioses de
l'amphithéâtre de Grand



TOMBE ANABAPTISTE DE CHASSEY BEAUPRE

Le berceau des familles KENNEL, nombreuses, semble être Scharnachtal, dans le canton de Berne, où l'on retrouve de nos jours le même nom : von Kanel, Känel, Kennel etc...

On les retrouve aux XVIII[e] et XIX[e] siècles en Moselle : Ketzing, Guenerstroff (Guebestroff près de Dieuze ?) Lagarde, Dehlingen (au Sud-Est de Sarreguemines) Benestroff, Hellimer (entre Grostenquin et Puttelange) ; en Meurthe et Moselle : Arracourt, Haroué, Pierre-la-Treiche (près de Toul, au bord de la Moselle) ; en Meuse : Chassey-Beaupré, Ligny-en-Barrois ; en Haute-Marne : Rimancourt.

La tombe de Chassey-Beaupré aux sculptures originales et surprenantes a été dressée pour Jean Kennel né à Guénestroff (Guébestroff ?) en 1814-1815. Il est signalé à Dehlingen en 1841, à Chassey-Beaupré, en 1846-1850-1853-1859 où il meurt en 1872.

C'est son fils Pierre né à Chassey-Beaupré en 1853, locataire de la ferme de Heurtebise (Chassey-Beaupré) appartenant aux comtes de Messe : de Goulaux-Biron, qui a, d'après la tradition familiale, fait ériger ce monument. Il en existe un semblable dans le cimetière anabaptiste de Harancourt (entre Nancy et Lunéville) récemment et -malheureusement- victime de vandales.

P.S. Je n'ai eu connaissance de ce dernier fait que le 12 juin 1989.

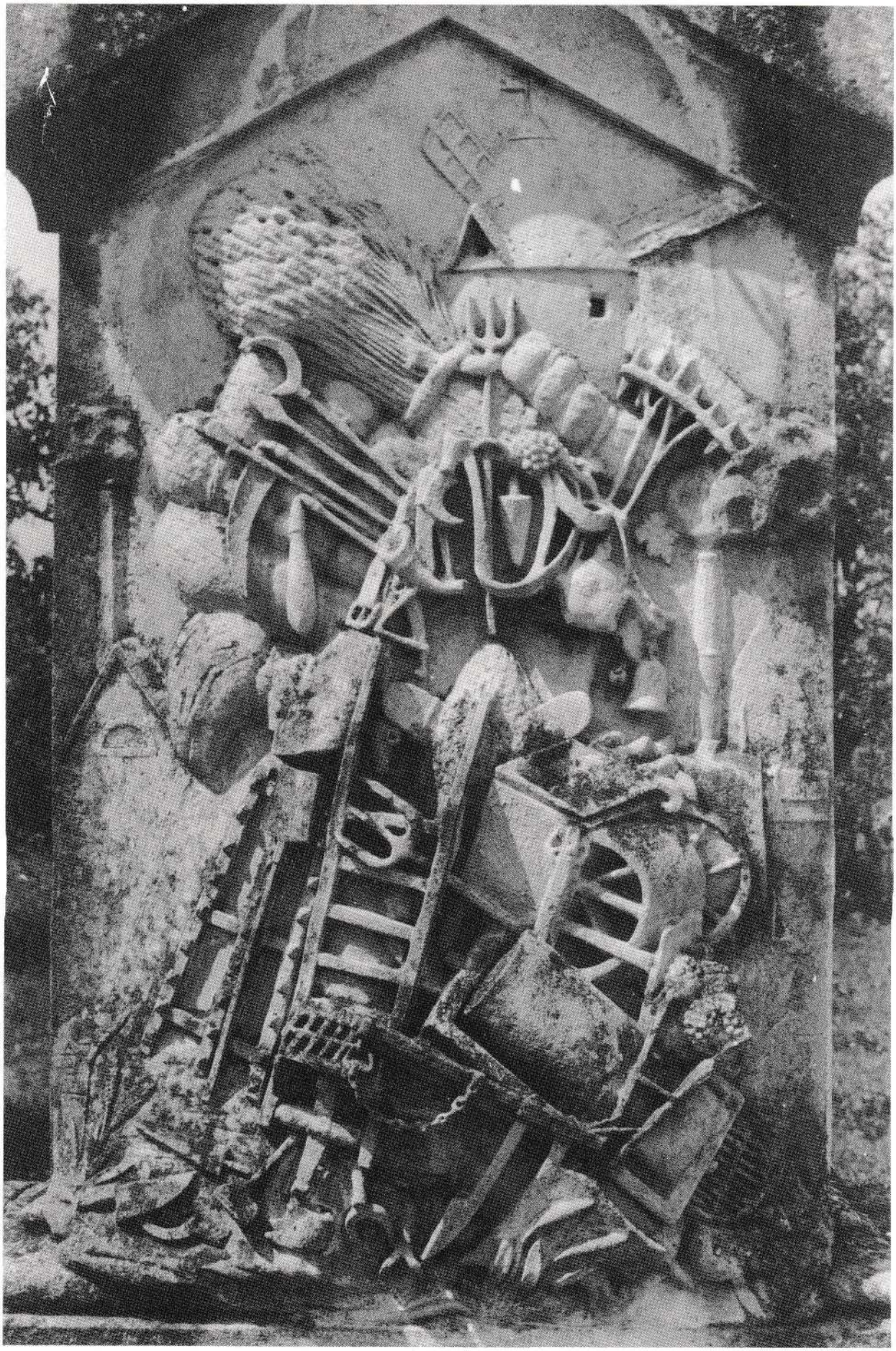
Pierre PELSY





Au cimetière de Chassey-Beaupré





L'étonnante foison de symboles agricoles ornant la pierre tombale de Jean Kennel (1814-1873) au cimetière de Chassey-Beaupré.

LA FERME DES CAPUCINS

Chers Amis,

C'est avec plaisir que nous vous recevons à LIGNY dans les locaux aménagés par l'Assemblée Evangélique Mennonite de la Meuse de Ligny.

Dans l'invitation vous avez bien lu "Ferme des Capucins".

D'où vient donc ce nom de "Capucins" ?

Les Capucins, branche séparée de l'ordre de François d'Assise, les "Franciscains" qui ne devaient vivre que d'aumônes, furent institués par un nommé Mathieu Berschi en 1525. Leur costume consistait en une robe d'étoffe commune de couleur brune, un manteau et un capuchon. Ils portèrent toute leur barbe. Introduits en France par le Cardinal de Lorraine en 1575 ces religieux ne tardèrent pas à s'établir à Ligny où Marguerite de Savoie, Veuve d'Antoine II de Luxembourg, les appelle et des dote en 1584. Leur couvent fut d'abord bâti à 1 km à l'Est de la Ville au lieu-dit aujourd'hui "La Grange aux Champs" ou "Les anciens Capucins".

Ce fut le premier couvent de leur institut établi en Lorraine.

Ayant été pillés et ruinés lors des guerres de Charles Quint et de François Ier, les Capucins vinrent s'établir plus près de Ligny au bas de Côte de Pilvertenila, en 1701.

En novembre 1772 leur nouveau couvent fut consumé par un incendie qui n'épargna que l'église. Il fut rebâti en 1773 et 1774. (La chapelle où nous sommes aujourd'hui est celle que fréquentaient les Capucins).

La Chapelle, salle rectangulaire de quatre murs sans ornementation selon les règles de la pauvreté, est orientée du midi au Nord. Le portail était au midi.

Après la tourmente de la Révolution, le couvent des Capucins devint la propriété de la Caisse départementale de la Meuse qui le transforme en ferme de 136 ha.

En 1859 le département de la Meuse y installe une école agricole pour les orphelins destinés aux divers services de l'agriculture. Cette institution prit le nom d'orphelinat Napoléon 1er en souvenir d'un don de 50.000 F fait par l'Empereur au département.

Sous la sage conduction des religieux de Saint Pierre aux Liens de Marseille, cet établissement fut prospère et jouit d'un renom mérité.

L'orphelinat cesse d'exister au départ de ces religieux qui durent quitter Ligny sous la pression des lois de laïcité le 22 avril 1881.

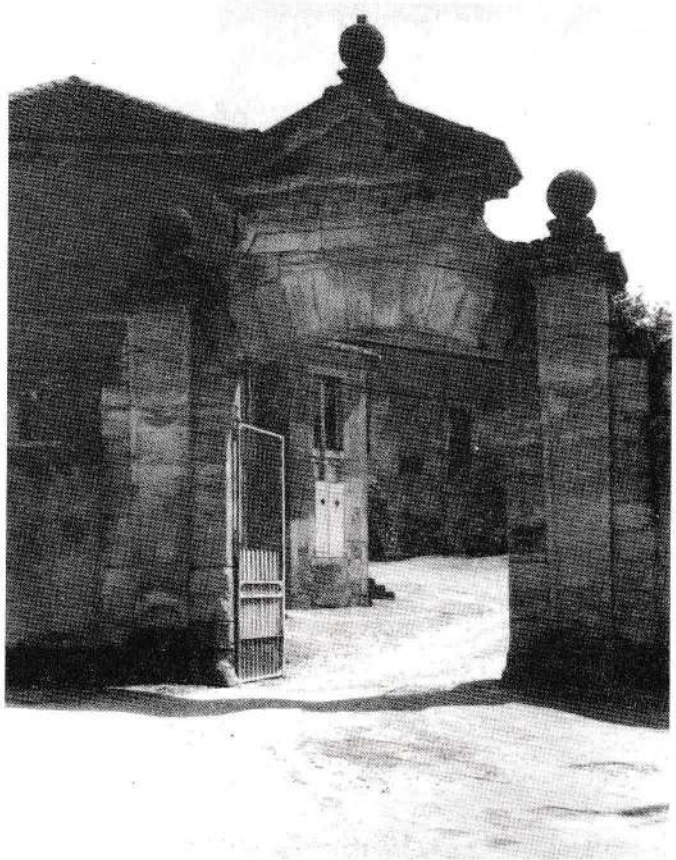
Cette reprise regrettable de l'Esprit révolutionnaire oblige le Conseil général de la Meuse à déterminer l'emploi à donner au legs impérial pour essayer diverses fondations laïques du même genre qui ne firent jamais que végéter avant de disparaître en dépit des sommes fabuleuses attribuées à l'établissement.

En 1920, achat par la famille KENNEL.

Jean KENNEL



La ferme de Capucins, à Ligny-en-Barrois : tout à tour un couvent, un orphelinat, une ferme.



Le portail d'entrée de l'ancien couvent portant le millésime MDCCCLX soit 1860, date de Napoléon III, époque à laquelle le couvent devint école agricole pour orphelins.

MN MOSKAU NEWS
Gründungsjahr 1930
Deutschsprachige Ausgabe
C 7963 E
Nr. 10/Okt. 1989 Diese sowjetische Zeitung erscheint in 9 Sprachen und wird in 140 Ländern verbreitet 2,00 DM

200 JAHRE MENNONITEN IN RUSSLAND

Sie sind nur eine kleine Gemeinde, die russischen Mennoniten. Nun feierten sie in der Nähe von Saporoschje das 200jährige Bestehen ihrer Glaubensgemeinschaft, unter anderem mit einer traditionellen Wassertaufe.

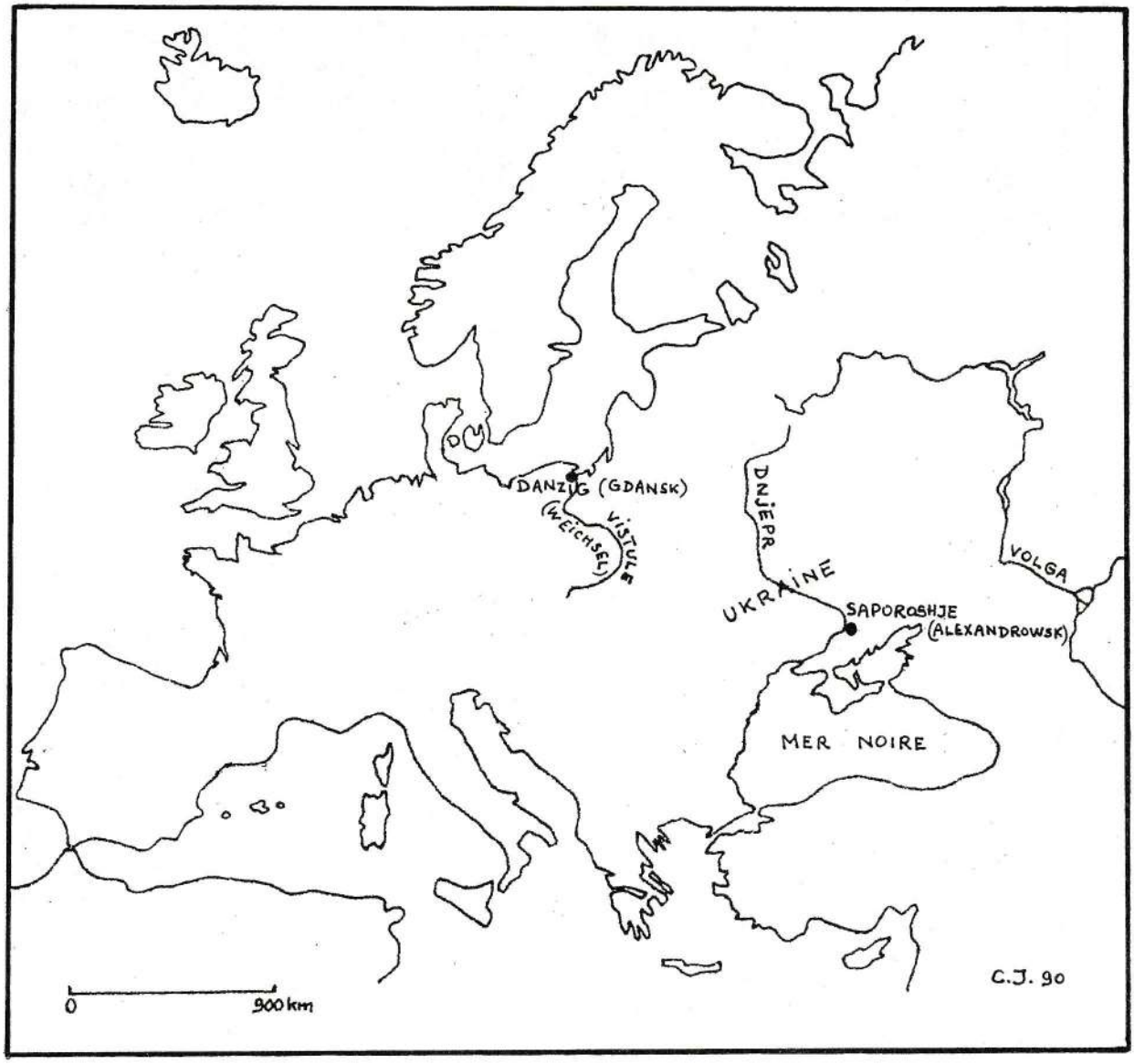
In der ukrainischen Stadt Saporoschje fanden Feierlichkeinten anlässlich des 200 jährigen Bestehens der Mennonitengemeinde in Russland statt. Vor zweiJahrhunderten trafen auf Einladung der Kaiserin Katharina II in der Ortschaft Werchnjaja Chortiza, die heute zu Saporoschje gehört, 300 Mennonitenfamilien aus Europa ein. Laut Uberlieferung hielten sie hier, am Dnjepr-Ufer, im Schatten einer mächtigen Eiche, einen Gottesdienst ab. Sie dankten Gott dafür , dass er sie in den Steppen Tauriens ihre zweite Heimat sowie Gelegenheit finden liess, dort ihre religiösen Braüche ungehindert auszuüben. So liessen sich in Russland Anhänger einer im 16 Jahrhundert von Menno Simons in Holland gegründeten Strömung des Protestantismus nieder.

Heute findet man die vorwiegen aus Sowjetdeutschen bestehenden Mennonitengemeinden in verschiedenen Städten und Dörfern der UdSSR.

"Noch vor einem Jahr, als diese Feierlichkeiten geplant wurden", sagt Mennonitenprediger Viktor Fast, "konnten wir kaum glauben, dass sie wirklich stafffinden würden. Die Behörden von Saporoschje kamen uns , wenn auch nicht sofort, entgegen und halfen, das Jubiläum würdig zu begehen. Grosse Hilfe leisteten uns auch Brüder und Schwestern einen verwandten Konfession - die evangelischen Christen-Baptisten. Für sie ist das Land von Saporoschje ebenfalls die Heimat ihres Glaubens: Vor gut 100 Jahren konstituierte sich hier der russische Baptismus."

Die Mennoniten aus der UdSSR und ihre Glaubensgenossen aus dem Ausland verrichteten an der Eiche von Saporoschje einen Gottesdienst, besuchten die Griedhöfe ihrer Ahnen und nahmen an einer Wassertaufe teil, die von der dortigen christlichen Baptisten abgehalten wurde. In einem städtischen Stadion wurden ein Gottesdienst une ein Wohltätigkeitskonzert veranstaltet. Der Erlös wurde dem Barmherzigkeits- und dem Kinderfonds überwiesen.

(article de "Moskau News")



Situation des lieux cités dans les deux articles

(extrait de presse communiqué par Jean VOGT)

MENNONITEN IN RUSSLAND

Die Geschichte Europas hat dazu beigetragen, dass die vielen Zweige der Täufergemeinschaft zerstreut wurden und oft die Verbindung zueinander verloren. Unter dem Druck der Verfolgung mussten sie immer wieder zum Wanderstab greifen ; sie waren Pilger im wahrsten Sinne des Wortes.

Zwei Gruppen der Taeufer, die auch sehr wenig von einander wussten, sind die Gemeinden in Frankreich und die Gemeinden in Russland. Diese Gemeinden haben in einem Sinne sehr ähnliche Erfahrungen gemacht. Sie waren "Grenzminderheiten" und hatten darunter oft zu leiden. In diesem Aufsatz möchte ich nun ganz kurz etwas über unsere Geschwister in Russland und in der heutigen UdSSR sagen.

Die Täufer, die aus Holland und Belgien (Flandern) nach Danzig und Prussen geflohen waren, fanden in Danzig nicht freundliche Aufnahme, denn die Gilden befürchteten die Konkurrenz dieser tüchtigen Handwerker und Kaufleute. Man erlaubte ihnen aber die Weichselsümpfe trockenzulegen, und bald wurde das Weichseldelta zu einer Brotkammer. Man schätzte diese guten Ackersleute, aber weil sie nicht im Militär dienten, blieben sie bis 1800 Untertanen ohne Bürgerrechte. Aber 1786 verbot man ihnen auch land zu kaufen. Da wurde die Gemeinschaft gezwungen einen Ausweg zu suchen.

Die russische Regierung erfuhr von dieser Lage der Tüchtigen Bauern und sie machte sofort Anstrengungen, diese Leute nach Russland zu holen, um die dünnbesiedelte Ukraine urbar zu machen. Eine Delegation fand gutes Land und 1789 trafen die ersten Mennoniten am Dnjepr, gegenüber von Alexandrowsk (Saporoshje) ein. Die ersten 18 Dörfer wurden am westlichen Ufer des Dnjeprs zwischen 1789 und 1797 angelegt. 1803-1850 kamen grössere Gruppen mennonitischer Siedler an, die am östlichen Ufer des Dnjeprs, etwa 80 km von der ersten Kolonie, in 55 Dörfern angesiedelt wurden. Weitere 20 Doerfer wurden zwischen 1852 und 1870 an der Wolga angesiedelt, und spaeter wurden Tochterkolonien in der Ukraine und in Sibirien gegruendet.

Die Ersten Jahre waren schwer und kosteten viele Opfer, aber nach 1810 ging es langsam besser.

Der Fortschritt der Kolonien war erstaunlich, aber dann kam doch wieder eine Prüfung. Alexander II (1856-1881), der Reformator Russlands, wollte allen Menschen in Russland die gleichen Rechte geben. Die Mennoniten begrüssten diese Reformen, <u>aber</u> das bedeutete, dass sie ab 1880 auch Militärdienst tun sollten. Der Staat erlaubte ihnen einen Ersatzdienst ohne Waffe und die Mennoniten wählten die Forstarbeit. Das war für viele nicht genug und so wanderten etwa 18 000 nach den USA und nach Kanada aus. Die Mehrheit aber blieb in Russland und trug viel zur Modernisierung der Landwirtschaft in Russland bei.

Vor dem ersten Weltkrieg hatten die Mennoniten auch eine bedeutende Industrie und ein ausgezeichnetes Schulwesen aufgebaut. Sie erzeugten 10 % aller landwirtschaftlichen Maschinen in der Ukraine, und 6,8 % aller landwirtschaftlichen Maschinen Russlands. Sie hatten fast 400 Dörfer angelegt, vier grössere und eine Reihe Kleinerer Krankenhäuser, 400 Elementarschulen, 19 Mittelschulen, zwei Lehrerbildungsanstalten, eine Taubstummenschule, mehrere Mädchenschulen und Waisenheime errichtet, und ein vollständiges Versicherungssystem für die Gemeinschaft geschaffen.

Als 1917 die Revolution kam, wurden ihre Dörfer Ziel vieler Angriffe und Greuel. Ganze Dörfer wurden ausgeschlachtet, andere aus Furcht verlassen... Die Mennoniten gehörten innerhalb eines Jahres zu den Ärmsten im Lande.

Mit Hilfe der amerikanischen Mennoniten wurden die meisten vor dem Hungertode gerettet, aber bald merkten sie, dass die neue Regierung ihnen nicht nur die Schulen, sondern auch die Kirchen nehmen wollte. Da flohen zwischen 1923 und 1930 etwa 21.000 nach Kanada und 5.000 nach Südamerika, aber etwa 100.000 blieben in der UdSSR, und tausende kamen in Stalins Gefaengnissen und Lagern um Zwischen 1919 une 1945 starben etwa 30 % aller Mennoniten in Russland als Resultat der Verfolgungen und des Krieges.

Der Zweite Weltkrieg brachte das endgültige Ende der Gemeinschaft in der Ukraine. Etwa 300 Dörfer und Gemeinden wurden von der Karte gefegt. Stalin schickte vor dem Eintreffen der deutschen Truppen Tausende nach Sibirien und in den Norden Russlands. Etwa 35.000 versuchten nach dem Westen zu entkommen, aber 23.000 derselben wurden von der Roten Armee überholt und in die Verbannung und in die schlimmsten Lager geschickt. Die Dörfer, die östlich der Wolga lagen, blieben einstweilen bewohnt, aber viele der Einwohner wurden verbannt und kehrten nie wieder in die Heimat zurueck.

Heute versuchen viele der russischen Mennoniten nach Deutschland zu kommen. Es ist ein Wunder, dass so viele all die Schrecken die über sie ergingen, überlebt haben. Es gibt auch heute noch mennonitische Kolonien in Russland, mit etwa hundert Dörfern und einer Bevölkerung von etwa 50.000 Mennoniten. Zwischen Wolga und Elbe gibt es aber keine mennonitischen Dörfer mehr, denn auch die Mutterkolonie um Danzig ist ganz zerstört durch den letzten Krieg. Die reiche Weichselgegend ist wieder ein armes Land, und in der Ukraine kennt man auch nicht mehr die reichen Felder der Mennoniten.

Im September 1989 wird man in Bielefeld die 200-Jahresfeier der Auswanderung der Danziger Mennoniten nach Russland feiern. Das wird auch eine Gelegenheit sein ueber Gottes Fuehrungen nachzudenken.

Von George.K. EPP

LES DERNIERS ANABAPTISTES D'INGERSHEIM AU XVIIe SIECLE

Dès 1532, il existait une communauté anabaptiste dans la région de Colmar, d'après le témoignage de deux Anabaptistes arrêtés et torturés par les Bâlois [1]. Le 7 avril 1534, le bailli de Rouffach annonça aux autorités de la ville de Colmar qu'il avait appris que des assemblées anabaptistes s'étaient tenues "entre Colmar et Ingersheim" et avaient rassemblé près de 300 personnes, hommes et femmes [2]. Le mouvement anabaptiste s'implanta donc sans doute dès cette époque là à Ingersheim. Il y fit des progrès sensibles dans les années qui suivirent, puisque, d'après un document conservé aux Archives de la ville de Colmar [3], les Anabaptistes étaient particulièrement nombreux à Ingersheim vers 1572 : sur 100 bourgeois que comptait alors le bourg, une bonne trentaine (*"wohl 30 Weib und Mann"*), étaient "contaminés" par la doctrine anabaptiste (*"mit der Wiedertaufe behaftet"*) certains "depuis près de 30 ans". Le "plus riche" et le "plus éminent" d'entre eux, était un certain Valentin MANGOLD, qualifié de "relaps opiniâtre" (*"rückfällig und halsstarrig"*) par l'auteur du rapport. Membre du conseil de jurés (*gericht*) villageois, il avait refusé de prêter serment, si bien que les autres jurés ne voulaient plus siéger avec lui [4]. Les Anabaptistes d'Ingersheim se réunissaient, généralement le samedi, à trois endroits différents : dans la forêt au-dessus de Riquewihr ;près d'Ingersheim, au lieu-dit "Bergloch" dans le vignoble ; et dans le bois de Wintzenheim. Un membre de la communauté s'était fait enterrer dans sa vigne, de même qu'un enfant [3].

La communauté anabaptiste d'Ingersheim subsista jusqu'à l'aube du XVIIe siècle, malgré les persécutions dont la "secte" fut l'objet (600 anabaptistes auraient été exécutés dans la seule ville d'Ensisheim). En 1626, Jacob MANGOLD, fils ou petit-fils de Valentin, professait toujours la doctrine anabaptiste, mais il avait été forcé de quitter son village natal et de se réfugier à Sainte-Marie-aux-Mines : en janvier 1626, il avait déjà vendu une partie de ses biens situés dans le finage d'Ingersheim, notamment une maison de la valeur de 800 écus d'Empire et une vigne de la valeur de 900 écus ; le prévôt d'Ingersheim fut chargé de prélever 10 % du prix de vente (02/01/1626). Le mois suivant, le même MANGOLD avait vendu tous ses biens-fonds situés à Ingersheim ; son ancien seigneur lui réclama la taxe dite d'émigration (*Abzuggeld*) qu'acquittaient tous ceux qui quittaient la seigneurie en emportant leur fortune :

"Jacob Mangolt der widertheüffer zue Mariakirch, so alle seine güeter in Ingersheim bann verkhaufft, solle den abzugkh auser der erlossung, als von hunderd gld (= gulden) zehn gulden erlegen..." (20/02/1626).

Il mourut peu de temps après. En 1629, Madeleine, sa veuve - *"Madlen Jacob Mangolts wittib die widertheuferin zue Marienkirch"* - et Barbara MANGOLT, sa fille ou sa soeur, payèrent les droits de retrait pour un héritage qu'elles avaient vendu à Morschwiller (16/03/1629). Toutes deux étaient Anabaptistes. Pendant la guerre de Trente Ans, en 1640, un Anabaptiste schwenkfeldien - *"widertauferischer Schwenkfelder"* -de Sainte-Marie-aux-Mines, du

nom de Jacques MANGOLD, se réfugia à Strasbourg [5]. Il s'agissait probablement d'un fils de Jacob MANGOLD d'Ingersheim, qui avait suivi son père en exil.

Le dernier Anabaptiste décédé à Ingersheim, fut sans doute Claude Heinrich. Ses biens furent mis sous séquestre par les autorités seigneuriales. Son héritier, André Eckhart de Turckheim, ne les récupéra qu'en payant une amende de 200 écus d'Empire à la seigneurie (*"vergleichung" "wegen des zue Ingersheim verstorbenen widertheuffers Clad Heinrichen verlassenschafft"*, 10/10/1625). L'année de la mort de Claude Heinrich, il ne restait plus qu'une seule famille anabaptiste à Ingersheim : Barbara SCHMID et ses enfants. Dès le 16 février 1624, on l'avait placée devant le choix suivant : se convertir au catholicisme dans le délai de huit jours ou quitter le bourg. Ayant fait appel contre l'ordre d'expulsion auprès du comte de Furstemberg, seigneur de Hohlandsberg, elle fut condamnée à 200 écus d'amende (05/07/1624). Le 6 septembre 1624, on la somma d'envoyer ses enfants à l'église catholique - *"die Khinder zuer catholischen kirchen weysen"* - tout en lui permettant de rester dans le bourg en attendant l'arrivée des mandements seigneuriaux concernant la religion (*"Religions Mandata"*). Le 8 avril de l'année suivante, elle fut condamnée à 1.000 livres d'amende et bannie de la seigneurie. On lui reprochait de "persister obstinément dans ses opinions sectaires", malgré les admonestations qu'on lui avait prodiguées, de ne pas élever ses enfants dans la religion catholique, et enfin de s'être rendue dans la forêt de "Hausen" (Husseren ???) la veille de Pâques, vraisemblablement pour y retrouver des membres de sa secte :

"Der widertheufferin zue Ingersheim ist in Beÿsein des schultheissen und Liechtenbergers ernstlich angezeigt und vorgehalten worden, weyll sÿ bis häro alle guete warnungen und bevelchen in windt geschlagen, verächtlich hind ahn gesetzt, die Khinder nicht zuer catholischen religion weÿsset, inmassen sÿ ererst verschinen osterabent gesehen worden in Hausser wäldtlin zue gehen undt als uff ihrer sectischen meÿnung hartneckig verharret, solle sÿ widertheufferin ausser der herrschafft ziehen und 1000 R zuer straff verfallen sein ; die khinder bey der haushaltung gelassen und zuer kirchen angehalten werden. Da aber die khinder auch ungehorsam sein wurden und mit der mueter fort ziehen wurden, solle ihnen ihren güeteren nichts gevolgt, sondern confiscirt sein" (08/04/1625).

Le 18 avril 1625, on accorda à Georges et à Adolphe SCHMID, fils de l'expulsée, un délai de huit jours pour décider s'ils voulaient se convertir au catholicisme ou être bannis de la seigneurie avec confiscation de leurs biens :

"Der widertheufferin beeden söhnen, Georg und Adolffen Schmiden ist mit allem ernst angezeigt worden, sich zuer catholischen religion zuthuen oder aber gestrackhs sampt hinderlassung aller ihrer haab und güeter, in beysein schuldt-(heissen) und Liechtenbergers, und sollen noch acht tag sich zuebedenckhen haben und sich für ein allemahl erklären (...)" (18/04/1625).

Quelle décision prirent les deux jeunes hommes ? Adolphe SCHMID rejoignit probablement sa mère à Sainte-Marie-aux-Mines : en 1660, il participa en tant que délégué de la communauté anabaptiste de ce lieu, à la conférence d'Ohnenheim, avec son fils (?) Jacques SCHMID(T). Le premier était prédicateur (*"Diener am Wort"*), le second, diacre (*"Diener der Notdurf"*). En 1671, Adolphe

SCHMIDT habitait à Riquewihr, où il était propriétaire d'une forge [6]. Quant à son frère Georges, il s'était peut-être converti au catholicisme pour pouvoir rester dans son village natal et éviter la confiscation de ses biens : vers la fin du XVIIe siècle, un meunier du nom de Georges SCHMIDT figurait parmi les "premiers bourgeois" ou habitants les plus imposés du bourg d'Ingersheim [7].

Au lendemain de la guerre de Trente Ans, le curé Jean-Georges COSTE put annoncer à ses supérieurs hiérarchiques que la paroisse d'Ingersheim comptait 152 personnes en âge de communier et que toute la population était catholique, à l'exception d'une femme, mariée à un catholique :

"Acatholicos nullos praeter mulierem unam viro catholico nuptam" [8]

Il n'est plus question d'Anabaptistes domiciliés à Ingersheim après la guerre de Trente Ans.

Denis INGOLD

NOTES

(1) Mennonitisches Lexikon, vol. I, "Basel", p. 131

(2) Id., "Colmar", p. 462

(3) Id., "BlsaB", p. 554 ("Anzeige" datée du 02/07/1572).

(4) Un Valentin MANGOLD était prévôt ("Shultheiss") d'Ingersheim entre 1538 et 1553. S'agissait-il du même personnage ? Parmi les membres du "gericht" d'Ingersheim, nous avons relevé, en 1561, Jacques MANGOLD (décédé avant 1565), et en 1567, Valentin MANGOLD (H. Dominicains de Colmar, 3/8).

(5) Mennonitisches Lexikon, vol. III, "Markirch", p. 490

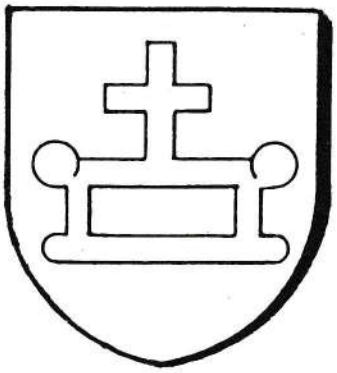
(6) Contribution à l'histoire des Anabaptistes du Val de Sainte-Marie-aux-Mines, in : Souvenance Anabaptiste N°5/1986, p. 11-14

(7) Les bourgeois d'Ingersheim (1691-1695), in : Chroniques d'Ingersheim N°2/1987, p. 46-47

(8) Archives de l'Ancien Evêché de Bâle à Porrentruy, "Designatio communicantum...", 1656 (A 109a Mappe 2). Ce document atteste la présence de quelques familles anabaptistes dans d'autres localités du chapitre rural Ultra Colles Othonis (dont Ingersheim faisait partie). Dans la paroisse de Guémar, par exemple, il y avait un meunier anabaptiste au moulin dit "Richtmühl" (à Illhaeusern). A Ribeauvillé, il n'y avait qu'un seul Anabaptiste, mais il était considéré comme le chef spirituel des Anabaptistes alsaciens : "Anabaptista unus, sed illius sectae per Alsatiam ut auditur praecipuus, cum tota sua familia".

SOURCES PRINCIPALES

- Archives départementales du Haut-Rhin : 1 E 75 (Seigneurie de Hohlandsberg) 23-24 (registres de police)
- Mennonitisches Lexikon, Band I, 1913



Armes du prévôt Veltin (Valentin) Mangold d'Ingersheim (1538), d'après A. Herscher, in : E. Papirer, KIENTZHEIM en Haute-Alsace, p. 230.

D'UN CULTE A L'AUTRE, OU 200 ANS DE CHANGEMENTS DANS LES ASSEMBLEES ANABAPTISTES - MENNONITES

J'aimerais remercier Claude Baecher d'avoir eu l'idée de faire ce retour en arrière sur le vécu spirituel de nos pères anabaptistes et le remercier de m'avoir confié une partie de ce travail. Ceci m'a obligé de faire passablement de recherches, de confronter des textes, en partie inédits ou nouvellement découverts et qui jettent une nouvelle lumière sur une période que nous connaissons encore très mal.

Je me rends compte de l'imperfection d'un tel travail. Je vous prie de m'écouter avec bienveillance et de me corriger si nécessaire par la suite. Toutefois, les arguments que je vais avancer, je suis aussi prêt à les défendre.

J'ai appris à mieux connaître, à mieux aimer les conducteurs spirituels que nos assemblées avaient autrefois. Parce qu'ils étaient trop modestes, ils n'ont laissé que très peu d'écrits d'eux-mêmes. Les renseignements que nous avons, nous viennent de gens comme le journaliste Alfred Michiels "Les Anabaptistes des Vosges" et d'autres visiteurs. Ces gens n'étaient pas chrétiens, dans le sens que nous entendons pour notre travail. Ils n'ont pas tout compris et nous donnent une image plus ou moins déformée. Le but de mon travail est de donner à cette partie de l'histoire un éclairage qui vient de l'intérieur et non de l'extérieur.

Ernest HEGE

IMPLANTATION GEOGRAPHIQUE

Géographiquement, la région qui nous intéresse couvre principalement : l'Alsace, la Lorraine allemande comme la Lorraine française, le pays de Montbéliard. Au nord, nous empiétons sur le Palatinat, région occupée par les Français durant une bonne période du 18ème siècle. A l'est nous trouvons l'assemblée de Hochburg, près de Fribourg. Au sud, quelques groupes en Suisse, du Côté de Bâle, Porrentruy et la Chaud-de-Fonds. on pourrait, à la rigueur encore mentionner le groupe amish, installé en Hollande par l'entr'aide des mennonites hollandais.

Cette région vient de sortir de la Guerre de Trente Ans qui s'est terminée par le traité de Munster en 1648 et qui a donné l'Alsace à la France. Elle est divisée en de nombreux fiefs et possessions appartenant à une douzaine de gouvernements différents. Ce n'est que très lentement que l'autorité de Paris a fait sentir ses effets. Louis 14 n'avait que 10 ans et ce n'est qu'en 1712 qu'il prend conscience de la présence des anabaptistes et ordonne leur expulsion.

Je veux présenter mon travail en deux parties. D'abord une partie historique qui nous aidera à mieux comprendre les circonstances et les influences. Ensuite, une partie où je vais relever quelques détails de la vie spirituelle.

1.1 POURQUOI LES ANABAPTISTES SUISSES SONT-ILS VENUS EN ALSACE ?

Pendant longtemps, de 1555 à 1620, tous les anabaptistes savaient qu'il n'y avait pour eux, dans toute l'Europe, qu'un seul endroit où leur foi était tolérée, c'était en Moravie. Sous l'impulsion de Jacob Hutter un système de fermes communautaires avait été mis sur pieds, tout était mis en commun. Ce système permettait de recevoir de nouveaux arrivants, de les intégrer et de leur trouver une occupation utile dans un cadre d'amour fraternel. Un flot continuel de réfugiés, venant de Suisse et d'Allemagne, se dirigeait vers cette "Terre Promise". On les estime jusqu'à 15.000.

Malheureusement, vers le commencement de la Guerre de Trente Ans, en 1620, l'Impératrice d'Autriche décidé d'anéantir ces colonies florissantes. En utilisant les méthodes de la guerre, le pillage, la torture, les huttérites avaient quatre semaines pour quitter le pays, beaucoup iront plus loin vers la Hongrie.

Pour ce qui nous concerne, nous trouvons dans le livre du pasteur Heiz une trace de cette période. la chronique mentionne, en 1624, dans un village aux environs de Zürich, la présence d'un certain Peter Hägi, anabaptiste, récemment revenu de Moravie. Pour les anabaptistes, le Golden Age est terminé, et les persécutions et l'intolérance règnent de plus en plus fort. Toutefois, après encore une vingtaine d'années, Dieu donne pour les anabaptistes suisses une ouverture vers l'Alsace.

A partir de 1645, ils arrivent dans la région de Ste-Marie-aux-Mines et de Ribeauvillé, pays protestants qui appartiennent au Comte de Ribeaupierre. Beaucoup continuent en direction du Palatinat mais presque toujours l'Alsace sera la première étape. Ils ne sont pas les seuls émigrés. La Suisse n'ayant pas été éprouvée par la guerre, fournit volontiers de la main d'oeuvre, soit comme mercenaire dans les armées, soit comme main d'oeuvre saisonnière dans l'agriculture ou dans la reconstruction du pays. Les anabaptistes se joignent à ce mouvement et trouvent ainsi un endroit relativement tolérant pour vivre leur foi

Face à un besoin énorme pour la mise en valeur des régions dévastées, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et on a moins de scrupules pour les questions de religion. Toutefois, il fallait de préférence chercher des régions où la foi luthérienne ou réformée était implantée, ce qui était le cas à Ste-Marie-aux-Mines.

Pour les réfugiés anabaptistes, il n'était pas toujours facile de quitter la Suisse, les autorisations ne furent délivrées qu'avec beaucoup de réticence, tous les biens devaient rester dans le pays pour ne pas appauvrir la patrie. Certains partirent clandestinement et arrivent donc en Alsace, démunis de tout. Mais l'entr'aide fraternelle joue à plein, se connaissant les uns les autres, l'hospitalité est pratiquée sans hésitation et on partage jusqu'au dernier morceau de pain.

1.2 COMMENT ONT-ILS ORGANISE LEUR VIE SPIRITUELLE ?

A ce sujet, les archives ne fournissent que peu de renseignements. Toutefois, le livre de Hans Pfister cite le cas d'un responsable, le Taüferprediger Hans Meili, principalement actif en Argovie, un cas typique pour les leaders anabaptistes de cette période. Il est cultivateur de profession, il doit rejoindre le maquis, pendant sa vie en clandestinité, sa ferme est confisquée et vendue. Elle comprend les bâtiments, 30 Jucharten de terre, 12 de forêt, 33 bêtes à corne, le tout valant 23.000 livres. Après une année de cette vie harassante, les autorités réussissent à mettre la main sur lui, il va en prison. Par la suite, sa famille obtient sa libération à condition qu'il quitte définitivement le pays.

Quelques temps après, les messieurs de Zürich notent avec satisfaction : *"dass dieser elende Wiedertaüfer endlich für immer des Vaterland verlassen hat"*. Nous le retrouvons en Alsace, il a de la famille à Kuenheim et probablement des réunions se tiennent déjà à Ohnenheim. Mais déjà en 1650, il quitte et nous le retrouvons à Dühren, dans le Kreichgau. C'est probablement lui, l'organisateur de la réunion clandestine aux environs de Dühren qui a été découverte par la police. Le procès-verbal dressé à cette occasion donne les noms des participants et leur demande le paiement d'une amende C'est grâce à ce détail qu'il est resté pour la postérité une trace de l'activité de ce Taüferprediger.

Nous trouvons un deuxième signe de l'organisation de l'église dix ans plus tard. Le 4 février 1660, six prédicateurs et 7 diacres signent à Ohnenheim la confession de foi de Dortrecht. Tous les signataires sont originaires des villages des environs, le mouvement anabaptiste ne semble pas encore très étendu en Alsace.

Pourquoi la confession de foi de Dortrecht et que savaient ces anabaptistes des mennonites hollandais ?

C'est en 1641 que l'église mennonite d'Amsterdam prend connaissance des persécutions anabaptistes en Suisse. Cela a vivement touché tout le mouvement mennonite en Hollande, pour eux les persécutions appartiennent au passé. On décide de faire quelque chose. Par la voie officielle on essaya de faire pression sur ces messieurs de Zürich et de Berne pour atténuer les souffrances des coreligionnaires, malheureusement avec peu de succès. Un délégué fut envoyé en Suisse pour prendre contact avec les prisonniers mais il ne fut pas autorisé à distribuer les secours qu'il avait apportés. Par contre, les autorisations de quitter le pays furent données plus facilement.

En Hollande, l'oeuvre de secours s'organise. Si on ne peut rien faire pour les anabaptistes en Suisse, on peut toujours venir en aide à ceux qui ont quitté le pays. Pendant 50 années, de 1660 à 1710, des sommes énormes sont collectées et distribuées à des réfugiés, principalement dans le Palatinat. On peut supposer que c'est par ce même canal que les écrits des théologiens mennonites hollandais trouvèrent leur entrée auprès des assemblées de France. Deux livres sur la théologie mennonite méritent d'être cités :

a) Menno Simons, Le Fondement, traduit et imprimé en allemand depuis 1575,

b) Dirk Philips, l'Enchiridion, traduit en allemand en 1715.

Ces deux livres, plus le martyrologe qui ne parut qu'en 1780 en Europe, traduit en allemand, peuvent être considérés comme la base de la théologie mennonite. Encore aujourd'hui on en trouve des exemplaires dans des familles. Reste à savoir si beaucoup les ont lus et compris.

1.3 JACOB AMMAN

S'il y a des mennonites dans le monde qui ont raison de s'intéresser à la personne de Jacob Amman, ce sont bien les mennonites de France.

N'écrivant pas beaucoup, il reste un personnage obscur que l'on commence seulement à découvrir un peu plus grâce aux travaux de recherche de Robert Baecher. En lisant, à son sujet, tout ce qui a été écrit dans le passé, on se rend compte que jamais personne ne s'est efforcé de décrire d'une manière positive ce que cet homme, que l'on peut aussi appeler un réformateur anabaptiste, a pu rendre comme services au mouvement mennonite en général. C'est un travail qui reste encore à faire et j'espère qu'un jour quelqu'un s'y mettra, ne serait-ce que pour faire justice à un homme, généralement méprisé dans nos milieux.

Jacob Amman est né à Erlenbach (Suisse) le 12/02/1644. Il est décédé vers 1730. On sait peu sur sa vie. Il devient Taüferprediger avec tout ce que cela implique. combien de temps de son activité a-t-il passé en Suisse et combien à Ste Marie-aux-Mines ? On ne le sait pas. Il a du voyager passablement, toutefois son influence s'est montrée nettement plus forte du côté de l'Alsace.

En arrivant à Ste Marie-aux-Mines, il se rendit compte que cette assemblée, vue la tolérance dont jouissaient les anabaptistes, s'était passablement embourgeoisée. La barrière qui devait séparer le peuple de Dieu du monde était à peine visible. A partir de maintenant sa mission consistera à "reconstruire le temple de Dieu à sa vieille et bonne place". (Muller, P. 316).

Pour ceci, il n'avait pas besoin d'inventer une nouvelle religion. Il suffisait de se tenir à la confession de foi de Dortrecht, signée et reconnue par tout. A ce sujet, l'article 17 précise bien qu'il ne faut avoir aucun contact avec ceux qui sont bannis, qu'il ne faut pas manger avec eux, ni avoir d'autres relations. L'article ne précise pas ce qu'il faut faire quand la coupure passe au milieu d'une même famille. Il se base sur un texte de l'Apôtre Paul, dans 1 Cor 5:11 : "Il ne faut même pas manger avec un tel homme". La discussion fut extrêmement vive pour savoir si l'Apôtre Paul, en parlant de manger, faisait allusion à la Sainte Cène ou simplement à un repas ordinaire.

En Suisse Jacob Amman trouve des adversaires à sa taille, Hans Reist et d'autres lui résistent et, ce qui a beaucoup attristé Jacob Amman, ils coupent tout contact avec lui. Quand il organise des rencontres, ils refusent d'y assister. Voilà la liste des noms qu'on a trouvé pour condamner J. Amman : Jamais content, condamne tout, a péché contre le St Esprit, incapable de faire la paix, il est le cavalier de l'Apocalypse avec l'épée pour enlever

la paix, il est l'étoile tombée du ciel, il est rempli de l'esprit de Satan, il est le Diotrèphe de 3 Jean 9.

Cela n'a pas empêché le mouvement de progresser. Les discussions, souvent douloureuses et désagréables, ont néanmoins conduit à une revitalisation de la vie spirituelle. En Alsace, une majorité se range derrière Jacob Amman. Nous le constatons en examinant la situation soixante ans plus tard. Si en Suisse, le mouvement amisch a presque disparu, suite à de nombreuses émigrations vers l'Alsace, le Palatinat, la Hollande et déjà la Pennsylvanie, en Alsace, par contre, il y a stabilisation du mouvement.

Suite à l'Edit de Louis XIV, demandant l'expulsion de tous les anabaptistes d'Alsace, de nouvelles assemblées se créent, tout particulièrement en Lorraine et dans la région de Montbéliard. Dieu leur accorde des anciens fidèles, dévoués, qui ne ménagent ni leurs efforts, ni leur temps pour visiter les groupes en difficultés et pour s'assurer de leur continuité en faisant élire de nouveaux responsables. Voilà une liste de quelques-uns : Hans RICH, Montbéliard ; Jacob GOLDSCHMIDT, Ste Marie-aux-Mines ; Jacob KUPFERSCHMID, Salm ; Christian GINGERICH, Steinseltz ; Hans NAFZIGER, Essingen.

Ce dernier mérite tout particulièrement notre attention. Il est né en 1706, tout de suite après son mariage il accepte des responsabilités dans les assemblées. Pendant au moins 50 ans, il est actif comme ancien. On pense qu'il est décédé vers 1791.

C'est lui le principal organisateur des rencontres d'anciens et de prédicateurs de Steinseltz, le 28/04/1752, d'Essingen le 01/05/1759 et le 21/11/1779. Les ordnungsbriefe issues de ces rencontres témoignent d'une collaboration fraternelle, d'une mise en commun des problèmes d'éthique rencontrés dans les assemblées. La nature conciliante de Hans Nafziger a du permettre d'atténuer les règles trop tranchantes de Jacob Amman. On maintient ce qui peut être maintenu. On n'aime toujours pas, pour les femmes les foulards à quatre coins (Steinseltz) ni ceux à trois coins (Essingen). Mais quand il y a litige pour une question d'héritage, il vaut parfois mieux se conformer aux lois du pays. (Steinseltz) Le mariage mixte est autorisé si la personne venant de l'extérieur désire devenir membre de l'assemblée. Déjà nous trouvons le commencement de cette attitude arrangeante qui marquera, cent ans plus tard, l'ancien Joseph Schweitzer, dont l'habitude était de dire à chaque fois : *"So es möglich ist"*. On applique si cela est possible sinon on capitule

Un autre fait souligne encore davantage la vision anabaptiste qu'a pu avoir Hans Nafziger. Il prend la décision de faire imprimer le Martyrologe en langue allemande. L'auteur de ce livre est le hollandais T. Van Braght, et il fut imprimé pour la première fois en 1660 et retrace l'histoire et les souffrances de l'église depuis Jésus-Christ jusqu'à 1660. Une deuxième édition illustrée parut en 1685.

En 1751, après trois années de travail, les moines d'Ephrata, en Pennsylvanie, achèvent la traduction en allemand pour les mennonites en Amérique. Hanz Nafziger, qui a connaissance de ce travail, a la conviction que les mennonites de langue allemande en Europe ont également besoin de ce livre. Il rapporte personnellement, à l'occasion d'un de ses voyages en Hollande, les plaques de cuivre servant à l'illustration. Il voit grand et

n'hésite pas à engager un imprimeur de Pirmasens (Palatinat) pour un édition de 3.000 exemplaires.

En conclusion pour cette partie historique, on peut dire que le plus important pour les églises mennonites françaises s'est fait au 18ème siècle. L'adoption de la confession de foi, vue l'importance qu'on accorda par la suite à l'article 17 fut le fait marquant. Le fait que les Suisses ne signeront pas cette confession, marque pour les anabaptistes de France la rupture avec leur pays d'origine. Les mennonites de France sont devenus un mouvement indépendant, avec son caractère particulier, grâce, en partie, à Jacob Amman.

S'il y avait en Alsace des opposants à J. Amman, ils disparaissent. Devenus d'abord *"Halbtaüfer"*, ils vont rejoindre progressivement d'autres églises. Seul se maintiennent les assemblées à forte structure amisch. Le poème de Schwertfeger (Christ-Seul 1-1960) qui, selon Jean Seguy, a été composé vers 1813, nous montre une église mennonite qui a pris les formes que nous connaissons aujourd'hui. Voilà la liste des anciens qu'il mentionne et les endroit où ils habitent :

- 1) Jacob Kupferschmid, Salm,
- 2) Christian Engel,
  Chrisitan Gerber, Lorraine allemande,
- 3) Joseph Stalter, Deux-Ponts,
- 4) Johannes Freuenberger, Bâle,
- 5) Jacques Klopfenstein, Belfort,
- 6) Christian Gingerich, Vallerade,
- 7) Joseph Fritz, Bildhauerhof,
- 8) Michael Engel, Brandelfing (Bitche)

Le 19ème siècle ne fait que continuer dans la direction choisie. Les contacts avec d'autres groupes mennonites se font plus rares. On s'efforce de maintenir la ligne, les habitudes, les traditions et la langue allemande jusqu'à presque la fin du siècle.

Le 5 février 1894, à Goncourt (Hte Marne) l'ancien Joseph Schweitzer, âgé de 74 ans, écrit : *"Es sind viele Punkte die unsere Erbväter gehalten haben, aber in unserer Zeit können sie nicht mehr gehalten werden, denn das weltliche Gesetz verbietet es".*

Paradoxe, la révolution française a passé par là, donnant à chacun les mêmes droits et les mêmes libertés, mais exigeant la soumission comme tout le monde. De réfugiés, hors-la-loi, ils sont devenus citoyens à part entière. c'est la démocratie. Donnant, donnant, c'est toujours ainsi, les meilleurs systèmes démocratiques ne feront pas mieux et ne peuvent donner au peuple de Dieu autre chose qu'une situation de compromis.

Aujourd'hui, quand un prédicateur monte en chaire et qu'il a lu un passage de plus de dix versets, il se croit obligé de s'excuser auprès de l'auditoire d'avoir lu un aussi long passage. Il faut croire que la lecture de la Bible est fatigante pour les auditeurs et que les paroles du prédicateur ont autrement plus d'importance.

En lisant les quelques prédications de nos anciens d'autrefois, on obtient une autre impression. Ils n'hésitaient pas à lire plusieurs chapitres et peut-être souvent les mêmes. Ceci avec beaucoup de respect et quand ils rajoutaient un commentaire, ils ne manquaient pas à la fin, de terminer par la phrase suivante *"Vielgeliebte Brüder und Schwerstern in Christus Jesus, durchsuchen alles und das beste behalten. Es kann wohl geschehen dass ich durch meine Schwachheit in etlichen Punkten kann gefehlt haben, das bitte ich dass man mich auf den rechten Weg anweist, hoffe auch in der christilchen Liebe mich weisen lassen"* (Joseph Schweitzer).

C'est aussi dans cet esprit que je veux aborder l'étude du contenu de la prédication et soulever quelques points qui me semblent importants.

On fait facilement le reproche à ces anciens d'être autoritaires. Jean Séguy, après avoir parlé de l'église sous la croix, parle de l'église sous la loi. Vu de l'extérieur, cela peut être vrai. Mais il faut les entendre, dans leur prédication, avec quelle humilité ils luttent pour le salut des âmes de leurs auditeurs.

Voilà un court résumé de la prédication de l'ancien, Joseph Klopfenstein qui a vécu à Florimont de 1844 à 1916.

Titre : LE CHEMIN DU SALUT

1° Nous en avons entendu parler,

2° Nous nous sommes engagés à y marcher,

3° Ce n'est pas facile, mais la récompense est au bout, tous les sacrifices sont justifiés,

4° Nous sommes ensemble en tant que peuple de Dieu, pour recevoir la nourriture spirituelle nécessaire à notre pèlerinage. Travaillons à notre salut avec crainte et tremblement,

5° Le monde nous est hostile et va à la perdition,

6° Examinons-nous nous-mêmes et ensuite nous voulons *"kräftig beten"*.

Sujets de prière pour la prière en commun :

1° Pour la purification personnelle,

2° Pour les prédicateurs, anciens et surtout pour les jeunes débutants,

3° Pour l'annonce de l'évangile partout dans le monde, à toutes les nations et peuples de la terre entière,

4° Pour ceux dans l'église qui n'ont pas encore pris la décision de se donner entièrement au Seigneur,

5° Pour ceux qui sont en danger de s'écarter de Dieu,

6° Pour les malades et les personnes âgées, qu'aucun ne meure avant d'être réconcilié avec Dieu,

7° Pour les rois et les autorités,

8° Pour nos ennemis à qui nous devons pardonner et dont Dieu veut aussi la conversion.

Si tous ces besoins, vous les ressentez comme moi, alors tombons à genoux devant le trône céleste

2.1 PROBLEMES DE DOCTRINE

Pour ce qui est de la doctrine, j'aimerai mentionner deux points. Premièrement la théorie sur la clé, selon Matthieu 16 : 19 et deuxièmement sur les trois sortes de coeur.

2.1.1 La clé

Comment avoir l'assurance de son salut ? Cette question ne préoccupait jamais les catholiques, le baptême avait déjà tout réglé, ni les protestants à qui le salut était acquis moyennant une assistance annuelle à un service de Sainte Cène. Les anabaptistes ne pouvaient pas se contenter d'une pareille solution. Le salut ne pouvait être reçu qu'après une sincère recherche d'une rencontre avec Dieu, dans le genre de l'enfant prodigue qui retourne à la maison. Je rappelle pour mémoire la première question du catéchisme d'autrefois : "Qu'est-ce qu'un personne doit désirer le plus dans sa vie ?". Cette question a été prise dans le catéchisme des mennonites de Prusse, imprimé en allemand à Deux-Ponts par les églises amisch, traduite en français par les soins de Joseph Schweitzer en 1869. Des générations ont appris à réciter cette phrase. On doit avoir le souci d'entrer dans le Royaume de Dieu. Cela demande une explication.

Balthasar Hubmaier avait coutume de dire : "Jésus-Christ a donné à l'église deux clés. La première ouvre l'église par le baptême du croyant. La deuxième donne à l'église le pouvoir d'exclure les pêcheurs de la participation à la Sainte-Cène. Ceci est la base de la discipline dans l'église.

Selon l'interprétation anabaptiste cette clé est donnée aux anciens. Dans les archives de l'Assemblée de Neuneich-Birkenhof nous trouvons pour l'année 1802 un texte pour la consécration de nouveaux anciens. Je cite les deux paragraphes qui nous intéressent :

4° "Ich befehle dir an -den Bindeschlüssel zu brauchen an denjenigen wo durch Laster oder Ungehorsam von der Gemeinde und Diener Gestraft sind und laut Evangelium an ihnen der Bann anzuweisen.

5° Ich Befehle dir an den Löseschlüssel zu brauchen, nämlich an denjenigen wo mit Gott und seiner Gemeinde versöhnt, ihnen mit Einwilligung der Gemeinde, wieder die Hand zu bieten und auf zu nehmen."

Etre dépositaire d'une telle clé marque la différence entre l'ancien et le simple croyant. Selon le texte de 1 Tim. 5 :17 : "L'ancien qui dirige doit être juge digne d'un double honneur". Il occupait une place à part et Jean Seguy remarque que cela n'est

pas conforme à la règle du sacerdoce universel qui était de rigueur avant.

En effet, Hans Nafziger raconte quand, en 1765, il était en Hollande pour régler un différent dans une assemblée, on lui a posé la question suivante : "Est-ce que ce n'est pas la solution qui remporte le plus de voix qui doit l'emporter ?" il à répondu, "puisqu'il y a désaccord entre les responsables et l'assemblée, la décision doit être prise par des anciens, non partisans, qui viennent de l'extérieur.

Un autre exemple nous vient de Jacob Amman, un homme qui prononçait facilement des excommunications. On lui avait reproché d'agir sans consulter l'assemblée. Il répond dans sa lettre, comment ces gens peuvent-ils faire une pareille remarque ? comme si la clé était donné à tous les membres. *"Gleichsam als ob des Schlüssel allen Gemeinen Geschwistern gegeben wäre"*.

Nous nous trouvons donc bien en présence de deux catégories, d'une part le peuple *"das Volk"* et d'autre part, les conducteurs. Ces conducteurs étaient souvent à plusieurs, anciens, prédicateurs et diacres. Il fallait avant chaque démarche se consulter pour agir d'un commun accord. Pour cela il fallait organiser des rencontres. En règles générale, la famille qui recevait l'assemblée pour le culte devait prévoir en même temps une petite chambre pour la rencontre des responsables qui avait lieu avant le culte. On appelait cette chambre : *die Abrath*, en lorrain c'était devenu *Abrod*, ce mot doit venir du verbe : *beraten*.

Toutes les choses importantes concernant la vie de l'église furent d'abord examinées par les responsables. C'est là qu'est donné le cours de catéchisme et la préparation au baptême. C'est là qu'est reçu le jeune homme désireux de se marier. C'est là que sont décidées les exclusions et les admissions. On échange les nouvelles locales et les lettres. C'est là que les litiges entre familles et parfois aussi entre anciens sont débattus.

Le 14 décembre 1781, Hans Nafziger écrit quelques recommandations concernant l'organisation du culte et il exhorte l'assemblée d'attendre patiemment que la réunion dans la *"Abrath"* soit terminée, car souvent, il y a beaucoup de choses à voir.

2.1.2 L'explication sur les trois sortes de coeur

Cette définition est de nature à nous surprendre. Pour ce qui nous concerne, nous ne connaissons que le converti et l'inconverti, le coeur de pierre et le coeur de chair, la mort et la vie. Pour les anabaptistes amisch, j'ai trouvé, tout au travers des deux siècles, qu'ils avaient fait une place pour une catégorie intermédiaire. Cette catégorie était nécessaire pour justifier et bien asseoir la doctrine du salut et l'appartenance au Royaume de Dieu, à l'église. Cette catégorie avait aussi un nom, on les appelait : *"die Treuherzigen"*, ceux qui cherchent sincèrement à rencontrer Dieu. Parfois on a aussi utilisé l'expression : *"Halbtaüfer"*.

Pour justifier cette théorie, on peut citer de nombreux passages et exemples du Nouveau Testament. En voilà quelques-uns le cas des vierges folles, le jeune homme riche, ce sont des

personnes qui, selon la parole du Seigneur, dans Marc 12 : 34, "ne sont pas loin du Royaume de Dieu".

On peut grouper ces *"Treuherzigen"* en trois catégories :

a) Ceux qui sont en route pour entrer dans le Royaume de Dieu. A ce sujet, l'exemple le plus souvent utilisé est celui de la parabole du fils prodigue. Entre le moment où il reconnaît son égarement et il prend la décision de rentrer chez son père, et le moment où il obtient le pardon du père, il s'écoule un certain laps de temps, le chemin de retour pouvait être long. Tant que le pardon n'est pas prononcé, il n'est pas sauvé.

Un autre cas est l'histoire de Corneille, Actes 10. Ce païen a le témoignage d'être un homme pieux, craignant Dieu, qui priait continuellement et faisait beaucoup de bien. Mais ne connaissant pas Jésus-Christ, il n'est pas sauvé. Il est sincère dans sa recherche, mais il n'est pas entré dans le royaume de Dieu.

Dans cette catégorie on peut mettre les catéchumène. Dans les actes du Birkenhof, nous lisons, le 12 Mars 1809, *"sind elf Treiherzingen zu der Gemeinde gekommen und nach ihrem bekannten Glauben, von mir, Peter Rich, auf dem Birkenhof getauft worden".*

Hans Nafziger exhorte l'assemblée à veiller de manière toute particulière sur ces "Treuherzigen", de les enseigner et surtout de leur donner un exemple de bonne conduite. Après une période de formation et de probation, le baptême, *"die Aussprechung"*. Le fils prodigue n'est plus à l'étranger, en train de se repentir, il est maintenant arrivé devant le Père. Grâce à la puissance de la clé, l'admission est prononcée officiellement. *"da nennet ihn der Diener mit Namen und spricht... der Herr wille das gute Werk, das er in dir angefangen hat, vollführen zu einem seligen End".*

La personne est maintenant membre à Part entière du peuple de Dieu. Toutefois, il reste encore une mise en garde, écoutons Joseph Schweitzer : *"Ihr müssen nicht glauben, dass es genug sey wann ihr den Heiligen Tauf empfangen haben oder bey der Gemeinde sind. Ach nein, da geht der geistliche Seelen Streid erst an".*

b) La deuxième catégorie, ce sont ceux qui se sont approchés de l'église, ayant reconnu la validité de son enseignement, mais n'ayant jamais osé franchir le pas pour se déclarer ouvertement membre par le baptême du croyant. Cela pouvait venir par la peur des persécutions, par la peur d'avoir des ennuis ou parce qu'on aimait mieux le confort du monde. On avait de la sympathie pour les croyants, on fréquentait parfois leurs cultes, mais on restait en marge. C'est là que l'expression *"Halbtaüfer"* est la plus justifiée. On trouvait cette catégorie de gens déjà en Suisse. Ce sont ceux qui hébergent les *"Taüferprediger"* qui vivaient dans la clandestinité. A Ste Marie-aux-Mines, on trouve beaucoup de ces gens avec un pied dans l'église et l'autre dans le monde.

Le grand débat entre J. Amman et ses adversaires a été de savoir si ces personnes peuvent être sauvées ou non. Pour J. Amman, il fallait être baptisé et être membre du peuple de Dieu, 'est-à-dire de l'assemblée anabaptiste. Il était impensable pour lui qu'un protestant, même sincère, puisse appartenir au peuple de Dieu. A la rigueur on pouvait le mettre dans la catégorie de ceux qui n'étaient pas loin du royaume de Dieu.

En lisant les lettres de J. Amman, on a l'impression que cette question était la plus importante que la question de la *"Meidung"*. Dire de quelqu'un qu'il faisait partie du peuple de Dieu, alors qu'il ne l'était qu'à moitié, était pour lui un scandale. Tant que l'admission n'est pas prononcée par un serviteur de Dieu, ayant la puissance de la clé, et qu'il n'y a pas d'engagement pour une nouvelle vie avec renoncement aux oeuvres de ce monde, rien n'est acquis. C'est la seule manière d'avoir de l'ordre et de voir clair dans l'église. Les anciens qui ne sont pas de cet avis, doivent être exclus de l'église.

Je cite J. Amman : *"Für's dritte, dass man die Treuherzigen Menschen, ausser Gottes Wort, nicht selig sprechen soll, die noch in den weltlichen Ordnungen stehen, und thun was an sie gefordert wird, ob sie schon den Frommen viel Hilfe und Handreichung thun"*.

Une deuxième citation, par rapport à un ancien, Haüssli Hans, : *"Uber dies tröstet er noch die Treuherzigen Menschen, die noch ausserhalb dem Glauben und der christilichen Ordnung stehen, als Tauf und Abendmahl, mit uns nicht vereinigt sind, denen spricht er die Seligkeit zu"*.

c) Dans la troisième catégorie des *Treuherzigen*, nous trouvons ceux qui commencent à tourner le dos à l'église pour rejoindre le monde. En règle générale, selon J. Amman, le salut n'est jamais acquis définitivement pour l'homme, autrement, l'apôtre Paul n'aurait pas écrit, dans Phil. 2 :12, "Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement". Ce n'est pas que Dieu ne tiendrait pas ses promesses, mais l'homme, tant qu'il est dans ce monde, peut, s'il n'est pas sur ses gardes, être tenté à s'égarer loin de Dieu. La Bible cite le cas de Démas, collaborateur de Paul, qui abandonne par amour du siècle présent. 2 Tim. 4:10.

Dans un recueil de prières qui nous vient des églises mennonites de Prusse, nous lisons dans la prière après la prédication la phrase suivante : *"Barmherziger Gott, wir bitten dich auch für alle Gutherzigen und die dein Wort gerne hören, aber keine Kraft haben, sich zur Gehorsamkeit zu begeben"*. Traduit en français, dans un livre imprimé en 1771, cela donne : "Dieu miséricordieux, nous te prions aussi pour tous ceux, qui ont un coeur bon et qui écoutent volontiers ta parole, mais qui n'ont pas des forces suffisantes pour entrer dans le chemin de l'obéissance".

Dans la prière de Joseph Klopfenstein, les *Treuherzigen* occupent également une place particulière : *"Also hätten wir noch grosse Ursach zu Bäthen für die Treuen Herzigen, wo die Evangelische Lehr besuchen, dass doch der Liebe Gott wölle sie begaben mit seinem guten Geist auf dass die Gemeine Gottes könnte durch sie vermehrt werden"*.

CONCLUSION

Le temps manque pour parler en détail de l'organisation des cultes, en particulier des cérémonies de baptême, de Sainte Cène, de mariage et de consécration de serviteurs. Pour mieux cerner la

pensée théologique, il faudrait davantage encore creuser les textes disponibles.

J'espère que mon exposé vous a permis à mieux connaître ce qui s'est passé pendant les deux siècles, de 1680 à 1880. On a souvent parlé avec un peu de gène de ces *"Stillen im Lande"*. En réalité, le mouvement anabaptiste français a bien rempli son rôle, il est devenu indépendant. Malgré les départs massifs vers les Etats-Unis et d'autres abandons, il a su se doter d'une structure solide. Il est moins étroit qu'on ne pourrait penser. Il adopte les écrits de Menno Simons et de Dirk Philips, nos meilleurs théologiens. Il signe la confession de foi hollandaise de Dortrecht. Il adopte le catéchisme des mennonite de Prusse. Il chante dans le "*Ausbund*", recueil de cantiques composés principalement en Autriche.

L'influence réformatrice de J. Amman a pleinement jouée et gagnerait à être mieux connue.

On a aussi dit que le piétisme a beaucoup influencé le mouvement anabaptiste. On pourrait aussi retourner la question et se demander si Phil. Spener, natif de Ribeauvillé, filleul de la comtesse de Salm, n'a pas été, lui, influencé par le mouvement anabaptiste , très présent dans ce secteur à ce moment.

Le mouvement anabaptiste français n'a jamais eu d'avocat. les mennonites américains parlent de nous avec une certaine condescendance. Il y a comme une rupture entre le passé et le présent parce qu'on n'a jamais fait l'effort de bien comprendre. Je comprends mieux, aujourd'hui, pourquoi il y avait ce mur d'incompréhension entre d'une part l'évangéliste Joseph Muller et d'autre part les anciens de Meuse et Haute Marne

Le temps est venu de voir les choses autrement. Nous vivons beaucoup sous l'influence des théories revivalistes, venues d'Outre-Mer. Jetons un nouveau regard sur notre passé. Cela pourrait éclairer notre présent et nous aider dans nos difficultés et orientations d'aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.

Ernest HEGE

LISTE DES OUVRAGES ET DOCUMENTS CONSULTES

1) Jean Seguy - "Les assemblées anabaptistes-mennonites de France"
2) Les encyclopédies mennonites, allemande et américaine
3) Muller - "Geschichte der Berner Taüfer"
4) Heiz - "Taüfer im Aargau"
5) Pfister - "Auswanderungen aus de Knonauer Amt".
6) Recueil de lettres concernant la période de 1693 à 1700 sur le mouvement Jacob Amman
7) Diverses lettres de Hans Nafziger
8) Handbuch de Hochburg
9) Handbuch de Joseph Schweitzer
10) Travaux de Robert Baecher
11) Diverses prédications, entre autres, celles de Joseph Klopfenstein, de l'Assemblée de Florimont.

LE CIMETIERE DES QUELLES

Le hameau des Quelles -parfois orthographié Yquell dans les documents allemands de la fin du 19ème et du début du 20ème siècle, également les Quevelles dans les archives françaises plus anciennes- est l'un des nombreux composants avec Salm, Fréconrupt, Albet, La Claquette, Maison Neuve, Vipucelle, Vacquenoux, Malplaquet et Haymonrupt de la commune de La Broque.

Autrefois, il faisait partie de la Principauté de Salm, indépendante jusqu'en 1793, et hébergeait, comme plusieurs autres lieux isolés du secteur, des cultivateurs-éleveurs mennonites.

Un document en possession de Joseph Bacher, descendant de ces familles et demeurant sur place, nous livre les patronymes les plus courants et la diaspora du groupe. Il s'agit d'un relevé des dons destinés à l'entretien du cimetière privé des Quelles. On y relève les noms et endroits suivants : la veuve Beller du Bambois, le veuve Sommer de Schirmeck, Joseph Bacher de l'Evreuil, Jean Bacher de "France" (sic !), Jean Gingrich de Geisswasser, la veuve Scherig de Schirmeck, Joseph Lauber de Colroy, André Bacher de l'Evreuil, Christian Bacher du Chauffour, Henri Neuhauser de Charasse, Jean Bacher du Bambois.

Nos lecteurs et amis connaissent bien à présent le cimetière du Salm, le seul d'Alsace étant inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques et à bénéficier de ce fait à la fois d'une protection -surtout morale- quant à sa préservation et de visites guidées lors des traditionnelles journées "Portes Ouvertes" début septembre de chaque année. Par contre peu d'entre eux se sont rendus jusqu'à présent à celui des Quelles, qui, à vol d'oiseau, n'est pourtant situé qu'à un peu plus d'un kilomètre du premier.

Il est vrai que son cadre est moins pittoresque et son ordonnancement moins romantique. Mais une grande partie de ses pierres tombales sont tout aussi remarquables que celles de Salm et constituent indéniablement elles aussi des témoins d'un art populaire original encore méconnu et énigmatique.

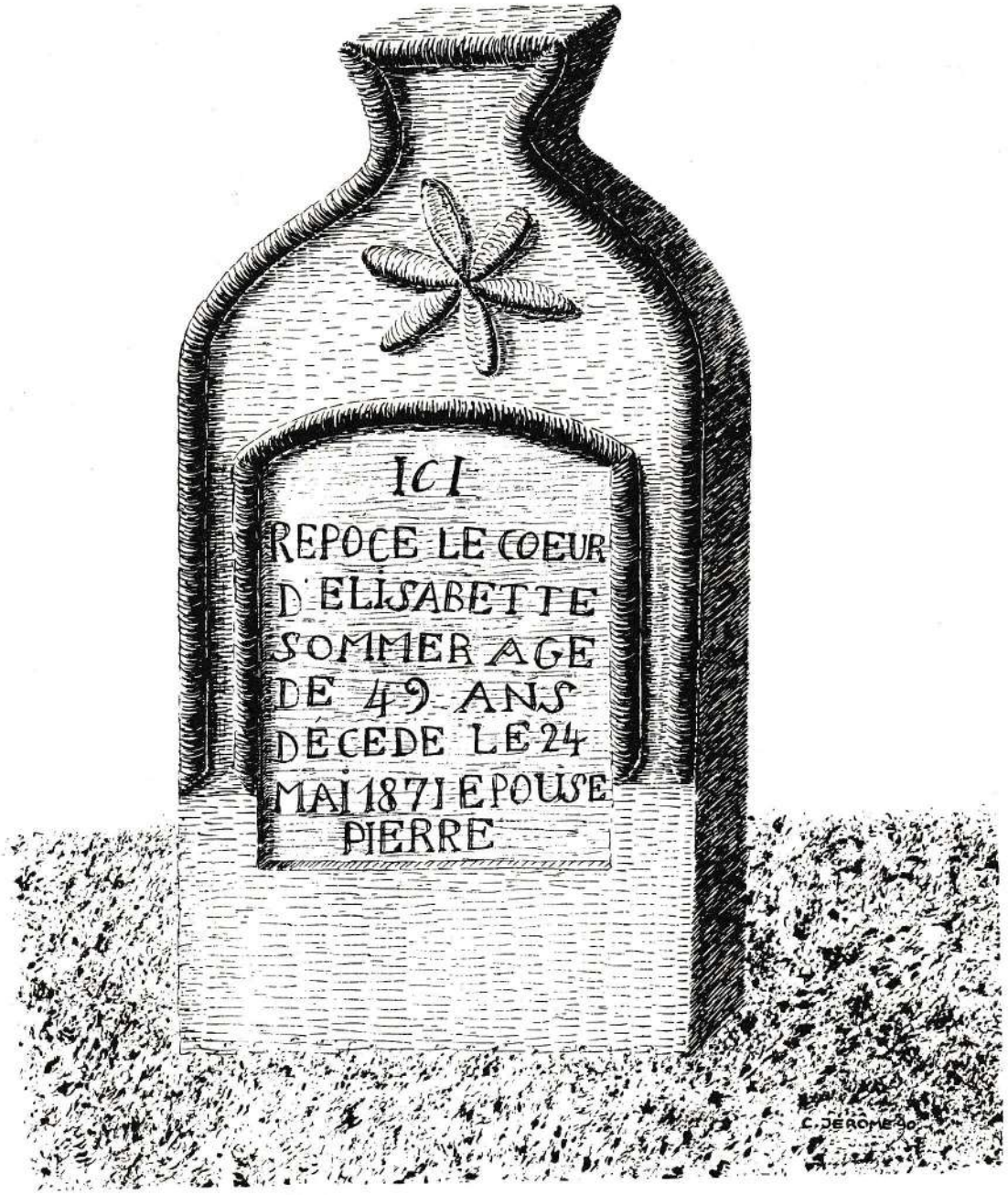
Propriété privée des familles Beller-Bacher, il a été offert en 1975 à la commune de La Broque qui, en échange, se charge de son entretien et de sa conservation.

Nous ne reviendrons pas ici sur le problème de la signification du coeur gravé ou sculpté sur les pierres funéraires du secteur et qui, jusqu'à présent, n'ont pas pu être expliqués autrement que par des suppositions. Mais les stèles du cimetière des Quelles présentent un autre symbole tout aussi curieux, une étoile, le plus souvent à six branches, dont la signification -si on l'estime différente d'un rôle uniquement décoratif- reste encore à définir

Le fait de s'intéresser aux pierres tombales anciennes des mennonites ne relève ni d'une mode, encore moins d'une "nécrophilie" maladive. C'est que la plupart d'entre elles sont les seuls restes tangibles et concrets d'une mini-civilisation,

d'une mini-culture, différentes de celles de la société englobante, et par là-même des témoins sociologiques irremplaçables. C'est ce qu'ont bien compris deux chercheurs allemands, Werner Enninger et Michèle Wolff qui, depuis plus d'un an, travaillent sur ce thème. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler dans un futur numéro de "Souvenance".

Pour l'instant, nous vous proposons de jeter un coup d'oeil sur deux pierres de ce cimetière choisies pour leur représentativité. Le dessin de chacune d'elles est accompagné d'un commentaire destiné à mettre en évidence les observations d'ailleurs non exhaustives que l'on peut faire à ce sujet.



En dehors de sa forme si particulière et de son décor, la pierre tombale d'Elisabeth SOMMER tire son originalité de son inscription. Deux éléments de cette dernière sont surprenants : la notion de "coeur" et la mention de seul prénom du mari.

Par contre les défauts d'orthographe -des erreurs à REPOSE, ELISABETH, AGEE, DECEDEE- sont courantes dans le épitaphes qu'il nous a été possible de relever dans le secteur. Elles trahissent le travail d'un sculpteur, peut-être un simple tailleur de pierres, d'origine modeste et ne maîtrisant qu'imparfaitement la langue française. C'est bien pourquoi nous avons qualifié, dans d'autres études consacrées à ce problème, cet art naïf d'art populaire.

Des erreurs existent semblablement dans les nombres et les dates. En effet, les registres d'état-civil précisent qu'Elisabeth SOMMER n'avait que 47 ans à sa mort, et non 49 comme indiqué, et aussi qu'elle est décédée "le 22 mai à 8 heures du matin" et non le 24.

L'acte de décès rédigé par le jeune secrétaire Emile Antoine de La Broque nous fournit d'autres précisions intéressantes : la défunte, cultivatrice, fille de Jacques SOMMER et de Barbe ROBY, était l'épouse de Pierre BACHER, 52 ans en 1871, domicilié à Bourg-Bruche.

Pourquoi se trouvait-elle chez son frère Jacques, aux Quelles, au moment de son décès ? Pourquoi ne fut-elle pas enterrée à Bourg-Bruche où les mennonites avaient pourtant un cimetière, au lieu-dit l'Evreuil, et où elle demeurait habituellement ? Nous l'ignorons pour l'instant.



La pierre tombale de Christian GERIG mort en 1859 au proche Salm où la famille avait fait souche comporte les habituelles fautes d'orthographe et les classiques erreurs dans les nombres, si l'on s'en tient aux dates figurant dans le très officiel registre d'état-civil. Mais le plus important nous semble ailleurs.

Tout d'abord dans la manière d'orthographier le patronyme de notre personnage. En effet, au hasard de nos lectures, nous avons rencontré les variantes suivantes : CHERICK (pierre tombale, 1859) - SCHERICH (signature de Joseph, 23 ans, le fils du défunt, 1859) - SCHOERIQUE (état-civil de La Broque, 1859) GERRIG, KERICK, KERIK, KERIQUE (Ste Marie-aux-Mines, 1766) - GERIQUE (Menoncourt, 1846), SCHERICK, SCHIRSCH, SHERK (Recherches hist. sur les Anab... P. 296).

Autre curiosité : comment se fait-il que demeurant à Salm -ou bien dans la ferme à présent Maison Forestière du Coucou, ou bien dans celle actuellement connue sous le nom de café Dock-Adam-Casner, toutes deux anciennes propriétés de la famille- Christian GERIG soit enterré aux Quelles

La réponse nous est fournie par Pierre SOMMER qui, dans son irremplaçable série intitulée "Historique des Assemblées", signale une "désunion regrettable" dans l'assemblée survenue vers 1850 et que certaines familles se réunissaient à Salm même et d'autres - notamment les SOMMER, dont faisait partie l'épouse du défunt- au proche hameau des Quelles.

Il ne nous reste plus qu'à signaler une dernière curiosité. Au dos de la stèle figurent l'inscription suivante : "Catharina BAECHER, Ehefrau von Christian SCHERICH, Geb. auf dem Salm den 15ten Februar 1831, entschlafen in dem Herrn den 3ten April 1887". Sur la tombe voisine, on lit : "Christian SCHERICH, décédé le 17 7bre 1892 âgé de 62 ans". Enfin sur une pierre commémorative scellée dans la façade du berceau de la famille, on peut lire : "Fondée en 1862 par Christiane (sic) et Madeleine SCHERICH cultivateurs à Salm".

Quatre Christian GERIG ont donc vécu à la même période sur les lieux, à moins que l'un d'eux se soit remarié, car le nom des épouses est chaque fois différent.

Claude JEROME

LES ANABAPTISTES D'ALSACE AU XVIIème SIECLE
-HEIDOLSHEIM-

Après avoir étudié successivement[1] les circonstances dans lesquelles se sont installés, ont prospéré puis ont disparu les anabaptistes dans les villages de Jebsheim et d'Ohnenheim, nous poursuivons la série par le très intéressant village de Heidolsheim car les anabaptistes y sont également signalés. Nous nous pencherons sur les personnages que nous y avons rencontrés tout en posant quelques nouveaux jalons indispensables à la compréhension de l'anabaptisme en moyenne Alsace. Ce XVIIème siècle, siècle de tous les troubles, remodela en profondeur le paysage alsacien aussi bien sur le plan politique, qu'économique, social et religieux. Pour une meilleure compréhension de l'environnement politique et économique, qui en définitive était à peu de chose près le même pour l'ensemble des villages du Ried, nous renvoyons le lecteur à nos études parues précédemment. Seuls les faits essentiels seront rappelés. Ils seront complétés par des témoignages tirés des pièces d'archives propres à ce village et toujours en rapport avec notre thème d'investigation.

Heidolsheim, situé sur la route menant de Sélestat à Marckolsheim, n'est distant que de quelques kilomètres d'Ohnenheim, en allant vers le nord. Son église dédiée à St Sigismond (l'église actuelle ne fut édifiée qu'au milieu du XIXème) était alors succursale de celle d'Ohnenheim. Le village, lui aussi, était inféodé à la prestigieuse seigneurie de Ribeaupierre et rattaché au bailliage de Guémar.

L'anabaptisme n'était pas une nouveauté à Heidolsheim. Déjà en 1540, la fille d'un certain Siegfried HENSSLIN[2], se prénommant Margareth, originaire du village, fut signalée à Sélestat comme ayant participé à une assemblée d'anabaptistes près du Rosenkranz. Mais la nature de cet "anabaptisme des campagnes", n'a pour lors pas encore fait l'objet d'études suffisantes. Si pour elle, en cas d'arrestation, les conséquences pouvaient se limiter à l'abjuration ou au bannissement, en revanche, deux femmes anabaptistes de Sélestat subirent le verdict de la mort par noyade dans la même année 1535 qui fut témoin des excès de l'anabaptisme de Munster en Westphalie.

Un immigrant suisse :

Notre histoire commence là encore par la désormais habituelle migration douloureuse d'une famille suisse qui trouva asile et tolérance dans ce lieu meurtri par la terrible Guerre de Trente Ans (1618-1648).

Le canton de Zurich, alors qu'il était épargné par le feu et le sang d'une guerre politico-religieuse qui atteignait tout le nord de l'Europe, avait des démêlés avec une fraction de sa population qui, depuis un siècle, parvenait à survivre malgré plusieurs vagues de persécutions : les anabaptistes pacifiques. Deux points essentiels leur furent reprochés. Ce sont d'une part la non adhésion à l'église réformée institutionnelle (ils prônaient le rattachement à une église sur décision personnelle marquée par

---

1. Abréviations : SA : Souvenance anabaptiste Mennonitisches Gedächtnis.
ML : Mennonitisches Lexikon.
Robert Baecher, "Les anabaptistes au XVIIème siècle, Jebsheim", "Les anabaptistes..., Ohnenheim", SA 7/1988, p.35-56 et SA 8/1989, p.23-62.

2. Archives municipales de Sélestat (à la Bibliothèque humaniste) GG78 et GG148.

un baptême en "âge de raison" et la séparation de l'église et de l'état) et d'autre part le refus de l'usage des armes quelles qu'en soient les circonstances. Pour le reste, ils se déclarèrent dans leur grande majorité, soumis aux autorités "selon leur conscience". Une telle attitude, si elle devait prendre de l'ampleur, et ce fut le cas au début du XVIIème, ne manqua pas de préoccuper les autorités qui choisirent de réprimer durement les anabaptistes.

La chronique anonyme d'un "frère" zurichois[3], que d'aucuns qualifièrent de partiale, relate les débuts difficiles d'un jeune couple qui s'est marié le 15 mars 1641. Peu après cette union, jugée illégale par les autorités qui furent prévenues par la rumeur, le mari, Hans RINGER de Rossau (près de Mettmenstetten) fut interpelé et emmené à Zurich. Dans les sous-sols de l'hôtel de ville il fut tourmenté et battu afin de lui faire avouer l'identité de celui qui avait procédé à la cérémonie. De là on le conduisit à la prison d'Oetenbach rejoindre ses coreligionnaires incarcérés pour les mêmes activités. Plus tard, des traqueurs à la solde du gouvernement molestèrent sa jeune femme -elle était à ce moment-là en couches- si cruellement, précise le rapporteur, que les douleurs de l'enfantement furent particulièrement fortes. On voulut l'emporter sur une civière, mais personne ne voulut se charger de la besogne et seules de vives menaces permirent de "transporter" la malheureuse sous les chaînes. On l'extrada hors du pays où elle ne tarda pas à être rejointe par son mari enfin libéré, mais banni. Ainsi débute l'histoire de la famille RINGER qui ne représente pas un cas isolé puisque de nombreux témoignages similaires sont rapportés.

<u>Dans les coulisses</u> :

Quel fut le sort de ces réfugiés ? A partir de 1637, l'Alsace avait payé l'essentiel de son lourd tribut à la Guerre de Trente Ans qui se terminait de l'autre côté du Rhin après l'intervention des Français. Toute main-d'oeuvre était bonne à prendre et les anabaptistes se joignirent aux rescapés. Ensemble, ils se mirent à l'ouvrage pour reconstruire les villages et défricher les terres. Les Ribeaupierre n'étaient pas les seuls à inciter les anabaptistes à s'établir dans le pays. La seigneurie de Rathsamhausen et même l'Evêché se montrèrent accueillants comme le montrent les exemples de Mackenheim et de Kunheim où, en 1651, "les anabaptistes dans ces villages ne payent rien (comme imposition) car personne d'autre n'y habite"[4]. Quatre années plus tard, ils durent quitter le village de Mackenheim sans y être remplacés et furent même condamnés en 1656 à de lourdes amendes pour s'être réunis à la Pentecôte. Parmi ces "fauteurs" devait se trouver notre Hans RINGER de Heidolsheim.

Plusieurs anabaptistes furent récompensés de leurs efforts en se voyant confier une grande part des fermes et des moulins dépendant de la seigneurie de Ribeaupierre. Cette soudaine magnanimité du comte Jean-Jacques de Ribeaupierre (°1598 +1673) -il succéda aux affaires de la seigneurie à son frère aîné Georges Frédéric en 1651- à l'égard des anabaptistes ne fut pas la seule action qu'il entreprit. Souvenons-nous de son intervention auprès de l'Evêque pour défendre ceux-ci -alors que leur cause semblait difficilement défendable au vu des coutumes de l'époque- ou encore lorsqu'il accordait le droit de réunion[5] aux anabaptistes dans le moulin d'Ohnenheim (ces deux événements ont certainement un lien de cause à effet entre-eux).

---

3. AUSBUND, Verlag von den Amischen Gemeinden, Lancaster County, 1977, p.846-847.

4. ADBR-E 665, p.103.

5. SA 8/1989, p.33 et 42.

Le chroniqueur OTTIUS[6] dans ses "Annales Anabaptistici", bien documenté puisque son ouvrage parut en 1672, y rapporte l'intense activité diplomatique des Etats hollandais auprès du gouvernement de Zurich pour atténuer la peine des anabaptistes. Ils employèrent parfois dans leur correspondance des termes de donneurs de leçon qui ne firent qu'accentuer l'entêtement des zurichois. Ce qui n'a jusqu'à ce jour pas été souligné, c'est le soutien dans certaines démarches d'une partie de la noblesse protestante alsacienne (Ritterschaft). Bien sûr, celui-ci n'est pas exprimé avec la même efficacité politique que leurs homologues hollandais. Elle obtint toutefois une réponse écrite[7] justifiant de l'opportunité du blocage des biens des anabaptistes dans le canton. Probablement la noblesse protestante alsacienne la jugeait-elle contraire à toute règle humanitaire et chrétienne. Qui, sinon le comte Jean-Jacques pouvait être l'instigateur de cette lettre de 1660 ? Les autres signataires éventuels de cette réclamation, -mais là ce ne sont que des suppositions qui ne pourront être confirmées que par la découverte des documents originaux,- ont pu être les seigneurs de Rathsamhausen et d'autres petites seigneuries de la moyenne Alsace. Moins certaine est en revanche la participation des Wurtemberg de la seigneurie de Horbourg-Riquewihr, quoique les anabaptistes y fussent également présents. Encouragés par cette démarche, les anabaptistes de la région firent parvenir leur propre requête la même année. Ils demandaient à pouvoir retrouver à nouveau leurs biens, mais n'obtinrent pas satisfaction.[8]

Comment expliquer un tel soutien de la part de Jean-Jacques de Ribeaupierre ? On peut y voir l'influence de sa mère, la comtesse Agathe de Solms, dont la piété profonde et "dénuée de toute étroitesse confessionnelle"[9] est connue. Mais encore fallait-il que quelqu'un, que nous n'hésiterons pas à qualifier d'influent, attirât son attention sur la question anabaptiste. En filigrane apparaît un personnage dont nous n'avons fait qu'ébaucher la vie et la personnalité[10] : Adolphe SCHMID, à cette époque ancien de la communauté anabaptiste de Sainte-Marie-aux-Mines et dont nous aurons à reparler.

L'installation à Heidolsheim :

Comme tous les autres villages du Ried, Heidolsheim avait cruellement souffert de la guerre et les forces vives s'unirent sans distinction d'origine ou de confession pour lentement redonner à Heidolsheim un semblant de vie économique et sociale. Le village ne comptait en 1659 que 10 familles d'agriculteurs[11] avec 26 enfants, 35 chevaux, 11 boeufs, 25 vaches, 33 cochons et 20 moutons. Aucun anabaptiste n'est nommément désigné comme tel parmi les chefs de famille alors qu'ils semblent avoir été présents quelques années auparavant. Seul peut-être Anthoni JOCKLE de Langenthal (canton de Berne) a pu avoir été des leurs[12]. Hans RINGER ne fut pas recensé à cette date car il exploitait déjà depuis 1657, la ferme

---

6. OTTIUS, ANNALES ANABAPTISTICI, Bâle, 1672.

7. Op. cit., p.351.

8. H.U. PFISTER, DIE AUSWANDERUNG AUS DEM KNONAUER AMT (1648-1750), Zurich, Verlag Hans Rohr, 1987.

9. H. STROHL, LE PROTESTANTISME EN ALSACE, Strasbourg, Editions Oberlin, 1950, p.168.

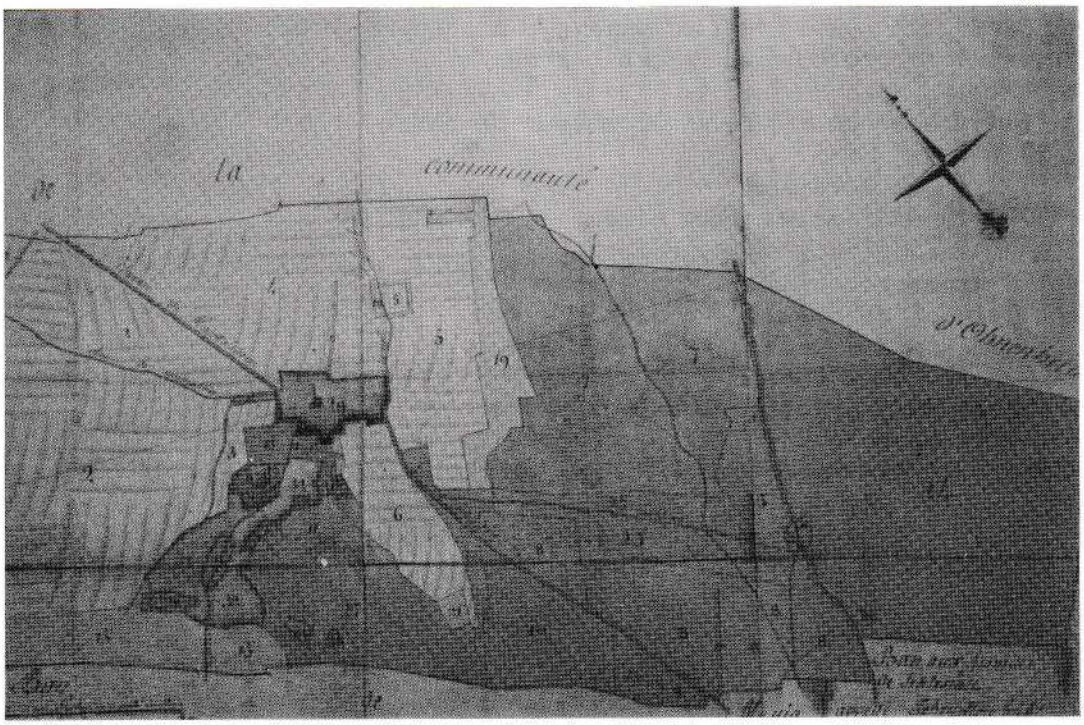
10. SA 7/1988, p.39 et 40.

11. ADHR-E 1140.

12. ADHR-E dépôt 30 Guémar- JJ59. Peut-être s'agit-il d'un parent de l'anabaptiste Martin Jockhe signalé à Ohnenheim à la même date.

seigneuriale de Heidolsheim qui se trouvait à l'écart du village[13]. Voici le contrat :

"La ferme de Heidolsheim et ce qui en dépend comme écurie, maison et jardin ont été loués pour 3 ans à compter de la St Georges de l'année 1657. Les deux premières années, il devra verser au charpentier Ulrich HAUSER 90 florins et la dernière année 50 florins au seigneur bienveillant. Durant ces trois années, il devra défricher les champs laissés à l'abandon dépendant de la ferme et les remettre en état. Ce en quoi, le titulaire est libre de charge de guerre et de corvées, hormis celles de l'entretien habituel des chemins et des sentiers pour le village."



Plan du finage de Heidolsheim en 1760 [ADBR-C560(148)]
En repère 29 : le village, et isolé à droite de l'image : le moulin sur la Blind

Ulrich HAUSER (alias HOUSER), le meunier anabaptiste d'Ohnenheim, prêta main-forte à son voisin pour les travaux essentiels. On voit là l'habileté avec laquelle la chancellerie savait utiliser les compétences de chacun de ses sujets pour améliorer son patrimoine sans bourse délier puisque ces sommes lui revenaient ensuite par le truchement des loyers.

Aussi bien Hans que Ulrich occupaient des responsabilités au sein de la jeune communauté anabaptiste alsacienne qui se réunissait régulièrement et en toute légalité au moulin d'Ohnenheim. Hans était amené à y intervenir en sa qualité de prédicateur ou, pour reprendre la traduction littérale allemande, de "serviteur de la Parole". Tous deux apposèrent leurs signatures à la confession de foi de 1660. Elle resta la base doctrinale des mennonites durant les siècles suivants (elle fait encore autorité chez les amish du nouveau monde).

---

13. Tous les documents relatifs à la ferme, sauf indication particulière se trouvent dans le dossier 13J43 aux ADBR.

Mais revenons encore un instant aux travaux effectués par Ulrich HAUSER, le charpentier et meunier d'Ohnenheim. Il se vit confier la construction d'une grange de 100 pieds de long et de 35 pieds de large dans laquelle devaient se trouver une étable double pour 20 pièces de bétail et une écurie pour 5 chevaux. De plus, il dut effectuer les réparations dans la maison en travaux de menuiserie et de charpente et réaliser un portail neuf. Les frais occasionnés étant réglés directement par "Hans Rinkher de Rossaw", soit 90 florins en argent comptant, 5 ohmen (muids) de vin et 12 viertel de méteil , "ces derniers devant revenir directement à la seigneurie puisque Ulrich Hauser sera redevable en mai 1658 du loyer pour le moulin d'Ohnenheim (renouvellement de son bail). En compensation, il pourra disposer de la moitié des copeaux (sic)."

La gestion très méticuleuse et le souci exemplaire qu'avaient les Ribeaupierre dans la conservation de leurs archives ont même permis de retrouver sur une feuille annexe les dépenses qui furent faites par la seigneurie à l'occasion de ces travaux :

"135 pièces de sapin et 30 pièces de chêne
30 lattes
1000 clous à lattes
300 clous à lattes sans têtes
200 clous plus gros pour le portail
150 clous pour les lattes à toit
1 quintal de chaux
12 chariots de sable
2000 brandons (bottes) de paille
4 chariots de lattes à toit
les travaux de serrurerie, payés 4 fl. 12 bz.
les couvreurs pour poser la chaume sur la grange ont été payés 20 fl.
la main-d'oeuvre pour couvrir la maison et refaire l'intérieur, comme aussi enduire d'argile (bekleiben) la grange a coûté 26 fl.
La paille de couverture a été achetée (à) :

- des nobles de Mackenheim	485 bottes
- Hans Huckh	150 b.
- Ulrich Forrer (anab. d'Ohnenheim)	150 b.
- Mattheus Ventz	200 b.
- chez les anabaptistes de Mackenheim	400 b.
- chez Mr le curé de Elsenheim	100 b.
- de Marckholtsheim	285 b.

	1770 b."

Prenons note de la provenance très diversifiée des fournitures. L'époque ne se prêtait pas aux chicaneries religieuses ! Cette particularité est encore renforcée par la lecture du contrat suivant dans lequel nous apprenons que l'exploitation des terres de l'église de Heidolsheim fut confiée également à RINGER (unter seinem Pflug) moyennant 6 quartauts la première année et 7 quartauts de grains pour les suivantes, moitié en blé et moitié en avoine. Le montant du bail de trois ans fut porté à 66 florins. Ils servirent en partie à payer Ulrich HAUSER pour de nouveaux travaux d'agrandissement. Le contractant fut autorisé à faire paître 24 têtes de bétail au plus, tout en bénéficiant des mêmes dispenses que précédemment.

Ce dernier point est à souligner car l'exemption de corvées et de charges accordées au fermier dès le début, et dont bénéficieront tous les fermiers qui suivirent, donneront lieu à de vives contestations avec le village à la fin du XVIIème siècle. Cette particularité fut très certainement négociée si l'on connaît les réticences qu'avaient ces "pacifistes" à faire usage d'une arme contre autrui, ne fût-ce que pour assurer un service de garde ou encore pour contribuer à l'érection des fortifications et autres ouvrages

militaires le long du Rhin (Breisach est tout proche)[14]. Aussi, préférèrent-ils lorsque cela était possible, monnayer leur défection[15].

Jusqu'à la Guerre de Hollande (1672-1679) :

Le fermier, maintenant bien établi, fait prospérer le domaine qui lui a été confié, sans difficultés. En 1663, le bail est reconduit pour 3 ans dans les mêmes termes que précédemment. A cette occasion, le loyer a été relevé à 100 fl. à verser avec ponctualité au chancellier STOTZ au château de Ribeauvillé. En guise de garantie pour la préservation et l'entretien de ce patrimoine, les biens mobiliers et immobiliers "du moment et à venir" que Hans RINGER et son épouse possédaient, servirent de caution. Un fait inhabituel dans ce contrat est l'implication de sa femme dont le nom ne nous est pas rapporté ; ils conclurent conjointement l'acte par "Handtreüe" et promesse en guise de serment comme cela était l'habitude chez les anabaptistes. La seule explication que nous pouvons apporter est que cette dernière était issue d'un milieu social très aisé car aucun autre intervenant ne se porte garant...et pourtant ceux-ci ne manquaient pas dans la région. Cette démarche est probablement à mettre en relation avec les demandes faites auprès des autorités zurichoises par les anabaptistes eux-mêmes à partir de 1660, et aux pressions exercées par la seigneurie de Ribeaupierre associée aux états hollandais pour débloquer les biens des anabaptistes retenus dans le canton.

En note au contrat, nous trouvons les surfaces de terres exploitées par l'anabaptiste :

- en biens propres et vacants (non revendiqués mais qui ont été défrichés)
- 66 acres et en prés
- 15 journaux
- en louage de l'église
- 46,5 acres et en prés
- 8 journaux total : 112,5 acres et 23 journaux (environ 34 hectares dont 2/3 de champs et 1/3 de prés)
-3 journaux de prés situés sur le ban de Berckheim lui furent encore attribués par la suite.

Hans RINGER fait refaire le mur autour de la ferme par un maçon du Tyrol, Christophe SCHEIDLIN, "aussi haut et large" qu'il l'était précédemment (avant la Guerre de Trente Ans) et envisage la construction d'une autre étable.

Les documents font défaut et ne permettent pas de conclure la question de l'installation éventuelle d'autres anabaptistes au village avant 1674.
Cette brève période de calme prit fin par la Guerre dite de Hollande et le Ried fut à nouveau la proie facile des troupes qui le rendirent méconnaissable provoquant par là le départ de bon nombre de ses habitants. L'un des fils de Hans RINGER nous narre sa dramatique situation :

Le 26 février 1675, "Johann Rinck" et ses deux autres frères font parvenir une supplique au comte dans laquelle ils font part du décès de leur père (die Schuld der Natur durch den zeidlichen Todt bezahlen miessen) survenu quatre semaines auparavant à Sélestat où ils avaient trouvé refuge. Le passage des troupes de "Turn" (Turenne), en mai, les dépouilla de chevaux et des biens qui se trouvaient dans la maison, occasionnant pour plus de

---

14. Sur le sujet : J.C. STREICHER, "Les paysans d'Alsace et les charges de guerre au lendemain de la paix de Westphalie", in "Histoire de L'Alsace rurale", Strasbourg, Librairie Istra, 1983, p.161 à 167.

15. SEGUY, "Les assemblées anabaptistes-mennonites de France", Paris, Ed. Mouton, 1977, P.130s.

100 florins de dommages. Peu de temps après, ce fut le tour des troupes impériales du régiment de Lunebourg qui établirent leurs quartiers au moulin. Sept cavaliers durent être "entretenus" et en partant, ils emportèrent avec eux 30 quartauts de grains, cinq chevaux avec leur harnachement, une voiture neuve et beaucoup de choses de leur pharmacie[16] de sorte qu'ils furent dans l'impossibilité de rembourser leurs dettes et leur loyer.

La recherche d'un hypothétique acte de décès dans les registres paroissiaux de Sélestat[17] est demeurée infructueuse -il fallait s'y attendre-, mais en revanche nous y trouvons en date du 6 novembre 1675, le décès et l'enterrement de Jacob, un adolescent (certainement petit fils du défunt) fils de Jacob RINCK "fermier seigneurial de Heidolsheim". Dans ce registre catholique, il est mentionné comme étant luthérien probablement pour éviter des tracasseries dont personne ne voulait.

On retrouve la trace de Hans RINGER le jeune (alias Rink) en 1685 à Osthofen dans le Palatinat où il était employé tout comme Peter (probablement son frère) en qualité de travailleur journalier[18].

La population de Heidolsheim n'eut à déplorer aucune perte en vie humaine et les bâtiments furent dans une certaine mesure préservés des actes de malveillance [19]. Toutefois, une grande partie des habitants préféra trouver refuge dans les villes fortifiées compromettant du même coup les récoltes qui feront défaut et entraîneront la disette dans les campagnes.

C'est à ce moment-là précisément qu'intervint l'offensive du curé dans le but de faire chasser les anabaptistes du secteur[20]. Mais paradoxalement, non seulement la situation finit par s'arranger, mais nous voyons apparaître, peu à peu, à Heidolsheim de nouvelles familles anabaptistes (elles se sont peut-être installées avant le conflit, mais les éléments manuscrits nous font défaut pour l'infirmer ou le confirmer).

<u>Un lucernois</u> :

Heidolsheim ne comptait en 1678 que huit familles dans sa totalité[21], autant dire que les inquiétudes n'étaient pas encore dissipées. La ferme trouva un nouveau locataire en la personne d'un lucernois de Rothenburg, Hans Bählmann (orthographié aussi Biehlmann). Son appartenance au mouvement anabaptiste ne peut être établie avec certitude même si lui aussi pratique la "Handtreüe" et la promesse au lieu du serment habituel. Le canton de Lucerne était en effet le chef de file des cantons catholiques et la Réforme n'y eut pas prise. Bien que quelques anabaptistes y connurent des souffrances au début du XVIème siècle, aucune étude historique à notre connaissance ne fait état de leur activité durant la deuxième moitié du XVIIème siècle. Il signa ses contrats "HBN" -en écriture inverse!- avec

---

16. Cette pharmacie ou plutôt droguerie était nécessaire à l'élevage des bêtes pour lutter contre les épizooties. Les mêmes remèdes servaient bien souvent aux hommes également...Cette adresse pour soigner les animaux fut reconnu aux anabaptistes dès le XVIIème siècle. SA 7/1988 p.39.

17. Bibliothèque Humaniste de Sélestat -Registre paroissial des décès.

18. Hermann et Gertrud GUTH, PALATINE MENNONITE CENSUS LISTS 1664-1793, Mennonite Family History ; Elverson PA, 1987, p.18

19. ADHR-E 1140

20. SA 8/1989 p.39 à 45.

21. ADHR-E 1225

Catherine Agathe de Ribeaupierre (la soeur du défunt comte Jean-Jacques décédé en 1673 et épouse de Christian II de Birkenfeld à qui échut le comté). Ses relations avec les anabaptistes semblent avoir été étroites comme en témoigne une plainte rédigée avec Jacob KLEINER contre le meunier du village, Hans SCHMID, accusé de ne pas payer ses dettes[22].

Le 20 février 1692, Hans BIEHLMANN se présente à la chancellerie pour signifier qu'il ne peut plus continuer sa tâche de fermier. Il propose Hans BACHMANN, auparavant manant à Ohnenheim, pour la poursuite du bail, en présence de l'anabaptiste Jacob KLEINER, le fermier seigneurial et bourgeois de Jebsheim, comme garant. La proposition fut acceptée.

Nouvelle datation d'un document :

Au milieu du XVIIIème s., un célèbre historien alsacien, l'abbé Grandidier, consigna dans ses manuscrits[23] un rapport repris du curé de Mussig (il commet une première erreur en l'attribuant au curé de Mutzig!) dans lequel sont relatés les témoignages de trois anabaptistes. La datation du document, qu'il situe au début du XVIIIème siècle, peut être remise en cause pour diverses raisons que nous exposerons. L'intérêt de restituer ce document dans le temps réside dans le fait qu'il est utilisé, quoique partiellement, par les historiens sociologues dont les sources, si elles s'avèrent erronées, peuvent donner lieu à des interprétations inexactes de l'histoire.

Le curé de Mussig y relate les déclarations des trois anabaptistes car, dit-il, "je me suis proposé de ne rien dire dans cette instruction au sujet des anabaptistes en Alsace qui ne soit constant et avéré par leur propre confession". Noble démarche !

Il fait remonter leurs origines, à la date de rédaction du rapport, aux cantons de Berne et de Zurich, ce qui ne constitue pas une nouveauté en soi, mais il précise plus loin que dans ces lieux, "cette persécution à commencé il y a environ cinquante ans et elle dure encore aujourd'hui". Comme il est connu que la répression zurichoise date des années 1635 à 1645, le document en question n'a pas pu être rédigé après 1700.

Dans le paragraphe suivant, il est question des lieux d'installation en Alsace, lieux "qui m'ont été donnés par écrit[24] par les trois anabaptistes à ce député (envoyé) par ceux de leur communion, ils disent qu'ils n'en savent pas d'autre."

Baldenheim (lieu d'assemblée).....8 feus
Mussig.....4 feus
Heidolsheim.....4 feus
Boesenbiesen.....2 feus
Ohnenheim (lieu d'assemblée).....9 feus
Mackenheim.....2 feus
Elsenheim.....1 feu
Grussenheim.....1 feu
Jebsheim (lieu d'assemblée).....7 feus
Artzenheim.....1 feu
Kunheim.....4 feus
Durrenentzen.....4 feus

---

22. ADHR-E dépôt 30 Guémar-JJ60

23. "Extraits des manuscrits inédits de Grandidier", publié dans REVUE D'ALSACE, 1867, p.208 à 221, et mentionné partiellement par SEGUY, p.142 qui pose la question de la datation.

24. Le document original est perdu ou a été détruit.

Wihr.....3 feus
Ostheim.....1 feu
Illhaeusern.....1 feu
Sainte-Marie-aux-Mines
(lieu d'assemblée).....10 feus

De ces 62 feux ou familles, le curé ne parvint pas à obtenir de ces trois députés le nombre de personnes concernées, malgré son insistance. Si pour les villages du Ried, le nombre des familles resta à peu près le même durant toute la période de leur présence, en revanche pour Sainte-Marie-aux-Mines, l'arrivée d'une très forte colonie de bernois vers 1697 fit passer le nombre de familles présentes à une quarantaine après cette date, ce qui est peu compatible avec l'évaluation de Grandidier. Le curé de Mussig ne semble pas tout à fait convaincu de l'exactitude de ces déclarations car..."on dit qu'il y a des anabaptistes dans la ville neuve de Brisach et ailleurs", ce qui semble effectivement avoir été le cas, car beaucoup étaient en chemin, à la recherche d'un lieu d'asile.

Pour tenter de mieux cerner la datation du document, nous aurons recours à des investigations relatives aux "trois députés de leur communion" qui n'étaient autres que Heinrich KARLE de Mussig, Hans BACHMANN et Philippe (Félix) HEAGGI de Heidolsheim tous trois "soydisans ministres de la parole de Dieu", donc des prédicateurs ou anciens. Le premier, Heinrich KARLE ou CARLE, un tisserand est cité déjà en 1672 à Mussig ; il y est toujours en 1688. En 1695, nous retrouvons sa trace à Riedwihr [25]. Comme, en outre, Hans BACHMANN ne fut fermier seigneurial de Heidolsheim qu'à partir de 1692, la fourchette des possibilités de rédaction du document d'origine s'établit désormais entre 1692 et 1695. Cette période correspond mieux aux chicaneries de l'époque voulues par l'Evêché et les autorités nationales à l'encontre de ceux qui n'était pas Catholique. Après 1700, les temps étaient à l'apaisement et, comme l'écrivit le Maréchal d'Huxelles, il fallait enfin "ménager les esprits" en Alsace.

Nous avons donc à notre disposition un état des familles anabaptistes en Alsace et de leurs lieux de culte datant de la période qui correspond au schisme amish et qui précède l'arrivée massive des bernois.

Hans Bachmann ou la troisième voie :

Le personnage, ses origines, son devenir :

La famille de Hans est selon toute probabilité originaire des bords du lac de Zurich soit de Wädiswil[26], soit de Richterswil[27] qui ne sont distants l'un de l'autre que de quelques kilomètres. Lui-même y est probablement né. Dans sa proche parenté, il comptait peut-être ce forgeron répondant au nom de Bachmann qui eut à débattre avec les autorités ecclésiastiques en 1613. A ses côtés se trouvait un certain Hans LANDIS dont l'histoire retint qu'il fut le dernier martyr helvétique. Les BACHMANN qui émigreront par la suite à Montbéliard étaient quant à eux originaires du canton de Berne peut-être après avoir fui une première fois de Zurich[28].

---

25. ADHR-RP3-Jebsheim p.288

26. ML, tome I, article "Bachmann", p.101

27. T. HANIMANN, "Eine Täufersiedlung am Zürichsee", p.44s, in "Mennonitische Geschichtsblätter", 1988.

28. MATHIOT et BOIGEOL, "Recherches historiques sur les anabaptistes", Flavion, Ed. Le Phare, 1969, p.281.

Il semble que Hans BACHMANN se soit établi dès 1663 en Alsace, à Mackenheim, car dans les documents apparaît un certain "Hans BARMANN"[29] sans autre précision ; cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que précédemment seuls des anabaptistes y habitaient et qu'ils semblent y avoir été fort nombreux.

Après Mackenheim, nous le retrouvons cité en 1681 à Ohnenheim avant de se voir confier les soins de la ferme seigneuriale de Heidolsheim en 1692. Il l'exploita jusqu'en 1713. Après cette date, il quitta contraint et forcé la région, (à cause du décret de 1712) pour se rendre dans le duché des Deux-Ponts, non sans avoir, comme il l'écrit lui-même en 1726[30], "eu beaucoup de satisfaction à servir le prince de Birkenfeld". Cette lettre révèle en outre qu'il avait rencontré précédemment le chancellier du comté en vue de proposer la candidature de son gendre "au cas ou une place vint à se libérer".

Hans BACHMANN était un homme actif, travailleur, ayant le sens de ses responsabilités et de l'organisation comme son homologue de Jebsheim, Jacob KLEINER. Avec ce dernier, il partageait la fonction d'ancien et de prédicateur d'assemblée. Ce qui le caractérisait peut-être le mieux c'est l'esprit d'humilité et de discrétion comme en atteste sa petite signature qu'il apposait dans un coin sur les documents. Il ne faisait jamais l'emploi des lettres majuscules pour l'écriture de son propre nom, alors que ce graphisme ne lui était pourtant pas inconnu. C'est un homme qui a certainement dû énormément souffrir -et il n'était pas le seul- de la déchirure qui s'est produite dans les milieux anabaptistes. Elle provoqua chez lui un drame de conscience comme nous le verrons plus loin.

Hans Bachmann - son activité professionnelle :

Dans la plupart des cas, les actes notariaux, et en l'occurrence les baux, donnent des indications très précieuses quant à l'activité de leur titulaire. Celui de 1700 manque en revanche d'originalité par rapport aux modèles connus, mais heureusement, nous disposons de deux témoignages qui lèvent un voile sur le problème de la main-d'oeuvre saisonnière.

Le contrat dont il est question fut souscrit en 1700 pour une durée de 18 ans, ce qui semble être la durée de base qui fut probablement négociée par les anabaptistes, puisque aussi bien Jacob KLEINER pour son moulin de Jebsheim, que Christian ZIMMERMANN pour celui d'Ohnenheim bénéficièrent de la même durée. Ce bail, hormis sa durée, ne comporte pas de modification très importante par rapport aux précédents contrats. Le nombre de têtes de bétail est toujours fixé à 24 ; il est transmissible aux héritiers avec jouissance "en toute liberté" ; les dispenses sont toujours d'actualité. Le loyer est fixé à 100 florins et 20 quartauts de grains de qualité marchande, répartis en 5 q. de blé, 5 q. de froment, 5 q. d'orge et 5 q. d'avoine. En outre, les biens de l'église lui sont loués pour 4 q. et 3 setiers de froment et autant en avoine. Il doit pourvoir à l'entretien régulier des bâtiments. L'évocation d'une certaine forme d'assurance, présente en revanche un intérêt, puisque la seigneurie s'engage à procéder à la reconstruction des bâtiments en cas d'incendie ou de détérioration (tragique souvenir du passage des troupes). Lui et ses héritiers pourront en jouir durant ces 18 années "et ils ne pourront en être chassés sans raison majeure". Des prés d'une surface de 12 journaux, dépendant des métairies de Guémar et d'Illhausern complètent ses besoins pour faire paître son bétail, moyennant 50 florins supplémentaires. Le contrat est

---

29. ADHR-E dépôt 30 Guémar-JJ59. Un Caspar Bachmann travaillait à la ferme de Hans Urner à Ohnenheim en 1662 (même cote).

30. SA 6/1987 p.86, avec une retranscription intégrale de la lettre.

conclu par la "Handtreü an Eydes statt" en présence de Jacob KLEINMANN (sic), bourgeois et fermier de Jebsheim.

Le premier témoignage est le fait du curé de Mussig[31] déjà cité qui, dans son rapport, se déclare incapable de quantifier le nombre des anabaptistes car il varie "selon les occurrences du temps, et les besoins des anabaptistes ; car en temps de moisson, il leur en vient quantité de la Suisse, qui les aident à couper les bleds, à les battre, à les faucher, etc...; puis ils s'en retournent chez eux dans les lieux où ils sont tolérés, ou pour mieux dire inconnus, car autrement on ne les souffrirait point. Ils ne se servent que de leurs gens en cas de besoin."

Dans le canton de Zurich et également à Berne, le seul fait de fournir un travail ou simplement d'héberger un anabaptiste était sanctionné par une forte amende et parfois par la prison. Aussi la solidarité entre les Frères jouait-elle et celui qui avait du travail à proposer, même s'il fallait pour cela parcourir de longues distances, en faisait profiter ses coreligionnaires. Mais les anabaptistes n'employaient pas exclusivement des anabaptistes ; la servante de Jacob KLEINER[32] en est un exemple. Le travail ne manquait pas à Heidolsheim pour faire prospérer ce grand domaine qu'était la ferme seigneuriale et malgré des appels pressants, la main-d'oeuvre n'était pas suffisante.

Hans BACHMANN se décida en 1706, cela constitue le deuxième témoignage[33], à envoyer en Suisse probablement l'un de ses fils, puisqu'il y est question d'un "jeune homme du nom de Bachmann émigré en Alsace", pour trouver des candidats. Ce dernier cherchait à recruter à Richterswil parmi les jeunes hommes du village qu'il devait bien connaître étant lui-même issu du même lieu. Certains se laissèrent persuader au risque de s'attirer les foudres des autorités et compromettant du même coup leur retour car tout espèce de trafic avec des anabaptistes était répréhensible. Pour se justifier, ils disaient : "ils veulent voir de leurs yeux ce qui se passe chez les anabaptistes (en Alsace) et, si possible, revenir au bout de quatre semaines". Nul doute que quelques-uns finirent par s'installer définitivement en Alsace.

Cette même année 1706, le fermier, profitant de ce renfort, envisagea au mois de septembre la création d'une nouvelle pièce pour le logis. Il en fit la demande à Ribeauvillé et demanda que le bois lui fut livré et que les instructions fussent données en ce sens à la scierie seigneuriale. Vingt sapins furent nécessaires pour faire le plancher. Il n'omet pas de signaler que "les autres travaux seraient entièrement à sa charge". Un tel marché faisait l'affaire la chancellerie.

Touché par le décret royal de 1712 qui mit un terme provisoirement à la présence anabaptiste à Heidolsheim, Hans BACHMANN négocia son départ le 20 janvier 1713. La ferme fut par la suite reprise au moins jusqu'en 1770 par la famille de Michel Huntzinger et ses descendants.

Des différends avec le village :

D'importantes contributions et charges de guerre furent dues à l'administration française par la population alsacienne au lendemain de la paix de Westphalie et durant tout le XVIIème siècle. Elles consistaient en

---

31. "Extraits des manuscrits inédits de Grandidier", publié dans REVUE D'ALSACE, 1867, p.208 à 221, et mentionné partiellement par SEGUY, p.142 qui pose la question de la datation.

32. SA 7/1988 p.53

33. T. HANIMANN, "Eine Täuffersiedlung..." p.46.

une aide matérielle par le fourragement, la réquisition de chevaux et de chariots, le logement de troupes et des impositions en grain et en argent d'une part, et par la participation active dans la mise en état de défense de le province (travaux de fortifications et constitution de milices de surveillance) d'autre part. Il incombait aux prévôts et bourgmestres d'assurer une répartition équitable de ces charges.

Les dispenses accordées au fermier Hans BACHMANN et à ses prédécesseurs furent considérées comme un privilège inacceptable par le village qui en référa directement à l'Intendant de la Grange, en se passant de l'avis de la chancellerie de Ribeauvillé. Cette dernière ignora certainement tout de la démarche jusqu'à ce que lui parvint le décret autoritaire et sévère daté du 30 décembre 1694[34]. Le voici :

"Monsieur de la Grange, conseiller du Roy en ses conseils, Intendant de justice, police et finance en Alsace et Brisgau et des armées de Sa Majesté en Allemagne.
Les prévôts, habitants et communauté du village de Heidolsheim, vous remontrent très humblement, que le dénommé Jean Bachman fermier de son Altesse Pallatine de Birkenfeld demeurant audit lieu, prétend en cette qualité jouir de toute franchise tant des charges seigneuriales, que de celles qui sont imposées pour les affaires du Roy, n'ayant jusqu'à présent jamais contribué à aucune imposition, quoy qu'il jouisse presque de la moitié du ban et pâturage du dit lieu de Heidolsheim, ayant effectivement près de quarante pièces de toutes sortes de gros bestiaux. Mais comme c'est contre l'intention de Sa Majesté qu'aucun de ses sujets contribuables jouisse de l'exemption au préjudice des autres, estant d'ailleurs fondé dans le droit naturel, que celuy qui veut participer aux avantages et émoluments d'un endroit, participe aussy aux charges d'iceluy, iceux supliants se sont trouvés obligés de vous présenter leur très humble requeste.

Ce considéré, Monseigneur, il vous plaise, attendu ce que dessus, ordonner que ledit Jean Bachmann ne pouvant prétendre aucune exemption de droit, sera imposé aux charges et impositions faites et à faire pour le service du Roy, ainsy que les autres habitants du dit lieu et ferez justice.

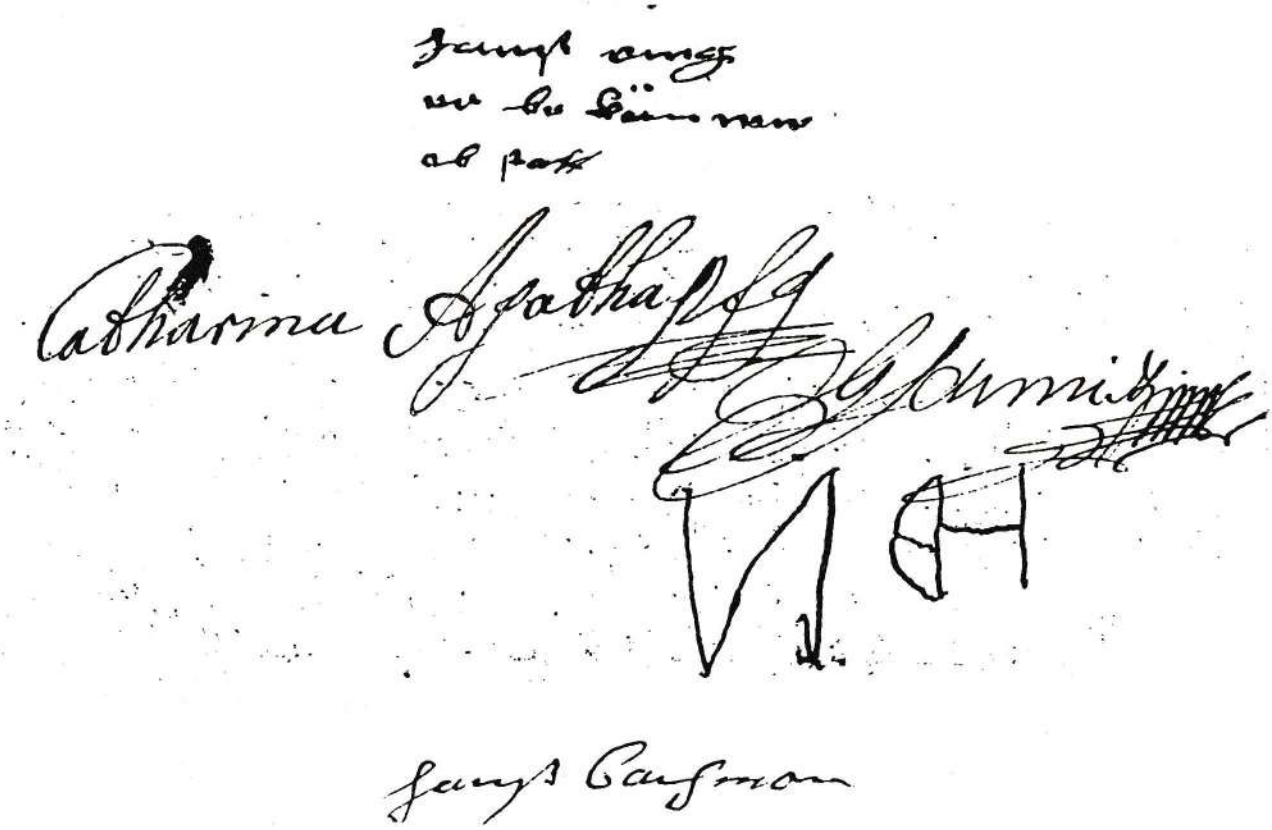
La présente requeste est envoyée au bailli et prévost du lieu pour imposer le nommé Jean Bachmann desnommé dans ladite requeste, à toutes les charges et impositions de la communauté à proportion des biens qu'il y possède, de mesme que les autres habitants du lieu, et l'y contraindre par toutes les voyes dues et raisonnables, attendu qu'il n'en doit pas estre exempt."

Confiant dans son bon droit, Hans BACHMANN se rend, le 18 février suivant, à Ribeauvillé pour y défendre sa cause. Tout en ne remettant pas en cause la volonté des instances supérieures, il dénonce les abus dont il fait l'objet dans les termes suivants :

"Dès le début de cette année, les sujets de Heidolsheim se sont rendus chez lui pour lui réclamer, selon le décret de l'intendance, la participation aux corvées et autres charges. Déjà précédemment, il avait refusé de remettre les quelques quartauts de grains d'une valeur de 30 florins qui lui étaient réclamés et voilà que maintenant on lui demande 63 florins pour le mois et demi écoulé, ce qui devrait représenter 150 thalers annuellement. Comme par ailleurs il doit le cens qui lui se monte à 220 livres [et à ces conditions il lui a été promis la liberté (dispense) en toute chose], il ne voit pas comment il poudrait gagner sa vie (sein stücklein Brot verdienen). Aussi, il demande l'application de ses droits ou

34. Tous les documents relatifs à la ferme, sauf indication particulière se trouvent dans le dossier 13J42 aux ADBR.

tout du moins que la seigneurie lui signifie quelle doit être son attitude pour pouvoir poursuivre dans la sérénité."



Paraphes des trois Hans qui se succédèrent sur la ferme seigneuriale :
- Hans Ringer in 1662
- Hans Bichlmann en 1679 et sa curieuse signature sous cette de Catherine Agathe de Ribeaupierre épouse du prince Chrétien II de Birckenfeld
- Hans Bachmann en 1706

En ces années de guerre de la Ligue d'Augsbourg qui coalisait, depuis 1686, l'Empire de Léopold Ier, la Hollande, l'Espagne et l'Angleterre contre Louis XIV, il ne faisait pas bon contrevenir aux directives du représentant du roi en Alsace et ce bien que le tout jeune Christian III, colonel de Royal-Alsace se distinguât alors en Espagne lors de la prise de Barcelone (1696). En 1697 (septembre-octobre), la paix de Ryswick mit un terme à la guerre et Louis XIV dut céder une partie de ses territoires conquis aux Etats de la Ligue. Peu de temps après, le 1er mars 1698, la chancellerie comtale annula les contributions exceptionnelles et les corvées qui pesaient sur la ferme et le moulin de Heidolsheim "car la paix est revenue". L'écoutète du village fut même menacé de devoir rendre des comptes si l'ordre n'était pas immédiatement exécuté.

Dix ans après la plainte des villageois, en 1704, Hans Bachmann demande une nouvelle fois l'application de ses droits "comme pour ses prédécesseurs" car la bourgeoisie du village veut l'imposer sur la moitié des biens de la ferme, "comme s'il s'agissait des siens". Cet acte est probablement à mettre en relation avec les lourdes contributions prélevées sur les campagnes durant la Guerre de succession d'Espagne (1701-1714), alors que l'Alsace connaissait à nouveau des mouvements de troupes et entendait tonner le bruit du canon le long du Rhin et dans le Nord de L'Alsace. Hans BACHMANN n'eut aucune réponse...En 1706, il renouvelle sa demande avec plus de succès, en rappelant sa précédente requête et obtint enfin "que justice

lui soit rendue". Il précise par ailleurs qu'il ne possède aucune terre en propre au village, mais qu'en plus il est encore lourdement chargé par des contributions pour un autre fief appelé "Heiligen Lehen" (c'étaient les terres de l'église). Il souhaitait en effet ne pas être imposé en proportion plus que les autres bourgeois.

Le décret de Christian III, favorable au fermier, fut signifié à la chancellerie et au grand bailli pour application le 11 février 1704(soit le même jour!). Il semble que Hans BACHMANN avait dès sa première intervention obtenu du prince l'assurance que le cas serait réglé, mais cela n'avait point été suivi d'effet.

Hans Bachmann et la troisième voie :

Dès les débuts de la controverse de 1693, Hans BACHMANN et son homologue Jacob KLEINER, tout comme Felix HAEGI, firent partie du groupe de réflexion autour de Jacob AMMAN[35]. En 1700, mesurant l'ampleur des conséquences de leur conception de l'excommunication, ils cherchèrent à se réconcilier avec les frères de la Suisse et du Palatinat, mais n'obtinrent pas de réponse dans ce sens malgré un repentir pressant. La blessure était trop profonde[36]. Cette dispute dut produire chez Hans BACHMANN une grave crise de conscience après 1700 et peu à peu il révisa ses vues sur la contrainte en matière de comportement extérieur. Une mutation s'était opérée dans ses convictions et également dans celles des autres anabaptistes du Ried, alors que ceux du val de Lièvre demeureront plus fidèles aux idées du "patriarche" de La Petite Lièvre. Par son tempérament et sa force de caractère, Jacob AMMAN exerçait une grande influence sur son entourage. Du fait qu'il quitta le Ried après 1695, comme nous le pensons, pour se rendre à Sainte-Marie-aux-Mines[37], les assemblées de Baldenheim, d'Ohnenheim et de Jebsheim se trouvèrent ainsi d'une certaine manière hors de sa zone d'emprise et reconsidérèrent leur position pour se rapprocher à nouveau de leurs frères de la Suisse et du Palatinat. Ils gardèrent leurs distances d'avec les anabaptistes "bourgeois" essentiellement d'origine zurichoise[38] qui avaient établi des relations de bon voisinage avec les réformés et dont le principal représentant était Rudolph HOUSER. La troisième voie ou sensibilité anabaptiste était née. Pour illustrer ce propos, nous disposons du témoignage d'un prêtre qui rapporte[39], en 1702, qu'à Sainte-Marie-aux-Mines, "les anabaptistes sont encore divisés entre eux, et n'ont aucune communication en fait de religion ; pour se distinguer les uns portent la barbe longue, et les hommes ni les femmes ne s'habillent jamais que de toile hiver et été ; les autres portent la barbe moins longue et sont habillés de gros drap ; et les troisièmes sont à peu près comme les catholiques. Ces anabaptistes n'ont aucun temple, mais s'assemblent dans une de leurs maisons chacun dans sa secte, qui souvent sont répandues dans les montagnes, où ils traitent de leurs affaires et de leur religion et où il est loisible à qui veut de porter la parole." Ce témoignage extérieur,

---

35. "Begebenheit", reprinted by J.E. Schwartz, 1970, p.76 à 85.

36. "Geschichtliche Beiträge", in "Christliche Gemeinde Kalender", 1908, p.146-148.

37. Les développements de cette hypothèse se trouvent en appendice à la suite de la présente étude. La cause du départ de Jacob Amman vers la Petite Lièvre resterait encore à élucider. Le va-et-vient des troupes ne lui convenait certainement pas beaucoup et pourrait-être une raison suffisante pour qu'il se retirât au fin fond du val de Lièvre, bien plus tranquille.

38. SA 6/1987, p.60-63 et SA 8/1989, p.54.

39. J.Degermann, "Btat du temporel des paroisses...", Bulletin de la Société des Monuments Historiques d'Alsace, vol. XVIII, 1896, se rapportant au mémoire d'un prêtre nommé Antoine Rice, mémoire qu'il rédigea en 1702. Jean Séguy, p.162 y fait simplement allusion, sans en donner le contenu.

même s'il comporte des imperfections, laisse aisément deviner les différents groupes qui s'étaient formés ; ils sont décrits avec leurs marques distinctives extérieures dans l'ordre suivant : -les amish ou "Obertäufer", car originaires des reliefs bernois ; les "Untertäufer" qui venaient le plus souvent de la partie en plaine du canton de Berne ; et les anabaptistes de l'ancienne communauté installés en Alsace souvent depuis plusieurs générations. Cette typologie marquée illustre bien l'échec des procédures antérieures de négociation et d'harmonisation. Les clivages ne correspondent toutefois pas strictement au lieu de provenance comme nous l'avons vu avec les changements des anabaptistes de Heidolsheim.

L'arrivée en Alsace de nouveaux réfugiés, essentiellement du canton de Berne -où les persécutions avaient repris à la fin de la première décennie du XVIIIème-, fut l'occasion pour le groupe conduit par Hans BACHMANN de se renforcer. La scène suivante[40] se déroule une fois encore à Sainte-Marie-aux-Mines, sur les terres des Ribeaupierre. Sainte-Marie-aux-Mines attirait comme un aimant ces familles en difficulté qui ne savaient où se rendre. Constatant que de nombreux anabaptistes arrivaient dans la région sans signaler leur présence et donc sans contribuer aux impôts, la chancellerie décida, en 1710, de mettre de l'ordre dans cette immigration sauvage tout en douceur. Les anabaptistes suivants furent convoqués :

- Hans WISLER et son fils marié Heinrich, tous deux couteliers ou armuriers (Waffenschmied !) de Richterswil, installés dans un premier temps à Heidolsheim.
- Hans REINHARD de Eriswil, tisseur de lin.
- Hans STEINER de Sumiswald, tisserand.
- Peter BAEHLER de Sumiswald.
- Peter REINHARD de Sumiswald qui habite au moulin d'Adolph SCHMIDT (le jeune).
- Melchior SCHIRMANN de Köllichen (Kölliken?), tisserand.
- Benedict HOFFER de Munchenbuchsee.
- Hans HOERNEL (Hörnly) de Drühen.
- Hans HUSSER.

Après avoir déclaré individuellement depuis combien de temps ils étaient dans la vallée (pour régulariser leur droit de manance), ces neuf personnes se virent demander qui était leur "responsable"[41] puisqu'ils déclarèrent unanimement qu'il ne s'agissait pas de Jacob AMMAN. Surpris probablement de la question et méfiants par rapports aux intentions (la même question leur était posée à Berne pour d'autres fins), les anabaptistes ne surent ou ne voulurent pas y répondre. Ce n'est que le 6 mars 1710, deux jours plus tard, qu'ils dépêchèrent Hans WISLER et Ulrich STEINER. Ceux-ci se confondirent en excuses en reconnaissant leur ignorance (des lois et règles du comté). Ils promirent par "Handtreüe" de verser très régulièrement les droits et arriérés. Concernant leur religion, il leur a été permis, sur leur demande. de se rattacher à leur gérant (Walter) qui n'était autre que Hans BACHMANN de Heidolsheim.

Un nouvel effort de conciliation, à l'initiative du groupe AMMAN, eut lieu quelques mois plus tard pour tenter une réunification des Frères. Celui-ci eut lieu à Heidolsheim chez Hans BACHMANN. C'est en des termes très réservés que Hans demande conseil et assistance aux frères de la Suisse et du Palatinat dans une lettre datée du 26 février 1711[42]. Quelle attitude

---

40. ADHR-E 909

41. La chancellerie avait l'habitude de traiter avec un porte-parole unique pour chacun des groupes religieux présent à Sainte-Marie-aux-Mines.

42. "Geschichtliche Beiträge", in "Christliche Gemeinde Kalender", 1915, p.124.

devait-il adopter face aux propositions qui lui furent faites ? On notera au passage que Jacob AMMAN n'est pas présent pour des raisons que nous ignorons alors qu'il est établi qu'il résidait toujours dans sa maison de la Petite Lièvre.

"Le 21ème jour du mois de janvier 1711, quelques hommes sont venus chez nous à Heidolsheim ; ils se nomment : Ulli Ammen, Hans Gerber, Hans Anken, Yost Yoder (tous de Sainte-Marie); du Palatinat, Hans Gut, Hans Güngrich, Christen Zaug, Hans Kaufmann et un autre du Palatinat supérieur qui a également à faire avec eux. Ces hommes nous ont proposé de faire la paix si nous acceptons de respecter leurs opinions concernant l'évitement (Meidung) et le lavement des pieds et veulent nous considérer comme des frères afin de ne plus être appelés deux peuples (Völker). Sur ce, nous leur avons répondu : Comment pouvez-vous nous tenir pour des frères avec la manière dont vous nous avez traité (allusion aux excommunications ou aux paroles affligeantes), comme vous le savez. Sur ce, ils ont répondu qu'il faut offrir ce qu'il est possible d'offrir (le pardon réciproque). Nous n'avons ni accepté ni refusé -nous voulons d'abord y réfléchir et demander conseil. Nous avons également entendu qu'ils autorisaient les leurs (ihrem Volk) à se joindre (librement) à notre enseignement (culte).

Signé : Hans Bachmann, Félix Hägi, Hans-Yägi Schneider, Jacob Fretz, Hans Blum, Hans Müller"

La main tendue des amish ne fut pas acceptée et tout indique qu'ils n'obtinrent pas de réponse comme le prouve la suite des événements. Les avis étaient probablement trop partagés et la plaie était ressentie comme trop profonde pour être cicatrisée...

Hans Bachmann et l'expulsion de 1712 :

Tout doucement, nous approchons du moment fatidique où l'histoire prend un virage pour les anabaptistes en Alsace. Le groupe de Hans BACHMANN n'échappa pas à la règle. En 1712, sur décret royal, les anabaptistes durent quitter les terres françaises. Le groupe de Hans BACHMANN alla se fondre pour l'essentiel dans les communautés qui existaient dans le Palatinat. Quelques familles ont également pu trouver refuge en Lorraine. L'ordre officiel de quitter l'Alsace leur fut signifié le 8 août 1712 par la chancellerie. La "Alte Gemein der Widertäuffer oder so genandte Hans Bachmann's partie von Mariakirch"[43] se montra très peinée par cette décision. En guise de remerciement pour leur "conduite exemplaire"(ehrliches Verhalten) la seigneurie s'est engagée à les recommander à d'autres "royaumes ou seigneuries" pour faciliter leur réinsertion. Des certificats individuels furent mis à leur disposition. Deux jours auparavant, le 6 août, les amish, représentés par Christ et Anthoni KROPF, Ulrich LEYENBERGER et Hagi ROGELL firent l'objet de la même procédure. Il est rapporté que la communauté "s'était déjà préparée au voyage (reisfertig) pour se rendre aux Deux-Ponts et dans le margraviat de Durlach". On notera qu'il n'est alors pas fait mention de Salm ou de Montbéliard, car la rapidité de la décision, surprenant tout le monde, ne laissa pas aux anabaptistes amish le temps d'engager des pourparlers avec ces lieux et de préparer ainsi leur exode. Ils étaient d'autant plus désemparés qu'ils ne pouvaient compter quasiment que sur eux-mêmes. Les considérables sommes d'argent dont ils disposaient, dues à la vente de

---

43. "L'ancienne communauté anabaptiste de Sainte-Marie-aux-Mines appelée aussi groupe Hans Bachmann". L'expression "Alte Gemein"(ancienne communauté) fut utilisée pour faire la distinction avec les novateurs amish.

leurs biens et propriétés[44], leur permirent de trouver des lieux d'accueil sans trop de difficultés. Eux aussi reçurent les attestations relatives à leur comportement modèle. Quant au dernier groupe, le plus ancien, à quelques exceptions près, il vint grossir les rangs de l'église Réformée de Sainte-Marie-aux-Mines choisissant de rester dans ce qui était devenu leur pays.

Le moulin de Heidolsheim :[45]

Situé en aval de celui d'Ohnenheim, sur la Blind, le moulin seigneurial est déjà mentionné avant la Guerre de Trente Ans. Il était alors entre les mains d'un certain Hans DIETSCH. En 1681, des réparations furent entreprises, alors qu'il était resté "inhabité et en ruine durant 50 années". Le coût de ces réparations s'éleva à 50 florins. La même année, le moulin fut confié à Hans LOEHR(ER) travaillant pour le compte de Hans SCHMITT, très certainement tous deux anabaptistes à en croire certaines indications[46]. Le lieu ne sembla pas convenir à Hans LOEHR pour une raison que nous ignorons et trois années plus tard, Hans SCHMITT le remplaça lui-même, "un manant de Mussig où il était précédemment". Ce dernier eut des relations tumultueuses avec les habitants du village et même avec ses coreligionnaires, constituant ainsi l'exception à une réputation sans tache des anabaptistes. En 1684 donc, Hans SCHMITT négocia un contrat pour la gérance du moulin, "mit gegebener Handtreüe versprochen" pour quatre année -renouvelé à plusieurs reprises- à la condition qu'il équipe celui-ci d'un deuxième tournant. En 1686 déjà, il présente une requête à la seigneurie avec le meunier de Mussig, contre "ceux qui vont faire moudre leur grain à Baldenheim". Les habitants du village ne lui pardonnèrent pas cette intervention car elle leur attira de sérieuses remontrances. Ils trouvèrent l'occasion de contrer en 1690, en accusant à leur tour le meunier "de ne pas rendre aux habitants ce que leurs fruits pourraient leur rapporter". Ce dernier ne se rend pas à la convocation de la chancellerie et est condamné à un florin d'amende, amende qui ne fut pas payée au bâtonnier. Nouvelle convocation et nouvelle absence...Les textes ne dévoilent pas la fin de l'affaire ni si les accusations étaient fondées. Des démêlés même avec d'autres anabaptistes sont rapportés puisqu'en 1686, Hans BIEHLMANN associé à Jacob KLEINER dut faire appel au tribunal des délits mineurs (Frevelgericht) pour y rapporter que le dénommé Hans SCHMITT ne payait pas ses dettes[47]. Ce type de procédé dut irriter et choquer un Jacob AMMAN quelques années plus tard...La seigneurie se montra toutefois confiante en Hans SCHMITT, car après son départ de Heidolsheim, elle lui proposa le moulin de Jebsheim en 1695 en commun avec Hans GUTH[48]. Dans ce dernier acte, il est précisé qu'il était originaire de Bâle. Les comptes du bailliage mentionnent pour l'année 1697, que c'était Hans BACHMANN qui avait versé les impôts pour le moulin de Heidolsheim. Les documents ne précisent pas si Hans BACHMANN exploita simultanément le moulin et la ferme seigneuriale durant une courte période - comme le faisait Jacob KLEINER à Jebsheim - ou s'il servait uniquement d'interlocuteur pour une tierce

---

44. Rappelons qu'une évaluation des biens possédés par les anabaptistes de tous bords confondus, et qu'ils parvinrent à vendre avant leur départ (on est loin des confiscations helvétiques), furent évaluées à plus de 11.000.000 FF de nos jours. SA 6/1987, p.70-72.

45. Documents contenus dans le même dossier que ceux de la ferme seigneuriale.-ADBR-13J43.

46. D'une part, un Jonas Lohr est mentionné dans les échanges de courrier relatifs au schisme amish, d'autre part, une veuve de Hans (alias Jonas?)Loehrer est déclarée comme habitante à Offstein dans le Palatinat en 1738 (H.et G. Guth -"Palatine Mennonite Census Lists 1664/1793"- p.32 et p.37).

47. ADHR-B dépôt 30 Guémar-JJ60.

48. SA 7/1988, p.52.

personne. A partir de 1702, le moulin fut repris par Hans Georg WERLIN (Wöhrlin) du margraviat de Bade qui lui n'était pas anabaptiste. Une dernière mention d'un anabaptiste est la candidature à la gérance du moulin sans qu'il ne soit donné suite, de Peter AUGSBURGER de Sainte-Marie-aux-Mines en octobre 1708[49].

La population anabaptiste de Heidolsheim :

Les anabaptistes ne furent jamais très nombreux au village même. Tout au plus étaient-ils représentés par deux ou trois familles à la fois, comme en témoignent les droits de protection spécifiques aux anabaptistes qu'ils eurent à verser à partir de 1697 et ce, jusqu'en 1712[50]. Chacun des foyers devait verser 3 florins et 9 batzen de "Schirmgeld", alors que le droit de manance habituel était bien moindre. Ce fait est expliqué par la dispense de milice et de service de garde négocié par Jacob AMMAN et Ulrich MILLER peu avant à Sainte-Marie-aux-Mines. Elle fut appliquée par la suite à l'ensemble du bailliage de Guémar. Ce type de "privilège" fut très mal perçu par la population du village comme nous l'avons vu à propos des relations avec Hans BACHMANN. Elle dut d'une certaine manière compenser financièrement cette défection ; situation d'autant plus difficile que Heidolsheim était un petit village. Qu'on en juge :

8 familles en 1678 (Guerre de Hollande) ; 14 familles en 1681 ; 13 familles en 1688.

Une autre constatation qui s'impose est la mobilité liée à l'intense activité de certains personnages qui, comme Félix HEGE, se rencontrent dans différents villages la même année. Il figure dans la comptabilité des villages comme "manant résident" en 1679 aussi bien à Ohnenheim, qu'à Heidolsheim ou encore à Mussig. On peut en déduire qu'ils avaient leurs intérêts répartis sur les bans de chacune de ces communes voisines les unes des autres. Ceci laisse deviner une certaine prospérité. La même mise en évidence existe aussi pour Jacob KLEINER qui, pour 1688, est simultanément cité à Heidolsheim, à Ohnenheim et à Jebsheim.

Les trois derniers anabaptistes qu'il a été possible d'identifier et dont il n'a pas encore été question jusque là, furent Peter MOSER présent à Ohnenheim avant et après son séjour à Heidolsheim entre 1681 et 1686, Ulrich SCHNEBELE qui possédait une ferme (Hoffstatt) au village avec certitude entre 1680 et 1690 et Hans Jacob SCHNEIDER habitant à Heidolsheim en 1711 ; il fut parmi ceux qui reçurent la délégation amish (auparavant il était habitant d'Ohnenheim).

Annexe :

Au siècle dernier :

Une petite présence anabaptiste-mennonite est à signaler à Heidolsheim au cours de la deuxième moitié du XIXème siècle. En 1850, 4 habitants sur les 393 que comptait alors le village étaient mennonites[51] ; en 1868, ils furent 12 sur 436.

A quelque distance du village se trouve une ferme appelée Oberschnellenbuhl qui fut exploitée jusqu'à la fin du siècle par une famille SOMMER

---

49. En 1711, Peter Augsburger de La Broque (près de Schirmeck) loue un moulin à Sainte-Marie-aux-Mines. Après un différend avec le propriétaire, réglé à l'amiable, Peter résilie son contrat.

50. ADHR-E1227 à E1230. Comptes du bailliage de Guémar.

51. Baquol -Dictionnaire des communes du Haut et du Bas-Rhin, 1851.

(actuellement par la famille SITTLER). Les premières investigations, laissèrent penser qu'il pouvait s'agir de l'ancienne ferme seigneuriale mais cette hypothèse fut infirmée par le plan du finage de Heidolsheim[52] qui ne révèle que la présence du moulin à cet endroit en 1760. En 1770, pourtant, la ferme seigneuriale est toujours en activité (gérée par une famille Huntzinger) ; alors où pouvait se situer cette ferme ? Nous savons qu'elle était "située en dehors du village" ; aussi, la seule possibilité qui reste est qu'elle se trouvait en périphérie du ban de Heidolsheim. La ferme de Schnellenbuhl entre Mussig et Heidolsheim peut-être...



L'actuelle ferme Oberschnellenbühl.

De la ferme dite Oberschnellenbuhl, seule la maison a gardé son aspect d'origine. On peut la dater de la fin XVIIIème. Sur celle-ci se trouve encore une cloche qui, outre ses fonctions habituelles d'appel des travailleurs occupés dans les champs, aurait servi, selon le témoignage des actuels propriétaires, aux mennonites à se rassembler et à marquer ainsi le début des cultes qui se seraient tenus dans la ferme au siècle dernier.
Du moulin tout proche, il ne reste que quelques pierres éparses, témoins silencieux d'une activité autrefois intense.

Robert BAECHER

52. ADBR-C560(148) -Finage de Heidolsheim en 1760, éch.1/5200ème.

Jacob Amman et Heidolsheim

Dans cet appendice, nous allons essayer de défendre une hypothèse dont la somme des éléments plaident pour sa vraisemblance.

Malgré les nombreuses études qui lui ont été consacrées, Jacob AMMAN reste un personnage secret dont en vérité nous ne savons que fort peu de choses. Cela reste vrai, même si ces dernières années quelques indices nouveaux ont vu le jour[1]. Il fut à l'origine du schisme amish en 1693 par une conception de foi plus rigoriste sur laquelle nous ne reviendrons pas.

Entre sa naissance à Erlenbach dans le Simmenthal le 12 février 1644 et sa réapparition en 1696 à Sainte-Marie-aux-Mines, il s'est écoulé plus de cinquante années sans que nous puissions jusqu'à aujourd'hui en retracer l'itinéraire précis: un demi-siècle fait d'interrogations. Ses parents ou grands-parents supposés furent Michael AMMAN et Anna RUPP.

La découverte dans un registre paroissial d'un acte de décès permet non seulement de relancer les recherches, mais ouvre de nouvelles perspectives pour la compréhension des événements liés à cette rupture qui secoua les milieux anabaptistes jusque dans le nord de l'Europe.

Devant l'importance du document servant de base à tout ce qui va suivre, nous avons choisi de le livrer dans sa transcription d'origine suivi d'une traduction française.
"den 21ten Aprilis 1695, war Sonnabends, ist allhier ein frembder Wiedertäuffer nahmens Michel Amme, seines Handwerks ein Schneider, bei Steffisburg daheim, begraben worden, welches man ihme zu Heidoltzheim da er gestorben, versaget (hat)."
"le 21 avril 1695, un samedi, a été inhumé ici Michel Amme, un anabaptiste étranger, tailleur de profession, originaire de près de Steffisburg, lequel est décédé à Heidolsheim mais où on a refusé de l'enterrer."

Dans ces quelques lignes sont contenues de nombreuses indications que nous nous efforcerons de développer une à une.

D'abord concernant le patronyme de AMME, il a été établi que Jacob AMMAN lui même utilisait cette orthographe comme en témoigne la signature la plus complète qu'il a été possible de trouver, apposée au bas d'un document en 1701[2]. De plus, l'usage désignant son parti n'est pas "amanish", mais bien "amish". Ceci pour démontrer que nous sommes bien en présence de la même famille.

La question se pose maintenant de déterminer qui était ce Michel AMME, alias AMMAN. Etait-il le père, le grand-père ou peut-être même l'un des frères de Jacob ? Cette dernière éventualité semble peu probable au regard des relevés effectués à Erlenbach par

---

1. SA 6/1987 p.75s.

2. ibid., p.78

Delbert Gratz[3]. Dans l'une de ses "vertes" répliques dont il avait le secret[4], Jacob AMMAN se serait exclamé : "Si j'avais un (seul) cheveu sur ma tête, je serais d'humeur de me l'arracher". Sans vouloir ouvrir de polémique sur le sujet, nous voudrions simplement relever que la calvitie dont était atteint notre personnage se manifeste rarement avant un certain âge et donc l'allusion de Hans Reist traitant ironiquement, à la même époque, Jacob AMMAN de "jeune homme" pourrait s'adresser à la jeunesse de son ministère plutôt qu'à son âge. La réponse n'est pourtant pas simple et ne peut pas être tranchée définitivement sans le secours de documents complémentaires. Malheureusement, les recherches entreprises aussi bien à Heidolsheim qu'à Steffisburg n'ont pas permis, pour l'instant, de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses[5]. Nous pensons toutefois à la vue de tous ces éléments que Michael AMME pourrait être le père alors âgé -il serait né en août 1615[6] - de Jacob car le nombre de familles qui avaient émigré du canton de Berne n'était à ce moment là pas encore bien important et une homonymie serait surprenante. Notre octogénaire, si c'est bien de lui qu'il s'agit, fut convoqué par le consistoire d'Erlenbach en mai 1688. Questionnés s'il étaient anabaptistes, Michel et son épouse répondirent par la négative. Le simple fait d'avoir été interrogés, indique déjà que les gens soupçonnaient qu'un lien existait avec l'anabaptisme ou que le couple manifestait une forme ou une autre de protestation sur le plan de la foi. Nouvelle convocation en juillet 1693, cette fois Michel et sa fille Catherine furent blâmés pour la non fréquentation des cultes et de la Cène. Ils avaient jusqu'à l'automne pour se présenter et se justifier après quoi on les considérerait comme étant des anabaptistes avec les peines conséquentes. Michel avait certainement déjà quitté les lieux pour se rendre dans la région de Steffisburg d'où sont originaires bon nombre de futurs amish alsaciens[7]. Il a pu se réfugier chez son fils Jacob ou parmi ses proches, alors même que ce dernier était en grande discussion avec les autres responsables ou anciens d'assemblée du canton de Berne au sujet du nombre de fois qu'il fallait célébrer la Cène et au sujet de l'évitement (Meidung). Nous savons ce qu'il en advint...De là, Michel AMMAN pourtant âgé, se rendit à Heidolsheim peu avant avril 1695 comme le laisse entendre le document cité plus haut. Avait-il accompagné Jacob ou celui-ci l'avait-il précédé ? Autant de questions pour lesquelles nous ne pouvons émettre que des suppositions.

---

3. D. GRATZ, "Bibliographical and Research Notes...for the Study of the Amish", in "Mennonite Quarterly Rewiew", Goshen, avril 1951, p.138.

4. J. MOSER, "Meidungs-Erklärung", Lancaster, 1876, p.36-37. Ce fait est relaté en 1697 par Peter Lehmann et Rudolph Houser, ses contradicteurs de Sainte-Marie-aux-Mines qui rapportent qu'ils furent convoqués à la "Walkmutter Haus" (probablement une maison proche de la "Walkmühle" au main des anabaptistes) pour qu'ils fassent à Jacob Amman la lecture de plusieurs lettres qu'ils avaient envoyées en Suisse. Pour rendre justice à Jacob Amman, les paroles pour le moins sévères et choquantes utilisées par moment ne furent pas de son seul fait.

5. Les archives de Heidolsheim présentent des lacunes importantes pour cette période et la consultation des registres aussi bien paroissiaux que du consistoire (Chorgerichtsmanuale) de Steffisburg n'ont rien révélé sur la question.

6. D. GRATZ, "Bibliographical and Research Notes...for the Study of the Amish", in "Mennonite Quarterly Rewiew", Goshen, avril 1951, p.138.

7. SA 6/1987, p.66 et SA 7/1988, p.44-45.

Dans l'une de ses lettres datant du 22 novembre 1693[8], Jacob AMMAN, s'en prenant vivement aux anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines à cause de leur fréquentation du temple réformé, écrivit ou plutôt fit écrire[9] : "Indem ich nach Markirch gegangen bin..." S'il avait à ce moment là encore habité la Suisse, plutôt que d'écrire "je me suis rendu à Sainte-Marie-aux-Mines", il aurait écrit "Je me suis rendu en Alsace". Un éventuel séjour à Heidolsheim pourrait expliquer cette expression. Dans le même ordre d'idée, les nombreux documents où il apparaît dans les archives de Sainte-Marie-aux-Mines, soit en qualité d'intéressé par des actes notariaux, soit comme simple témoin, ne signalent jamais son lieu de séjour précédent. Ce fait pourrait signifier qu'il venait d'un village dépendant du même comté. Par ailleurs, toujours dans la même lettre, il précise qu'il a agi "sur l'ordre et les conseils des serviteurs et anciens et avec l'assentiment des frères et soeurs, au nom de l'ensemble de la communauté en Alsace", parmi lesquels, outre Jacob AMMAN, nous trouvons comme signataires dans son "petit registre"[10] des personnages connus comme Jacob KLEINER, cité en premier, Peter ZIMMERMANN, Hans BACHMANN et Félix HEGE, pour ne mentionner que ceux-là en rapport avec la région du Ried. Plus loin dans la lettre, il poursuit en disant: "Sicher habt ihr die erste Anzeige über die Meidung durch den Brief aus dem Elsass erhalten..., dass ich, Jacob Amman, mit samt meinen Mithelfern nicht abstehen werden..."[11] Peut-on pour autant dire que le schisme amish s'est cristallisé en Alsace ? La question est peut-être encore prématurée, mais en tout cas, le temps écoulé entre la rupture avec les frères de Suisse et son installation en Alsace, ne peut-être qu'une question de mois, voire de semaines.

Si Michel AMME a pu trouver à se loger à Heidolsheim, probablement chez Hans BACHMANN jusqu'à sa mort en 1695, il est possible que Jacob AMMAN s'y soit trouvé également. De toute manière, il n'avait que l'embarras du choix car Félix KLEINER a également pu mettre à la disposition de Jacob l'un des deux logements dans sa ferme de Jebsheim dont il avait la libre disposition par contrat dès 1669[12].

Le métier indiqué pour Michel AMMAN présente également un intérêt dans la mesure où l'activité professionnelle de Jacob AMMAN n'a encore pu être dévoilée. Le métier de tailleur qui lui aurait naturellement été transmis par ses pères pourrait bien correspondre à sa personnalité. Ce travail sédentaire pouvait lui procurer les longues heures de réflexion dont il avait besoin. Et pourquoi ne pas aller un peu plus loin dans nos hypothèses? Les amish avaient, et ont encore de nos jours une tenue vestimentaire propre à eux seuls, signe extérieur de leur foi, de leur détachement du monde et du phénomène des modes successives. La coupe particulière des vêtements exigeait une dextérité que seul

---

8. "Begebenheit", reprinted by J.E. Schwartz, 1970, p.76 à 85.

9. "Jacob Amman... ne sachant écrire", une mention rapportée sur plusieurs documents. SA 6/1987 p.75-76.

10. La découverte hypothétique de ce petit registre serait un "scoop" pour tout chercheur et une aubaine pour les historiens.

11. "Vous avez certainement reçu les premières indications au sujet de la Meidung par la (notre) lettre d'Alsace... et moi, Jacob Amman, avec mes coopérateurs, nous ne changerons pas d'avis."

12. SA 7/1988, p.51

un homme du métier était à même de réaliser. Jacob AMMAN, artisan tailleur ne serait pas le seul exemple ; Hans HOERNLY, lui aussi, cordonnier à Sainte-Marie-aux-Mines, exerçait son métier "seulement pour ses coreligionnaires, dont les souliers exigeaient une coupe particulière"[13]. Outre l'aspect purement dogmatique, ce fait avait l'avantage de procurer du travail à leur ancien et à sa famille dont c'était la seule ressource. Cela expliquerait du même coup la sensibilité toute particulière que pouvait avoir un Jacob AMMAN -dont l'influence n'est plus à démontrer- quant à la tenue vestimentaire de ses proches.

Robert Baecher

Abréviation :

SA: Souvenance anabaptiste-Mennonitisches Gedächtnis

13. SA 6/1987, p.74, à la façon bernoise.

Grâce à l'article que nos lecteurs découvriront ci-après, SOUVENANCE renoue avec une tradition ancienne négligée depuis un certain temps, à savoir celle de consacrer quelques pages de notre annuaire aux Amish.

Est-il encore besoin de justifier ce retour aux sources ? Citons-en cependant les principales raisons.

- Jacob Amman est une figure incontournable de l'anabaptisme rhénan, et, ne l'oublions pas, c'est en Alsace qu'il a jeté les bases de son mouvement.

- Les ancêtres de la majorité des mennonites alsaciens et lorrains actuels ont été amish.

- Le passage ces dernières années en salle de cinéma ou sur le petit écran du film WITNESS ("Témoin") a suscité un intérêt nouveau pour le sujet.

- D'une façon plus locale et anecdotique, il faut signaler que le Musée de l'Impression sur Etoffes de Mulhouse a consacré, du 10 mars au 20 mai 1990, une exposition à l'art du quilt, éminemment amish comme l'on sait, sous le titre : "Hommage à Sophie Campbell".

Pour sa part, l'AFHAM profite cette année 1990 du 100ème anniversaire de l'hebdomadaire amish THE BUDGET pour apporter une nouvelle pierre à l'édifice de la découverte d'une autre façon de vivre, de penser et de croire.

Claude JEROME

THE BUDGET™

Our 100th Year Issue No. 23

Serving The Amish-Mennonite Communities Throughout The Americas

Phone (216) 852-4634 - 134 N. Factory Street, Sugarcreek, Ohio 44681

Wednesday, October 4, 1989

National Edition

50¢

SPARTY & CORRY, PA

Sept. 27--The area received its first killing frost this morning and silo filling is in full swing with the canning mostly done.

Sept. 17th, Bish. Dan C.'s dehl was at Eli M. Hostetlers'. Visitors were Eli Fishers from Troutville, Pa., Pre. Reuben E. Schwartzes of Fredericktown, Ohio, John Delagranges and children of Linesville, Pa., William A. Bylers and baby of Atlantic, Pa., Owen R. Burkholders and children of Geauga Co., Ohio and Ben M. Hostetlers. This dist. is at Dan A. Millers' Oct. 1st, council meeting.

Bish. Ervon A. Wengerd dist. was at Johnny J. Bylers' last Sunday. Baptized were Jemima and Linda L. Wengerd, Sadie D. Miller and Mary N. Coblentz. Visitors were Pre. Jake J. Bylers II of Saegertown, Pa., Bish Dan C. Miller, Pre. Abe A. Miller Jr., Dea. Jake J. Byler, Jake J. Bylers III and children, Bill E. Millers, Marty M. Troyer. From Atlantic, Pa. were Laura J. Byler, Joe N. Miller, Harvey J. Weaver, Jonathan and Raymond A. Byler. Council meeting is at Dea. Albert A. Kuhn Jrs'. Oct. 8th.

Sept. 20th, visitors at Bish. Dan C. Millers' for the day were Mrs. Eli D. Miller, Mrs. John S.C. Miller, Mrs. Wally Byler, Mrs. Lester Lee Byler and dau. Marie, Mrs. Mervin Weaver and baby, Mrs. Thomas Byler and son Jr. of Geauga Co., Ohio. From Sparty were Mrs. Ray A. Miller and children, Mrs. Ervin A. Byler and children, Mrs. John J. Miller and children.

Sept. 18--Going to Dunnville, Kentucky were Pre. Noah D. Coblentzes, Bish. Andy J. Weavers, Levi Millers, Levi L. Jrs., Enos L. and Abe C. Millers. They came home Friday.

A dau. was stillborn to Milo J. Millers last week.

Danny M. Hostetler is out of I.C.U., is conscious now and is gaining.

Early this morning going to Cleveland Clinic Hospital were Mrs. Dave U. Miller, Dan M., Noah D. Keims and baby. Bro. Noah will be admitted in this hospital to have his second surgery done on his tumor. The three-inch tumor is on the brain stem and laser surgery is being done this time. Noah had some pressure in his head and his balance wasn't too good just lately.

Elizabeth D. Keim

LOGANVILLE, WISCONSIN

Sept. 26--Weather is still nice and clear and we had several hard frosts last week. Leaves are starting to take on color. Silo filling is here.

A welcome was held last Wed. evening for Orva and Marietta Yoder, bringing in ice cream and snacks. Quite a few of the families missed out on it.

Freeman Beachys and Joe Millers attended a wedding in Amherst last Thurs. of Freeman and Joe Sam's bro.

Church was held at Jerry Troyers' Sun. with no visitors present and quite a few of our people missing due to flu, colds and croup. Church to be at Jerrys' again in 2 weeks.

Wayne Yoders and a son and dau.-in-law from Buchanan Co., Ia. left Mon. morning for Mexico. They plan to be back by Sat. sometime.

from the Shippensburg, Pa. area, Jesse and Esther Horst of Centerville, Pa., Rita Mast and Janet Burton from Wellsboro, Pa., Rita and Abram Hunsberger and Larry and Joyce Sommers of Kensington, Ohio, David and Jolene Weirich of Athens, Wi., Margaret Miller of Chesapeake, Va., Marion Millers of Pantego, N.C., and Dean Masts, Fred Masts, Lloyd Masts, Ellen Weaver, Martha Hertzler and Ivan and LaVern Mast of Rutherfordton, N.C.

There were a good many visitors in church Sun. a.m. All of the Clarence Weaver families, except Davids, were to Farmville for services and a dinner with the Weaver relatives. Also going to Farmville were John Brubakers and Claude Freeds. David Weavers went for the dinner and Levi Kramers stopped by in the afternoon. Fred Mast brought the message here.

Mrs. Dean Mast and I were to Farmville Mon. a.m. to visit Uncle Jonas Hershberger, who was in the hospital since last Wednesday. They had run some tests, but he looked good and was feeling good, and expected to go home Tues. (yest.).

Gwenda Martin, 3-yr.-old daughter of Steve Martins of Hagerstown, Md. is spending a week or more with her grandparents, Silas Martins. Her parents flew to C.A. on business.

Joe and Janel headed west, planning to go as far as Or. on their wedding trip.

Mrs. James E. Mast

SALEM, INDIANA

Sept. 28--Nights are exceptionally cool for this time of the year; days are pleasant and sunny. Leaves are beginning to fall from the trees. Women are busy with painting, housecleaning and getting a few last fruits and vegetables in jars before cold weather sets in. Last cutting of hay has been made.

The big news in the community is the arrival of the big boy at the Dennis Shrock home! He arrived Fri. afternoon and they named him Cornelius. He weighed only a few ozs. short of 10 lbs. and is welcomed by one sister and 2 brothers. Grandparents are Ralph Shrocks of LaGrange, Ind. and Melvin Gingerichs of Mio, Michigan. Ella Mae Garber is helping with household duties. Catherine Yoder took Dennis' place in school Friday.

Alton Garber of Mt. Perry, Ohio arrived at Amos Garbers' Thurs. p.m. He is the son of Ura Garber. He stayed around till Sunday p.m. worshipping with us in Sunday services.

Also in services Sunday were one of Ed Miller's boys, Allen, who lives in Seymour, Mo. and his friend Anna Kauffman from Minnesota, who is working in Illinois at present. Allen's brother, Jason, also of Illinois, was also along. All the visitors, along with Amos Garbers, had Sunday dinner with Bish. Nelson Garbers.

Fri. evening our youth, Ada Martin and Amos Garbers gathered at the churchhouse and spent the evening with some friends from Louisville, Ky.

Visitors at Amos Garbers' the latter part of Mon. night and Tues. forenoon were Mrs. Andy Miller and daus. Lucy and Elizabeth of Linn, Mo. Lucy and Ruth Ann are pen pals, so were happy for a chance to visit. They left for Daviess Co. a bit before dinner.

Mary Sue, dau. of Nelson Garber, had a fall in school Tues. and broke her collarbone. Two girls were chasing each other and one fell, with the second one falling over the first. Mary Sue was the second one and landed on her right shoulder. She was taken to the hospital for x-rays, then went to the doctor's office which revealed a break between the neck and shoulder. She's just staying at home, taking it easy. She had quite a bit of pain already. Address is Route 4, Salem, Ind. 47167.

In This Issue . . .

Mrs. Carmi Stauffer, Hinkletown, Pa. tells of the 62nd wedding anniversary of the Rine Mitchels. Page 3.

Bee stings were fatal to a horse, according to Jacob and Mabel Oberholtzer, Liberty, Ky. Page 8.

Henry and Mary Yoder, Grantsville, Md. report the 70th wedding anniversary of the Enos Mausts. Page 6.

Amos A. Mast, Marion, Ky. says Simon Yoder, Jr. had a spicy sandwich. Page 9.

Some records were set in relief sales according to Mrs. Levi Burkholder, Millersburg, In. (page 10) and Mrs. Larry Martin, Manheim, Pa. (page 22).

Noah Gingerich, Uniontown, Ohio tells of a visit with 107-year-old Mrs. George Eshbach. Page 18.

The Kurtz Sisters, Belleville, Pa. tell of Mifflin County's "Goose Day." Page 15.

The Jonathan J. Bylers, Berne, In. give a report on his experience as a heart transplant patient. Page 2.

Monroe and Elva Gingerich, Jamesport, Mo. tell of the $6 million crop of marijuana that was seized by state officers. Page 6.

Some "whoppers" reported this week are Monroe D. Miller's 7½-pound sweet potato at Dixon, Mo. (page 6), Rachel Schwartz's 102-pound pumpkin at Geneva, In. (page 11) and Dale Martin's 60-pound watermelon reported by Marvin Weaver, Anna, Il. (page 9).

MIFFLINBURG, PA.

KALONA, IOWA

Sept. 27--Weather remains nice and we had a cold spell over the weekend. Had a good frost on Sunday morning. Down around Kalona in the low lands there was a killing frost but here things were nipped a bit over the top.

John G. Hochstetlers and daughters went to Garnett, Kansas on a several days visit.

John A. Yoder left Monday morning for Burnsville, Minn. taking as passengers Mrs. Andy Helmuth, Mrs. Ivan M. Miller, Mrs. Ben L. Yoder and then going through Buchanan Co. and taking Mrs. Cora Helmuth along. These ladies all intended to have cataracts removed from their eyes yesterday, and be at home again by this evening. Cataract surgery is quite different now from what it was 20 years ago when I had mine removed. I then spent several weeks in the hospital, and after returning home there was to be no heavy lifting or bending down for a while.

Paul Brennemans, Dan Hershberger and Katie, with Noah A. Yoders as driver, went to Tobie Hershbergers' in the Bloomfield area on Friday, taking some of their surplus peaches along.

Miriam, Orpha and Fannie Graber left Friday for Pa. to visit their brothers.

Anna Mary Mast also left last week for Ohio to visit her sisters.

On Monday morning, Lula Belle and Barbara Miller, Rosemary and Lorena Ropp, with drivers from Ky., left on an eastern trip. They will pick up Anna Mary Mast in Ohio and Miriam Graber in Pa. who intend to go along to the New England states.

There seemingly were some prowlers in the community lately. We were not aware that anything is missing around here until going to the shop to get some tools, and they were missing. After checking some more, it was noticed that about 15 different articles were gone such as the chainsaw, level, hammers, bolt clipper, etc. A neighbor several places west of here also had some tools taken from the machine shed. Heard that on Sunday somebody was also in the Mark Hershberger and Tobe Yoder homes and some guns were missing.

Lois, wife of Loren Yoder, was admitted to the hospital on Monday due to having blood clots.

M.E.G.

UN HEBDOMADAIRE AMISH :

LE "BUDGET" DE SUGARCREEK

Le BUDGET a été fondé en mai 1890 par John C. Miller, un Amish-mennonite. Il voulait créer un hebdomadaire local d'informations.

Quelques-uns de ses amis amish et mennonites, installés dans les régions du Midwest des Etat-Unis, lui écrivaient racontant leurs expériences d'agriculteurs et faisant part des possibilités d'exploitation agricole dans leurs régions. Il publia ces lettres pensant qu'elles intéresseraient également d'autres habitants de la communauté de Sugarcreek tout en l'aidant à remplir les pages de son journal.

Ces lettres furent très appréciées de ses abonnés et lecteurs. Bientôt d'autres personnes se mirent à écrire et, peu après, toujours plus d'information de ce genre circula entre amish et mennonites. C'est ainsi que John C. Miller établit, sans l'avoir voulu au départ, le style particulier du BUDGET, un style qui a été maintenu depuis un siècle.

Si une partie du BUDGET porte toujours encore sur les nouvelles locales de Sugarcreek et de sa région, son but principal est d'être un réseau d'information entre groupes amish et mennonites conservateurs dispersés en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

Chaque semaine des correspondants volontaires envoient leurs articles à la rédaction du BUDGET. Ils racontent les faits de tous les jours, donnent des nouvelles des assemblées, signalent les naissances, les décès, les maladies et les accidents.

Les amish ont de grandes familles, souvent leurs enfants s'installent dans des régions où la terre est meilleure marché et plus facilement disponible. Le BUDGET est aussi un moyen de rester en contact avec la famille proche et la parenté ; il rend un service utile et de valeur.

Bien qu'il n'y ait pas de règle, nous n'encourageons pas nos correspondants à parler des événements nationaux dans leurs lettres. Crimes ou délits sont rapportés si des amish ou des mennonites en ont été les victimes.

Après un siècle d'existence, le BUDGET a gardé et conservera son intention première : être un journal fait par et pour nos frères anabaptistes.

Georges R. SMITH
Co-rédacteur

PRESENTATION DU BUDGET

Le BUDGET est une source d'information inépuisable sur la vie des amish. Ses rubriques multiples et variées permettent d'entrevoir de quoi et comment est fait leur quotidien et peuvent être exploitées dans ce sens : le coin des recettes de cuisine, les demandes d'information ou d'entraide, les "showers"[1], les écrits en "Pennsylvania Dutsch" c'est-à-dire le dialecte allemand des amish...

Chaque correspondant applique la règle, certainement jamais écrite ou stipulée, qui consiste à rapporter les événements dans le même ordre :

1) Le temps qu'il a fait : soleil, sécheresse, pluie, froid, état des cultures et récoltes. Lecteurs et correspondants sont des agriculteurs ou gens proches de la nature, d'où l'intérêt pour la météo.

2) La communauté (ou l'église locale). On trouve fréquemment le terme de "gma" qui signifie Gemeinde, c'est-à-dire communauté en Pennsylvania Dutch. Les nouvelles portent sur la personne qui a prêché, les visiteurs, les mariages, les baptêmes, signalent le lieu de la prochaine rencontre. En effet, les cultes amish ont lieu un dimanche sur deux et sont tenus a tour de rôle dans les différentes fermes du district de l'église.

3) La famille c'est-à-dire les naissances ou les décès. Les familles sont très grandes, chaque nouveau-né est accueilli avec joie et affection.

4) Les changements d'adresse dûs au manque de surface agricole qui est la raison principale de déménagement.

5) Les visites qui ont lieu les dimanches où il n'y a pas de culte. On apprend qui a rendu visite à qui, de quels districts voisins l'un ou l'autre visiteur est venu..

6) Maladies et accidents : cette rubrique informe des séjours en hôpital, des cas d'infirmité causés par des accidents.

7) L'événement : tout ce qui sort du cadre normal de la vie de tous les jours est annoncé dans l'encadré de la première page intitulé "In this issue" (dans ce numéro).

En mai 1990 le BUDGET fête ses 100 ans. C'est une bonne occasion de le présenter. En plus de l'article de Georges S. Smith, rédacteur adjoint, il n'est pas sans intérêt de donner quelques informations complémentaires sur le journal et d'en publier quelques extraits. Madame Fannie Erb, rédactrice du BUDGET, nous a autorisés à reproduire les articles ou nouvelles que nous souhaitons.

Le BUDGET, dont le format et le papier ressemblent à ceux de nos quotidiens, comprend 24 pages. Outre quelques publicités dont la présentation étonne toujours -et que nous aurons peut-être

---

1. Les "Showers" sont de petites fêtes informelles à l'occasion d'une naissance, d'un mariage ou d'un anniversaire. Les amis de la personne fêtée apportent des cadeaux et ensemble prennent un café ou goûter chez elle.

l'occasion de faire connaître ultérieurement dans SOUVENANCE, le BUDGET rassemble entre 300 et 400 rapports de différentes localités ou centres amish ou mennonites conservateurs. Ils proviennent d'une quarantaine d'Etats et de pays. Les plus nombreux viennent des six Etats américains suivants : Ohio, Pennsylvania, Missouri, Wisconsin, Indiana et Michigan. Moins nombreux mais réguliers sont ceux des pays voisins ou de l'étranger : Canada, El Salvador, Bélize, Paraguay, Honduras, Belgique etc...

La copie de la première page du BUDGET reproduite ici a dû être réduite et adaptée au format de SOUVENANCE. Les rapports ou nouvelles des différentes communautés se succèdent pêle-mêle : ils ne sont classé ni par ordre alphabétique ni par ordre géographique. Une seule orientation est donnée en page de couverture : In this issue (dans ce numéro) attire l'attention sur les faits exceptionnels survenus au niveau familial, communautaire, en agriculture, dans la profession, les faits divers etc. Nous reproduisons quelques-unes de ces notes à la suite de cette introduction.

Pour les amish le BUDGET est important. Il est, bien souvent, le seul journal auquel la famille est abonnée. Parents et enfants le lisent mais c'est surtout le journal de la mère de famille. Elle peut passer plus de 8 heures à l'éplucher ! Les mauvaises langues disent que le BUDGET est le "gossip paper" (le canard des commérages) des femmes. Dans certains milieux mennonites américains on entend dire : "je ne bois pas, je ne fume pas, je ne lis même pas le BUDGET".

Quelques nouvelles ou rubriques rendent compte d'accidents, de sinistres, de la construction d'une grange ("barn raising"), certain détaillent même davantage des événements plus politiques. Mais trop c'est trop et le rédacteur se permet de couper et de censurer les articles ou rapports. Son journal n'est pas exclusivement amish, mais à leur service.

TRADUCTION DE CERTAINS ARTICLES PARUS RECEMMENT

Eté, une information de la Pennsylvanie.

"L'eau commence à se faire rare dans les puits. Il est interdit d'arroser les pelouses et de laver les voitures. Cela ne nous concerne pas puisque nous n'avons pas de voitures. Peut-être l'interdiction s'étend-elle aux chevaux ? C'est pourquoi je n'ai plus lavé mon cheval depuis bien longtemps. Tout gaspillage d'eau est puni d'une amende de 100 dollars."

John Fisher

20 septembre 1989, Indiana

... "Notre journal local le GOSHEN NEWS a publié les résultats de la vente de charité (relief sale). Elle a atteint un record de 504.545,00 dollars. Un quilt s'est vendu pour une valeur de 11.000,00 dollars (env. 66.000,00 FF)".

28 septembre 1989

Les 22 et 23 septembre a eu lieu la vente de charité annuelle. Le plus grand intérêt se manifestait autour de Lizzie LONGENECKER qui venait de fêter 100 ans. Elle a participé à la vente assise dans sa chaise roulante. Les enchères ont monté pour le quilt fabriqué par Madame LONGENECKER : il fut vendu à 10.600 dollars. Chaque année elle apporte le quilt qu'elle a fabriqué en cours d'année, le prix augmente proportionnellement avec son âge. Elle ne savait pas encore si elle ferait un nouveau quilt dans les prochains mois."

23 mars 1989

Visite du Président BUSH dans le Comté de Lancaster.

Hier matin le Président BUSH a donné une conférence sur la drogue au Lycée Conestoga dans le Comté de Lancaster. Plus de 3.000 personnes l'ont salué.

Le Président avait aussi demandé à avoir un entretien avec quelques personnes des communautés amish et des Old Order Mennonites. Il eut lieu à Leola, dans une école mennonite et amish, l'école Penn Johns. C'est la première fois qu'un Président en exercice rencontrait les amish. Assis autour d'une table avec 12 responsables amish et mennonites, il les a félicités "pour l'exemple qu'ils donnaient en matière de vie de famille et de foi". Bush leur demanda comment ils font pour échapper au fléau de la drogue. On lui expliqua que les valeurs attachées à la vie de famille dont extrêmement importantes. "Pour nous, c'est plus important que l'argent."

Puis le Président s'est rendu dans une classe de 55 élèves. Ce jour-là il n'y avait aucun absent ! Quand les enfants eurent chanté un chant on lui remit une peinture d'un artiste de la région, Dolores Hackenberger. En bavardant avec les élèves, Bush ne put s'empêcher d'observer qu'il y avait beaucoup de Stoltzfus parmi eux.

Nous savons, bien entendu, que le problème de la drogue se pose également chez certains jeunes gens de nos églises et communautés. Il est certes minime par rapport à celui du reste de la société.

Mme Clarence Martin.

Union Grove, NC 18 octobre 1989

"Un de nos voisins vient de vivre une aventure peu banale. Alors qu'il retournait le foin avec la machine, son tracteur se mit à peiner de plus en plus. Il en chercha la cause et découvrit un serpent de 10 cm de diamètre mesurant 3,80 m et pesant près de 50 kg. Le reptile s'était échappé de chez son propriétaire à quelques 2,5 km de là. Cette expérience l'a vieilli de 10 ans dit-il."

Willy HEGE

LES ANABAPTISTES DU SCHACHENECK PRES DE HASELBOURG

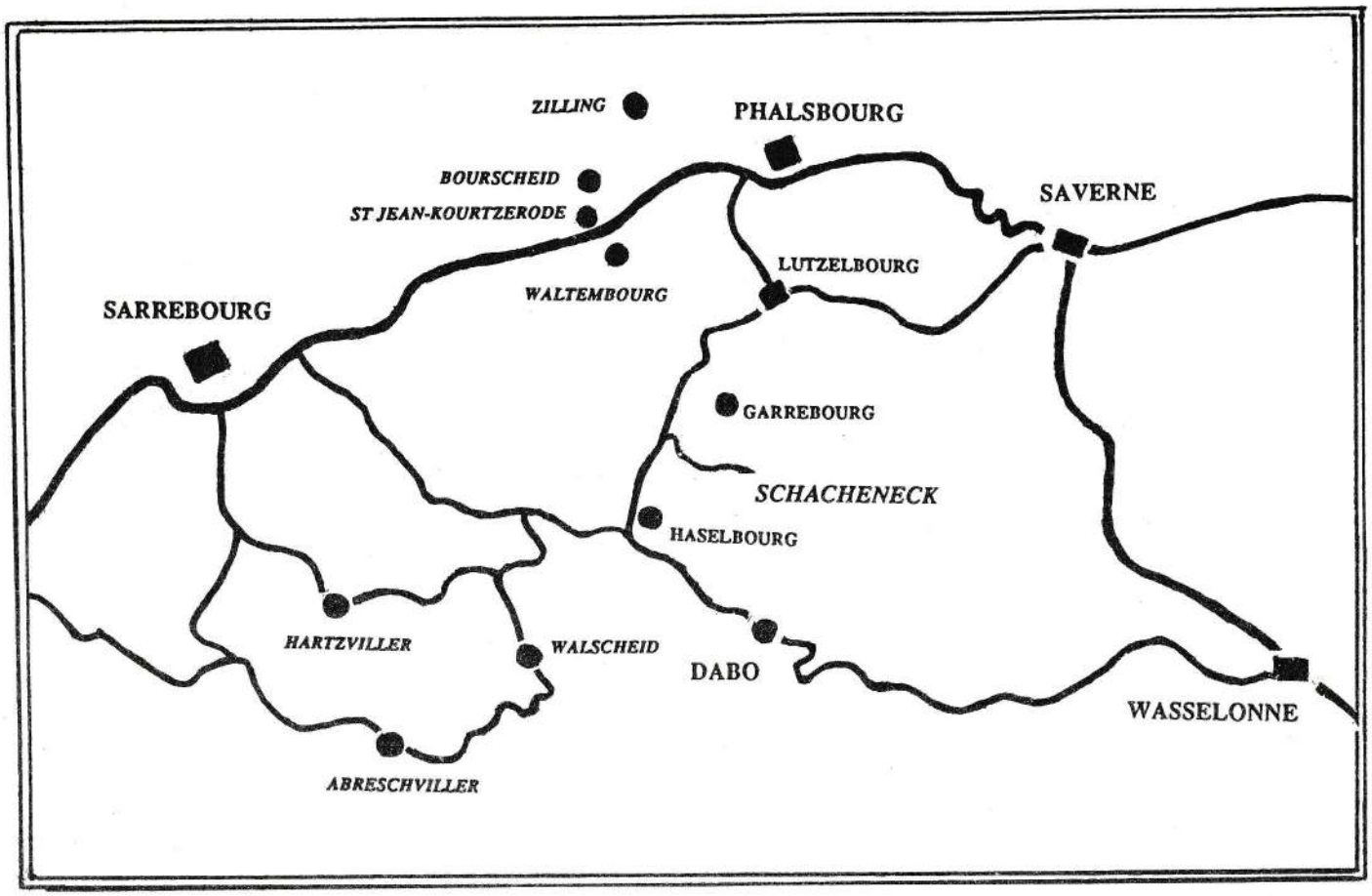
Dans les cahiers de Doléances des Prévôtés bailliagères de Sarrebourg et de Phalsbourg, rédigés en mars-avril 1789, les communautés se plaignaient surtout des Juifs qui ruinaient par l'usure de nombreux habitants débiteurs. Quelques unes ont aussi exposé leurs plaintes à l'égard des anabaptistes. La communauté de Garrebourg a rédigé deux cahiers de doléances distincts ; le second, contenant surtout les griefs à l'égard de l'Abbaye de Marmoutier, a été arrêté le 7 avril. Dans l'article 12 du premier cahier arrêté le 6 avril on lit : "Nous prions qu'on empêche la grande multiplication des anabaptistes, qui privent les chrétiens des meilleurs fiefs et qui sont peu avantageux à l'Etat ; au contraire ils payent très peu au roi et lui refusent tous les services."

En fait, il n'y avait qu'une ou deux familles d'anabaptistes, qui ne vivaient d'ailleurs pas sur le territoire de la Marche de Marmoutier, mais au fond du vallon de Fischbach, à la cense de Schacheneck. Tout comme Haselbourg, elle faisait partie de la paroisse de Garrebourg. D'après J.P. Pelsy, "personne ici n'a jamais eu connaissance de la présence de mennonites dans cette contrée."

La cense du Schacheneck, avec Freudeneck et le moulin de Sparsbrod, formait un bailliage lilliputien qui appartenait à l'abbaye d'Andlau ; elle était enclavée entre la Marche de Marmoutier, le Comté de Dabo et le territoire de Haselbourg. Avant la Révolution, elle était une annexe de la paroisse de Garrebourg : elle fut rattachée ensuite à la commune de Haselbourg. Autrefois sur son emplacement, se trouvait le village disparu de Fischbach. Au XVIIe siècle, Sébastien Schach acheta le fief aux nobles Hofwart de Kirchheim et, anobli, prit le nom de Schach de Schacheneck, nom qu'il transmit au domaine de Fischbach qui changea de nom. Cette cense faisait partie de la Province d'Alsace et du diocèse de Strasbourg. En 1705, l'abbesse d'Andlau fit construire une métairie "Maierhof" outre deux maisons forestières, à l'emplacement d'un ancien moulin. La ferme fut vendue comme bien national sous la Révolution, et les forêts devinrent biens domaniaux.

La cense se situe au fond du vallon où coule le ruisseau de Fischbach qui se jette dan la Zorn près de Sparsbrod.
Selon A. Benoit six familles habitaient en 1778 au Schacheneck.

L'abbesse d'Andlau, Marie Béatrice, signe en date du 4 novembre 1769 un bail de 9 ans pour la ferme Meyerhof avec "dem Ehrsamen Johannes Bächler, wiedertäufer"[1]. Le bail débute à la St-Georges de l'année 1771 et se terminera à la même période en 1780. Dans l'article 7 du contrat, il est stipulé que le fermier doit mener une vie "honorable" et paisible, et que ses enfants ainsi que ses domestiques ne doivent pas tenir des paroles ou commettre des gestes contre la religion catholique. Dans le cas contraire, il serait tenu de quitter la métairie. Il était cautionné par un autre anabaptiste, Jean Rubbi, métayer au Hohwald.



Légende : PLAN DE SITUATION DU SCHACHENECK

c. italiques : lieux du canton de Phalsbourg et de l'ancien comté de Dabo habités par des anabaptistes.

Jean Bächler était un homme paisible et travailleur, car le bail lui fut renouvelé une première fois le 14 septembre 1778 jusqu'en 1788 en paiement d'un loyer annuel revalorisé de 175 à 200 florins. Enfin en date du 13 juin 1787 ce bail fut reconduit pour 9 ans de 1789 à 1797, pour un loyer de 225 florins à payer au "dinghof zu Marlen" (Marlenheim).

Ce dernier bail ne vint pas à son terme, car la ferme fut vendue comme bien national.

Cette vente ne figure pas dans le répertoire des ventes des biens nationaux de 1ère et 2nde origines aux archives de la Meurthe, uniquement celle d'un pré de 2 jours provenant de l'abbaye d'Andlau acquis par Forel le 13 vendémiaire an 5 (4 octobre 1796).

Nous n'avons aucun renseignement sur Hans Bächler et sa famille. Les actes de catholicité, à la fois de Garrebourg et de son annexe Haselbourg, ne font pas mention de ce nom; il n'y eut point de baptême catholique d'enfants nés de parents anabaptistes.

En 1808 l'état religieux fait acte de l'abjuration de Barbe Bechler pour lui permettre d'épouser Florent Froeliger, manoeuvre à Garrebourg (mariage du 12.07.1808). "L'an mil huit cent huit le trois juillet a été baptisé conditionnellement Barbe Bechler, fille majeure de Joseph Bechler anabaptiste de la Rotte et de Marguerite Salzmann son épouse et elle a fait abjuration de son hérésie et profession de la foi catholique le même jour. Le

parrain était Antoine Jacque garde forestier de Sparsbrod et Anne Marie Kichle[2] son épouse et les mêmes sont aussi témoins de l'abjuration qui ont signé avec moi et avec Barbe Bechler laquelle a fait sa marque."

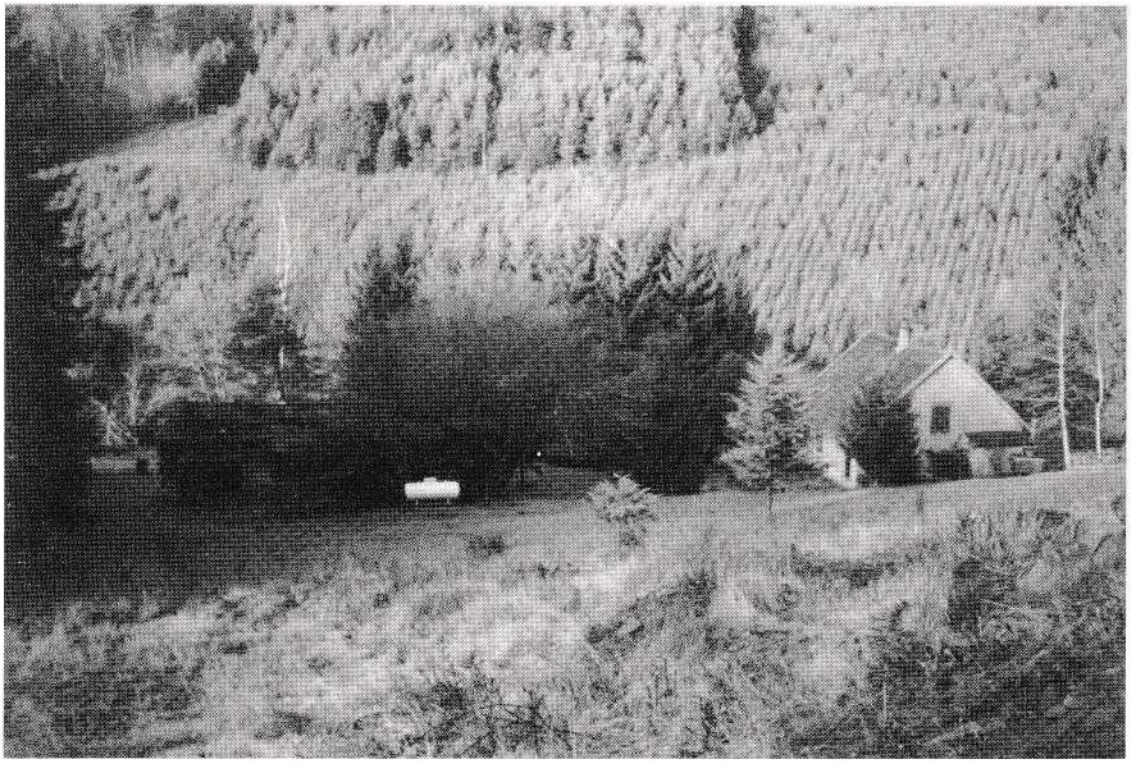
J. Baumgartner desservant.

Barbe Bechler décéda en 1814 à l'âge de 36 ans (née en 1778 ?) après avoir donné naissance à trois enfants.

Un état numérique des anabaptistes de la sous-préfecture de Sarrebourg dressé en 1809 indique pour chaque commune, le nom et le prénom des chefs de famille et le nombre de personnes par ménage. Dans la commune de Haselbourg vit un seul ménage : celui de Christian Salzmann au nombre de 7 individus. Un deuxième recensement, pratiquement de la même époque, révèle qu'il s'agit d'un couple avec 5 enfants.

Christian Salzmann voiturier au Schacheneck était marié avec Barbe Bechler, mais seulement trois enfants ont pu être identifiés, Michel né vers 1785, Joseph vers 1791 et Madeleine vers 1793. Il marie ses deux fils le 20 février 1815[3], Joseph avec Marie Barbe Schweitzer âgée de 20 ans, fille de Joseph et de Marie Barbe Abersolt de Egentange (?) (département de la Meurthe) et Michel avec Marie Barbe Liman[4], 22 ans, fille de Joseph et de Marie Barbe Gottschmitt[5] de Lubine, département des Vosges.

Joseph et son épouse vécurent un certain temps au Schacheneck où un fils leur est né. Ils partirent ensuite à Kerprich-aux-Bois où ils menaient un train de culture. Il décéda en 1853 au Schacheneck chez son beau-frère Antoine Schwaller, vraisemblablement au cours d'une visite. Antoine Schwaller de La Hoube avait épousé en 1828 Madeleine Saltzmann et s'était installé auprès de son beau-père.



Vue du Schacheneck en 1989

Le recensement de 1841 fait état de la présence de 7 anabaptistes à Haselbourg. Il est vraisemblable que ce fut la famille de Michel Saltzmann, car ses parents étaient déjà décédés, sa mère Barbe, en 1819, âgée de 60 ans et son père Chrétien, en 1834 à l'âge présumé de 84 ans chez son gendre Antoine Schwaller. L'état civil fait encore acte du décès de "Salsmann Marguerite, veuve de Joseph Baechler demeurant à la Rôte, en la maison de la veuve Schaeffer" ; c'était la mère de Barbe Bechler, et vraisemblablement la soeur de Chrétien Saltzmann. Un autre décès est enregistré en 1852, celui de Christian Becher, célibataire, âgé de de 50 ans, domestique chez Antoine Schwaller ; la déclaration de décès fut faite par Joseph Salzmann, 30 ans, cultivateur au Schacheneck (fils de Michel ou de Joseph ?).

Le dénombrement de la population classée par culte, dressé le 16 avril 1870, fait ressortir dans les sectes protestantes autres que les luthériens et les réformés, la présence de 4 personnes de cette catégorie à Haselbourg (deux de sexe masculin et deux de sexe féminin). Aucun acte d'état-civil ne fait mention de la famille Saltzmann ou Schwaller postérieurement à 1853. Elles ont quitté la commune de Haselbourg. Depuis nous n'avons plus relevé de nom de famille anabaptiste dans la commune. Ces familles anabaptistes devaient appartenir à l'assemblée de Sarrebourg, car selon le Mennonitisches Lexikon "Les anabaptistes de cette région tenaient leurs assemblées dans différentes fermes, notamment loin dans la montagne, au Schacheneck."

L'abbé Scholving, curé de Garrebourg, avait porté des annotations sur les registres paroissiaux de ce village ; il soupçonnait Guillaume Feidt, bourgeois et prévôt au Schacheneck, d'être anabaptiste ; or la consultation des registres démontre qu'il était catholique et a été enterré selon ce rite en 1746. Lui non plus n'avait trouvé de traces d'anabaptistes dans les états religieux. Mais il avait entendu parler de la "ferme des anabaptistes" au Schacheneck, et sûrement de la tradition orale qui rapporte que les anabaptistes avaient voulu utiliser le baptistère de St Fridolin comme abreuvoir. Ce baptistère a une forme de cuve de style roman orné d'arcatures dont l'une représente le Christ sur la croix. Or les habitants des villages voisins s'y rendaient en pèlerinage au siècle dernier et au début de ce siècle encore pour obtenir la guérison de maladies de la peau. Il est évident que si cette tradition a un fondement, les habitants aient pu avoir des griefs contre les anabaptistes.

Jean-Claude KOFFEL

NB : Dans le "Liber animorum" de Garrebourg, il est indiqué que Jacques Ehrmann et son épouse M.-Christine Elsensohn "sont partis vers l'Amérique où l'un des fils est devenu anabaptiste" (mariage du 20 fructidor 1796 (?)). C'était une famille avec 11 enfants dont certains sont restés à Garrebourg. Ce renseignement ne veut être qu'une source généalogique.

Remerciements

Tous mes remerciements vont à M. l'Abbé J. Feith qui a fait les recherches dans les registres paroissiaux et d'état civil de Haselbourg.

NOTES

(1) L'honorable Jean Bächler, anabaptiste

(2) Jacques Antoine, remarié avec Anne Marie Kuchly de St-Louis vers 1796, avait été sous l'ancien Régime "Saltuarius abbatiae Andlauensis in Sparsbrot" (garde forestier de l'abbaye d'Andlau à Sparsbrod).

(3) Dans un acte de mariage, il est indiqué qu'il est âgé de 60 ans et dans l'autre de 70 ans (sic)

(4) Le secrétaire a bien écrit le nom avec L et non avec E (Eiman).

(5) Sûrement Goldschmitt.

BIBLIOGRAPHIE

- Alfred Goldenberg - Les Heidenmauern de la forêt de Haberacker - Bull. Soc. Conserv. Mon. Hist. Alsace, 1860, vol. III, p. 138-144

- Archives départementales de la Meurthe et Moselle - V 80

- Archives départementales du Bas-Rhin - H 2376

- Arthur Benoit - Essai sur les limites du diocèse de Strasbourg dans le département de la Meurthe in Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine, Nancy, Imprimerie de A. Lepage, 2nde série, vol.XI, 1869 p. 566

- Dagobert Fischer - Notice historique sur la cense de Schacheneck (commune de Hazelbourg) - Extrait du Journal de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Imprimerie de A. Lepage, 1870

- Guy Kremer - Les domaines de l'Abbaye de Marmoutier et en particulier ceux de la région de Garrebourg - 1648 - 1789 - Mémoire de maîtrise, Strasbourg, 1987-88.

- Jean-Paul Pelsy - Historique de l'assemblée mennonite de Sarrebourg - Souvenance anabaptiste, mennonitisches Gedächtnis, 1987, n° 6 p. 4

- Jean Seguy - Les Assemblées anabaptistes-ménonnites de France - Paris, La Haye, Mouton et Cie, 1977, p.143

- Paul Lesprand et Léon Bour - Les cahiers de doléances des prévôtés bailliagères de Sarrebourg et de Phalsbourg et du bailliage de Lixheim pour les Etats Généraux de 1789 - Metz, P. Even, 1938

- Registres paroissiaux de Garrebourg (Moselle)

- Registres paroissiaux et état civil de Haselbourg (Moselle)

RECAPITULATIF GENEALOGIQUE

SALTZMANN Chrétien (+8.1.1834) - 1785 (?) Michel - 1791 (?) Joseph - 1793 (?) Madeleine - (?) - (?)

oo BECHLER Barbe (+29.3.1819)

SALTZMANN Joseph (+13.10.1853) - 1815 - Joseph

oo SCHWEITZER Barbe

SALTZMANN Michel - 1815 Chrétien - 1818 Barbe - 1826 Catherine (+18.1.1827)

oo LIMAN Marie-Barbe

SALTZMANN Madeleine - 1827 - Chrétien

SCHWALLER Antoine

oo SALTZMANN Madeleine

BECHLER Joseph - 1778 (?) - Barbe

oo SALTZMANN Marguerite (+9.2.1814)

FROELIGER Florent - 1809 M. Elisabeth - Antoine - 1811 M. Marguerite (+1866) - 1813

oo BECHLER Barbe (+ 1814)

Lettre inédite d'un anabaptiste de 1534-35

En prélude à une étude plus large sur le mouvement anabaptiste tel qu'il s'est développé au XVIème siècle en Haute-Alsace, nous rendons ici public un document qui par la rareté de son espèce et le sujet abordé est de première importance.
Nous nous contenterons dans un premier temps de situer cette lettre dans son contexte historique avec en complément quelques notes issues d'une première réflexion théologique précisant qu'il ne peut s'agir que d'une ébauche. L'un et l'autre seront repris lorsque notre documentation sera plus complète et les cotes d'archives publiées à ce moment-là.
Les déclarations de la femme de l' anabaptiste Martin SCHNEIDER de St Croix en Plaine, interrogée à Colmar en avril 1534, révèlent l'existence de quatre communautés anabaptistes en Haute-Alsace et dans son voisinage. Ce sont les communautés ou groupes anabaptistes de Bâle, de "Mortnau"[1], de Sélestat et de Ribeauvillé-Riquewihr. C'est d'un membre de cette dernière assemblée qu'est issue la missive.
Politiquement, Riquewihr dépendait de la seigneurie de Horbourg-Riquewihr. Elle était administrativement rattachée à la Régence wurtembergeoise de Montbéliard. La Réforme fut, précisément en cette année 1535, introduite à Riquewihr par les ducs de Wurtemberg. Une église gagnée aux idées de la Réformation y fut créée. La situation de Ribeauvillé différait en ce sens qu'elle faisait partie des domaines habsbourgeois et dépendait donc d'Ensisheim, chef-lieu de l'Autriche antérieure, alors que Ferdinand Ier de Habsbourg était détenteur du landgraviat. Les Ribeaupierre administraient aussi bien la seigneurie du même nom dont dépendait Ribeauvillé, que la Régence d'Ensisheim (par Guillaume II °1468 +1547). Le gouvernement autrichien veillait tout particulièrement à ce que la Réforme et encore moins l'anabaptisme ne se propagent sur ses terres, d'autant plus que des événements dramatiques en relation avec la Réforme radicale à Munster en Westphalie mobilisaient l'attention des autorités politiques et religieuses.

La poursuite des "sectaires" et leur répression sans concession par l'application de l'édit de Spire de 1529 signée de l'empereur Charles Quint, était une directive qui devait scrupuleusement être appliquée jusque dans les endroits les plus reculés de l'Empire.
Quelques anabaptistes furent arrêtés à Ribeauvillé au printemps de 1535. On trouva sur eux des lettres qui furent soigneusement conservées pour servir de pièces à charge lors de leur procès.
Parmi ces anabaptistes se trouvait un certain Zenzius (Vincent) KELLER originaire de Wissembourg. Malgré son jeune âge, 22 ans, ZENZIUS prêchait avec succès lors des réunions anabaptistes, car certains "furent convaincus par ses paroles". Ces réunions se déroulaient le plus souvent de nuit dans des endroits isolés et reculés autour de Riquewihr et de Ribeauvillé.
C'est probablement sur lui, lors de son arrestation, que l'on trouva la lettre en question pliée soigneusement de nombreuses fois afin qu'elle prît le moins de place possible. Lui-même et

---

1. ou "Mortenau", ancienne dénomination de l'Ortenau dans le pays de Bade faisant alors partie du diocèse de Strasbourg, était à l'époque une "Landvogtei" (bailliage impérial) engagée à Guillaume comte de Furstenberg, protestant.

vraisemblablement toute la communauté anabaptiste s'interrogeaient alors au sujet du mariage :
Dans quelles conditions un conjoint répudié pour anabaptisme peut-il ne pas pécher lorsqu'il se remarie ?, et par extension quelle validité avait un mariage prononcé par les autorités religieuses.
ZENZIUS était au premier chef intéressé par le sujet, lui qui avait épousé de manière non officielle une certaine Rosina de Riquewihr. Cette dernière avait été mariée avant son expulsion de Riquewihr pour fait d'anabaptisme. Pour avoir plus de lumière sur le sujet, ZENZIUS fit appel, avant de prendre sa décision, à l'avis d'autres anabaptistes de la région afin de connaître leur position sur la question. Certainement envisageait-il de justifier de sa conduite, sur des bases bibliques, devant les Frères.
La seconde partie de la lettre retrace les conditions dans lesquelles se sont déroulées l'arrestation puis la détention de son rédacteur probable , un certain Nicolas le charpentier ("Clauslin der Zimmermann") comme l'attestent des preuves externes à la lettre. Il était le fils d'un notable de la ville de Riquewihr ("son père le fait libérer de ses chaînes" de temps à autre quand il a besoin de lui). Nicolas n'était pas un théologien de premier plan, mais néanmoins il agissait localement à la propagation de l'anabaptisme, puisant dans la Bible ses arguments. Sa libération intermittente pouvait paraître suspecte aux yeux des autres anabaptistes et il s'en explique. Une autre information que Zenzius s'apprêtait peut-être à débattre avec ses frères...et qui devint une pièce dans le dossier judiciaire après la saisie de la lettre.
Si les écrits relatifs aux anabaptistes ne sont pas rares, en revanche, des témoignages écrits sans contrainte et de leur plume le sont beaucoup plus.

<u>Une lettre de 1534-35</u> :

1Gnad und fryd, freyd im Heiligen Geyst, us Got, durch die barmhertzigkeyt und liebe des himlichsen Vatter, sey
2mit eüch, geliebten Gottes brieder und schwestern, und behalt den syg durch Jesum Christum in unsern hertzen in das
3ewig läben. Amenn. Gliebten Gottes brieder! Von dem yr mir geschrieben hand, und begären mins verstants, darumb
4ich unsern Vattera), Got, gebätten han mit vasten, und allso han ich eiwer schriben verstanden, us Gottes genad : wer sich
5scheydet von sinem weyb und nimbt ein andere, der bricht die .ee., und wer die abgescheyten b)vom mannb') zu der .ee. nimbt,
6der bricht auch die .ee. So ein .b(ruder). hat ein ungleibig weib, die dreyb unkeischheyt, und man scheid sy von im, und
7der .b(ruder). vermälälet (!) sych, so bricht er die .ee. So aber sich das weib vor im vermählet, und noch dem weib er, so brich
8der .b(ruder). die .ee. nitc). Oder so ein schwester hat einen ungeleybigen mann, der dreib unkeyschheyt, und man schyed sy von
9im, und die .schwe(ster). vermälet sich vor im, so brächt sy die .ee. So aber der ungleibig mann sich vor ir vermählet, und
10nach dem ungleybigen mann die schwester vermälet, so brächt sy die .ee. nit. Unnd also hab ich in der gnad Gottes
11eüwer schreyben verstanden. Aber gelie[b]ten Gottes brieder und schwestern, beger ich widerumm eüwers schreyben,
12wo ichs nit rächt verstandenn het, das irs, brieder, mir heitters schreyben, damit wir nit zu schanden
13wärden vor im in siner zucunft.
Glieben (!) breder (!) .Zentz und Dietrych ! Von dem ir mir geschrieben hant umb

14der liebe Khristy willen, die ich in der gnad Gottes in eüch spyr, Got sey ewig preyß : der geyb sin liebe
15volkumenn und begniegenlich in unsere härtzenn durch den Heilligen Geyst. Der fryd Gottes deß hymlischen Vatter,
16sey in eywern härtzenn und verwar eüch, mich, vor dem argen, das Satanes in die welt gepflantzet hat, unnd on
17die sinde byß uf die erschinnung Jesu Khrysti, iener herlichkeyt. Amenn.

Aber gliebten .b(rieder)., das ich im [ätte] verheisen
18sol han mit .Jo. d)bei im zu bleyben, das ist neinn, weder im, noch keynem. Aber das er mich gefangen hat,
19das hat er gethon on min begären : wie dan der Gärstbach und die stat gnächt sint kumen, und der
20Gärstbach mit mir ger[e]t hat, ob ich wel absthon, han ich im nit verwiliget und gesprochen : ich
21mieß im verheyßen, min .ät(te) wel mich gefangen nämenn, darumb miß (!) ich im verheißen, das ich nit
22wel weychen und mich nit heißen abloßen, oder min ät(te) miß sunst in minn stat sthon. Do hab ich in
23geantwurt durch die gnad Gottes waß mir der Herr mir gäben hat, und geantwurt,ich werd in nitzs ver-
24heißen mit der hant -B(rieder).e), das ich gesinet bin gesyn, das hab ich in nit an geßeit, sunder daß min härtz ist also gestanden in Gottes gnade)- sunder ich bin gesinet gesinnb) in Got, durch sin hilf und gnad min läben zu verschließen ; aber
25die antwurt hab ich in gäben, diewil sy michs nit hent wellen erlasen : ich begär nit zue wichen ; es
26ist minn härtz nit, das ich begär zu weichen, dan ich thät unracht und sind, wen ich in da in brächt.
27Da hat der .ät(te). gesprochen : ich verdrauwf) sinem glauben oder im so wil er begärt oder werd nit wichen. Do hend
28sich (!) mich nit weider gedrungen, daß ich in werd verheißen. Da hänt mich zwenn geholt und hänt mich
29iberantwurt in die ket. Aber, glieben Gottes .b(rieder). und sch[w]estren, so ich in zu vil hab gantwurt und verwiliget,
30so begär ichs, das mirs wart angezeygt durch einenn bruder : so bin ich gesynet zu bießen und zu
31versinen durch die genad Gottes. Und auch gelieben Gottes, das mich minn ät(te). ethw[e]n geheißen hat die ket
32abthun, und wen er min gederst hat, han ich im eth[w]en geholfen, und hänt muth, ich mieß in den wein-
33dratten. Darumb mine geliebten mitglider in der gnad des himlischen Vatter, in Christho Jesu unserm
34Heylant : wen es nit mit unsern Got und Christo war undb) ist das ichs begar zu miden was nit mit unserm Got unt(!) Christo ist.

a)O vattes.-b)add. interl.-c)d'abord mit.-d)biffé D.-
e)B(rieder)-gnad add. marg.-f)d'abord drauw.

Traduction française avec notes[2] :

Que la grâce et la paix dans la joie de l'Esprit Saint en Dieu soit avec vous chers frères et soeurs, par la miséricorde et

---

2. Dimensions du document : 22 x 18,8 cm. L' "u" initial d'un mot est toujours écrit "v".
Les conclusions éthiques, la procédure de soumission d'une problématique, la discipline fraternelle, une insistance sur l'Esprit-Saint, le refus du serment, une conception du jugement divin imminent, et le soucis d'éviter tout ce qui n'est pas avec Dieu et Christ, représentent autant d'éléments qui relient ce document à l'anabaptisme typique de Schleitheim.

l'amour du Père céleste afin que vous conserviez la victoire par Jésus Christ dans nos coeurs pour la vie éternelle, amen.
Bien-aimés frères en Christ, au sujet de ce que vous m'avez écrit en souhaitant mon avis, j'ai jeûné et prié[3] et j'ai bien compris (votre question) par la grâce de Dieu.
Celui qui se sépare de sa femme et en prend une autre, rompt le mariage, et celui qui prend cette femme (comme épouse), rompt également le mariage[4]. Si un frère a une femme incroyante (non convertie) qui vit impudiquement (commet des impuretés), et qu'on la sépare de lui[5], si le frère épouse une autre, il brise l'union. Mais si c'est la femme qui la première[6] en épouse un autre, et lui une autre par après, le frère ne rompt pas le mariage. De la même manière, si une soeur a un mari incroyant qui commet des impuretés[7], et si on la sépare de lui[8], cette soeur, si elle

---

3. "Prier en jeûnant". La nouveauté dans l'anabaptisme, c'est que la question du remariage se pose suite aux séparations nombreuses occasionnées pour cause de foi. Cette question nouvelle exigeait une réponse qu'il fallait trouver. La prière et le jeûne dont il était question se référaient certainement à ce discernement personnel et à la fraternité anabaptiste au sujet d'une problématique nouvelle au XVIème siècle.
   Calvin ira plus tard dans le même sens que Nicolas le charpentier : "si un homme retient une femme à telle condition (qu'il la gronde, rechigne, batte, moleste, ne fait point office de mari), il vaudrait mieux qu'il la répudiât et qu'elle vécût en paix en quelque petit trou, et qu'elle ne fût pas à languir et à gémir tout le temps de sa vie" (sermon sur le Deutéronome) ou lorsqu'il dit en rapport à 1 Cor. 7:12-15 : "Quand l'un des deux mariés est rejeté par sa partie infidèle en haine de la religion, que lors le frère ou la soeur fidèle ne sont point liés ; cela n'est point répugnant à l'intention de Christ" (cité dans André Biéler, L'homme et la femme dans la morale calviniste, Labor et Fides, 1963, page 75).

4. "Sépare". Le rédacteur cite 1 Corinthien 7:12-16 dans la version Luther (et non de Zwingli), mais ajoutant ici ou là, quelques clauses (inspirées de Matthieu) dans le texte de 1 Corinthiens 7:12-15. Paul fait mention de la possibilité sous contrainte, d'être séparé sans être divorcé. Un document anabaptiste signé "M.L." de 1533, lui, abordera la même problématique. Il fallait oser payer le prix de l'attachement au Seigneur et à ses commandements, sans concession. Voir note suivante. Quatre situations sont énoncées dans la lettre : le mariage ("ee"), la séparation ("Scheid"), rompre ("brechen"), s'unir, se marier ("vermalen").

5. "On la sépare". Seul le non-croyant (ou une autorité désobéissante, le "on" indéterminé) peut prendre l'initiative de la séparation selon 1 Corinthiens 7:15. Il n'est pas possible bibliquement d'envisager le divorce entre des croyants. Dans la littérature anabaptiste du même siècle, il y a eu débat, déjà en 1535, en Thuringe, au sujet de la nécessité de se séparer d'un conjoint non-croyant sans y être contraint (cf M.E., article "Divorce from Unbelievers", vol. II, p. 75). Pour l'anabaptisme des Frères Suisses et des compagnons de Menno Simons, même la séparation ne lui permet pas d'envisager le remariage. La responsabilité incombe au non-croyant (ou au mal-croyant)(cf 1 Cor.7:15).

6. Lit.: "avant lui". Cet argument n'est pas tiré de 1 Corinthiens 7:15, qui n'envisage que la séparation. La séparation provoquée par le non-croyant est une séparation de domicile. C'est de Matthieu 5:32 et 19:9 que l'auteur croit pouvoir -sans s'y référer explicitement- tirer le principe du remariage après avoir été le témoin de la nouvelle union chez le partenaire séparé, bien que la traduction biblique ait respectivement dans ses clauses "ehebruch" (adultère) et "hurerei" (fornication) et ne parle pas de l'antériorité ou postériorité du remariage du partenaire divorcé.

7. Incroyant et impur. La complément est d'importance. Il ne s'agit pas ici du procès des "mariages mixtes", mais du procès de l'infidélité dans l'alliance du mariage. Toutefois cet attachement peut ne suivre qu'après quelques mois de séparation.
   Dans ce même sens, nous retrouvons dans le "traité (anabaptiste) relatif au divorce" (rédigé avant 1533), la phrase "ils seront encore une seule chair, aussi longtemps qu'il n'arrive pas de changement avec une autre chair".

8. "Sy von Im". Cette expression revient dans les deux cas. Nous remarquons qu'il s'agit de la femme qui est contrainte à se séparer qu'elle soit l'épouse croyante ou l'épouse incroyante. Cela peut refléter un siècle où l'initiative du mariage ou de la démarche de rupture revient à chaque fois à l'homme.
   Le remariage (dans les conditions mentionnées et s'il devait y en avoir un), précisera le texte de 1533, peut se faire "avec qui il (le croyant) veut, pourvu que ce soit "dans le Seigneur", c'est à dire avec une personne

épouse un autre, brise l'union. Mais si c'est l'homme incroyant qui le premier épouse une autre, et la soeur un autre par après, elle ne rompt pas le mariage.
C'est ainsi que j'ai compris votre lettre par la grâce de Dieu. Mais, chers frères et soeurs en Dieu, au cas où je ne l'aurai pas bien comprise, je souhaite que vous m'écriviez à nouveau, afin que nous ne soyons pas couverts de honte devant le Seigneur lors de sa parousie[9].
Chers frères Zentz[10] et Dietrich, au sujet de ce que vous m'avez écrit, par l'amour de Christ que je ressens en vous, que Dieu soit loué éternellement ! Qu'il donne Son amour parfait abondamment dans nos coeurs par le Saint-Esprit. Que la paix de Dieu, le Père céleste, soit dans vos coeurs et vous préserve avec moi du mal que Satan a planté dans le monde et (nous garde) sans péché jusqu'à l'apparition de Jésus Christ[11] dans Sa magnificence. Amen.
Mais chers frères, en ce qui concerne une promesse que je lui (à son père) aurais faite de rester en disant "oui", il n'en est rien, ni à lui, ni à personne. Mais qu'il m'a fait prisonnier, il l'a fait sans que je l'aie demandé. Or quand Gärstbach et les sergents de ville sont venus et que Gärsbach m'a parlé et demandé si je voulais abandonner (l'anabaptisme), je lui ai répondu que je n'étais pas prêt à le faire et ai dit : que mon père (ou grand-père) veut me faire arrêter, aussi dois-je lui promettre de ne pas fuir, ni me laisser libérer, sinon il devrait à ma place se constituer prisonnier[12]. Je leur ai alors répondu, par la grâce de Dieu, ce que le Seigneur me donna (de dire), que je ne leur promettrai rien du tout avec la main[13] (par serment), -(en marge :) "Frères, je ne leur ai pas répondu que telle était ma disposition, mais plutôt : que mon coeur était ainsi dans la grâce de Dieu",- qu'au contraire j'étais disposé en Dieu, par son aide et sa grâce, à clore ma vie. Or voilà la réponse que je leur ai faite du moment qu'ils n'ont pas voulu me libérer: je ne souhaite pas m'enfuir car mon coeur ne souhaite pas que je prenne le large, sinon je ferais du tort et un péché si je le mettais (le père) dans une telle situation (en prison à ma place). Sur ce, le père a répondu : je crois en sa foi et ce qu'il désire, à savoir qu'il ne fuira pas. Sur ce, ils n'ont pas insisté d'avantage pour que je promette. Après cela, deux sergents sont venus me chercher et m'ont enchaîné. Mais, chers frères et soeurs en Dieu, si j'ai été trop loin dans mes réponses et mes concessions, je demande qu'on

---

croyante" (John Yoder, Legacy, p. 103), ce qui semble avoir été le cas pour le(s) destinataire(s) de la lettre : Blaise Zentz et Dietrich.

9. La venue et la rencontre du Christ est la raison principale qui pousse à la fidélité. La logique "telle la tête, tels les membres", selon la théologie très explicite de Schleitheim se retrouve aussi à la fin de cette lettre.

10. Zentz, appelé aussi par ailleurs "Zenzius Keller" de Wissembourg. La lettre est également adressée à un certain Dietrich, sans autre indication à son sujet.

11. L'apparition de Jésus-Christ (allusion à 1 Thimothée 6:14). Cette mention des derniers jours, introduisant une dimension d'urgence, de sainteté et d'impartialité dans l'obéissance et se retrouve dans de nombreux textes bibliques : Rom. 13:11ss ; 1 Thess. 5:4-8...

12. Une habitude issue du moyen-âge, permettait à un proche de se porter garant pour un prisonnier. Il était alors entièrement responsable et était mis en prison à sa place en cas de fuite de l'intéressé. Cette possibilité n'était pas applicable aux délits graves.

13. La prestation de serment était une pratique rejetée par les anabaptistes, car pour eux leur "oui était un oui et leur non, un non" ; le serment était considéré comme une offense à Dieu.

me le fasse savoir par un frère, car j'ai l'intention de m'en repentir et de me réconcilier par la grâce de Dieu et aussi de ce, chers aimés de Dieu, que mon père a ordonné qu'on me défasse des chaînes et que, lorsqu'il avait besoin moi, je l'ai aidé. Et ayez (bonne) connaissance que je dois aller au pressoir[14].
C'est pourquoi, mes chers associés dans la grâce du Père céleste en Jésus Christ notre Seigneur: si quelque chose n'est pas avec notre Dieu et Christ, je veux l'éviter et (tout) ce qui n'est pas de notre Dieu et Christ.

CONCLUSIONS :

Nous reprenons un paragraphe du commentaire introductif au plus ancien traité anabaptiste relatif à la question écrit avant 1533 et publié en cette année. Le traité "Von der Ehescheydung" ("du divorce")[15], signé "Br. M.L., 1533" avait été publié dans un recueil d'écrits anabaptistes liés à Michaël Sattler.
L'historien et théologien John Yoder commente justement:
"Ce n'est pas un accident si (après les questions du glaive et du serment au sujet desquels on a débattu à Schleitheim), la question du divorce fut la première question éthique ayant besoin de mobiliser une attention particulière parmi les anabaptistes. La position présente prise par Sattler (s'il s'agit bien de la sienne) ne varie pas d'une manière significative de celle des autres Protestants ; mais le contexte de la persécution, l'itinérance, et l'exil lui ont donné une signification bien différente, en permettant qu'un époux ou une épouse puisse être séparé, à cause de la foi de l'un d'entre eux."[16]
Dans les notes du texte, nous avons essayé de montrer la grande dépendance de cette lettre avec le document de 1533 signé "M.L.". Il se trouve que l'auteur présumé du traité imprimé, Martin Linck de Schaffhouse (appelé Weniger, cf. M.E. III, p. 350) avait un certain rapport avec nos anabaptistes alsaciens, puisque l'une des personnes arrêtées, Rosina Zenzius, la jeune épouse de Zenzius justement, avouera avoir été baptisée par lui en Suisse. L'orientation théologique et la similitude des conclusions est frappante, mais pas étonnante; l'écrit de M.L. étant légèrement antérieur à cette lettre. Elle fut probablement l'écho d'un processus de discernement qui avait mobilisé d'autres frères. Il reste à déterminer qui a été le rédacteur mystérieux de cette lettre ; selon toute vraisemblance, confortée par la comparaison d'écriture avec un autre document, il s'agirait de "Clauslin des Zimmermann Sohn" de Riquewihr. Son argumentation ne fait pas explicitement référence à la Bible pour soutenir son point de vue (cf. pour cela, les différentes éditions du traité relatif au divorce). Est-ce dû à l'éducation du rédacteur ? Ce texte ne fait pas allusion à l'évitement qu'il faudra observer envers les personnes "adultères" (remariées sans que le premier partenaire ne l'ait été en premier). Il semblerait que la fraternité n'ait à ce moment là pas encore entièrement accepté les conclusions du traité de 1533. Le mouvement était, rappelons-le, plutôt un foisonnement de personnes désireuses de se conformer à Dieu, plutôt qu'un bloc

---

14. "au pressoir": soit pour y piétiner le raisin, soit pour contribuer à la fabrication d'un pressoir si l'on prend en considération son surnom de charpentier. La première hypothèse permettrait de situer la date de rédaction de la lettre à l'automne 1534, période où on foulait le raisin.

15. Texte allemand in Otto Clemen, Flugschriften aus den ersten Jahren der Reformation, Bd II, Nieuwkoop, de Graaf, 1967, p. 333-337.

16. John H. Yoder, The Legacy of Michael Sattler, Herald Press, Scottdale, PA, 1973, p. 101

monolithique, bien que les informations circulaient rapidement, itinérance et persécutions obligent !
De plus, cette façon de procéder en vue d'un meilleur discernement, montre le sérieux avec lequel ces anabaptistes cherchaient à se conformer à la volonté de Dieu. La procédure s'inscrit dans la ligne de celle qui a donné naissance au document de Schleitheim. Il existait une sorte de solidarité de discernement dans le mouvement anabaptiste, assez loin d'une certaine conception de l'autonomie des communautés locales. Le statut des mariages ruinés par l'exil contraint est en cause.
Bien qu'il ne soit pas explicitement fait allusion aux écrits bibliques, par contre, une pratique particulière ayant trait à la spiritualité est décrite (prier et jeûner).
L'Esprit promis guidera dans toute la vérité...la communauté dégagera un discernement.

Robert et Claude BAECHER

COURRIER DES LECTEURS

Hermann GUTH

Saarbrücken, den 15ten Sept. 89

An

Herrn Claude JEROME

Sehr geehrter, lieber Herr Jérôme !

Dieser Tage erhielt ich einen Brief aus USA von einer Dame, die sich mit den Augsburger aus Salm und Ste Marie-aux-Mines befasst. Von ihr erfuhr ich, dass ein Nikolaus Augsbruger, geb. und am 8.Okt. 1809 in Ste Marie-aux-Mines gestorben, mit Madeleine Goldschmitt verheiratet war.

Ein weiterer Nikolaus Augsburger, geb. 1760 in St. Marie aux Mines was ebenfalls mit einer Madeleine Goldschmitt verheiratet. Er war der Vater von Nikolaus geb. 1802 dem späteren Altesten in Salm Beide Angaben entsprechen den Ihrigen in Ihrem Aufsatz in L'ESSOR von 1976.

Der Anmerkung Nr. 77 zufolge sind Sie mit Chr. Wolff darüber im Zweifel, ob es sich bei den Genennten um dieselbe oder um zwei verschiedene Personen gehandelt hat.

Aus dem Brief aus USA geht ferner hervor, dass Nikolaus Augsburger, der in erster Ehe mit Madeleine Goldschmitt verheiratet war, nach Amerika ausgewandert ist und dort in 2.ter eine Elisabeth Schlappach geheiratet hat.

Da der andere Nikolaus in Markirch gestorben ist, besteht kein Zweifel mehr daran, dass es sich um zwei verschiedene Nikolaus Augsburger handelt.

Vielleicht haben Sie inzwischen schon selbst diese Entdeckung gemacht, ich wollte aber nicht versäumen, Ihnen diesen Tatbestand mitzuteilen. Aus Ihren Angaben und meinen eigenen Notizen habe ich die beigefügte Liste über die mir bekannten Augsburger aufgestellt. Bisher war nicht festzustellen,woher die beiden in Bayern angesiedelten Augsburger berstammen. Wahrscheinlich gehören sie aber auch zu der Familie in Ste Marie-aux-Mines.

Ich hoffe, dass es Ihnen gut geht und dass Ihr Engagement für die Mennoniten weitere wichtige Erkenntnisse über die Täufer im Elsass hervorbringt.

Mit freundlichen Grüssen.

Ihr Hermann Guth

PRECISIONS

Dans cette lettre, l'auteur signale à notre secrétaire que le problème soulevé par ce dernier dans la note n° 77 page 21 de son

article consacré aux anabaptistes de SALM, paru dans la revue l'ESSOR n° 91 d'avril 1976, est à présent résolu.

Nous rappelons cette énigme :

"Christian WOLFF cite un détail pour le moins curieux concernant les aïeux de Nicolas AUGSBURGER. Deux anabaptistes contemporains, tous deux fixés à Ste- Marie-aux-Mines. Nic. Augs., l'un né à Gemaingoutte (Vosges), l'autre né à Ste Marie, ont épousé le premier en 1799, le second avant 1783, chacun une autre Madeleine GOLDSCHMIDTT. En 1809 et 1811, on trouve le mariage d'un N. Augs., veuf, à Ste Marie : est-ce le même qui se remarie deux et trois fois, ou bien sont-ils devenus tous deux veufs et se sont-ils remariés chacun ? Des recherches minutieuses dans les actes de décès pourraient seules résoudre cette énigme, compliquée par l'homonymie de chacun des conjoints".

En définitive, il s'agit donc bien de deux Augsburger différents.

En annexe, H. Guth joint à sa lettre une table généalogique concernant les personnes de la région et de l'époque portant ce patronyme, tableau que nous reproduisons ci-après à toutes fins utiles.

Claude JEROME

GENEALOGIE "AUGSBUGER"

von Hermann GUTH, Saarbrücken

1) Christian — geb. 1756 in Gemaingoutte/Vosges + 4.9.1808 Ste Marie-aux-Mines, oo mit Marie Kropf,
Sohn von Jakob Augsburger und Barbe Compte
Kinder : Joseph geb. 1776 oo Elisabeth Schlabach in USA
Christian oo 1805 in Zweibrücken Katharin Hauter, T.v. Andreas, Ixheimer Mühle, bis 1817 Verwalter auf Gut Mainau bei Strassburg dann nach USA
Maria geb. 1793 ferme Lepointe de jour pres Ste Marie-aux-Mines, oo 1817 in Weisenheim am berg/Pfalz Jakob Kinzinger, s.v. Johannes

2) Christian — ist 1817 Zeuge bei der Bestätigung der Abstammung der Marie Augsburger in Ste Marie-aux-Mines. Er muss deshalb aus der Generation des Vaters Christian sein, vielleicht ein Vette von ihm.

3) Nikolaus — geb.etwa 1760, Sohn von Jakob und Anna Gehrig
oo 1. Ehe Madeleine Goldschmitt,
2. Ehe 1811 mit Elisabeth Schlabach.
Er ist 51 sie 28 Jahre alt später nach USA.
Kinder : Jakob oo 1. Ehe mit Catharina Fritz, Rosheim.

4) Nikolaus — oo mit Madeleine Goldschmitt
+ 8 Okt 1809 in Ste Marie-aux-Mines
Sohn : Nikolaus geb. um 1800/02, oo 1828 in Ste Marie mit Madeleine Gerber, 21 Jahre alt, T.v.Christian und Ann Kupferschmidt, + 1890 in Salm (Ältester in Salm und im Gespräch mit Michiels).

5) Nikolaus — + 1790 in La Broque oo mit Barbe von Gunden
Kinder : Anne geb.1771 in Gemaingoutte oo Pierre Neuhauser.
Marie geb.1765 + 1829 in Montbras oo Jean Neuhauser.

6) Joseph — Vielleicht noch Sohn von 5)
oo mit Barbe Sommer in Ste Marie-aux-Mines
Tochter: Elisabeth geb.1815 oo Nicolaus Neuhauser

7) Isaak — geb. 1.1.1800 in Hueb/Elsass (nach Grabstein 1810) kam als Kind zu Hochstättler, Lauterbacherhof 1832 in Wellenburg bei Augsburg/Bayern oo mit Marie Güngerich, Nachkommen in Bayern

8) Noé — ist Bauer zum Pfleger in Hanfeld b. Starnberg/Bayern (verkauft 1818 den Hof) Ehefrau Marie + 80 Jahre alt am 26.9.1831 in Hanfeld
Sohn : Noé oo mit Elisabeth Eier (geb. 1791) Hanfeld deren Tochter Katharina oo Andreas Oesch

(Angaben zu 5) und 6) von Paul Auburtin, Saarburg).

RESTAURATION DU CIMETIERE MENNONITE DE REPAIX (MEURTHE-ET-MOSELLE)

A la page 95 du numéro 8/1989 de SOUVENANCE, l'AFHAM faisait le point de l'opération "Sauvegarde des cimetières".

Dès l'automne dernier, bien que les fonds recueillis ne fussent pas à la hauteur du devis établi, notre association prit le taureau par les cornes et donna le feu vert au début des travaux de restauration. C'est qu'en effet il y avait urgence.

Nos lecteurs découvriront ci-dessous une photo du cimetière mennonite de Repaix, à présent remis en état par la S.à.r.l. NITTING de 54450 AUTREPIERRE.

Grâce à une participation financière de la municipalité de Repaix d'une part, et aux dons reçus à la suite de nos appels dans "Christ Seul" et dans notre annuaire d'autre part, 50 % du coût effectif a pu être assuré. Nous renouvelons à cette occasion nos chaleureux remerciements à tous nos généreux donateurs de France, de Suisse et des Etats-Unis.

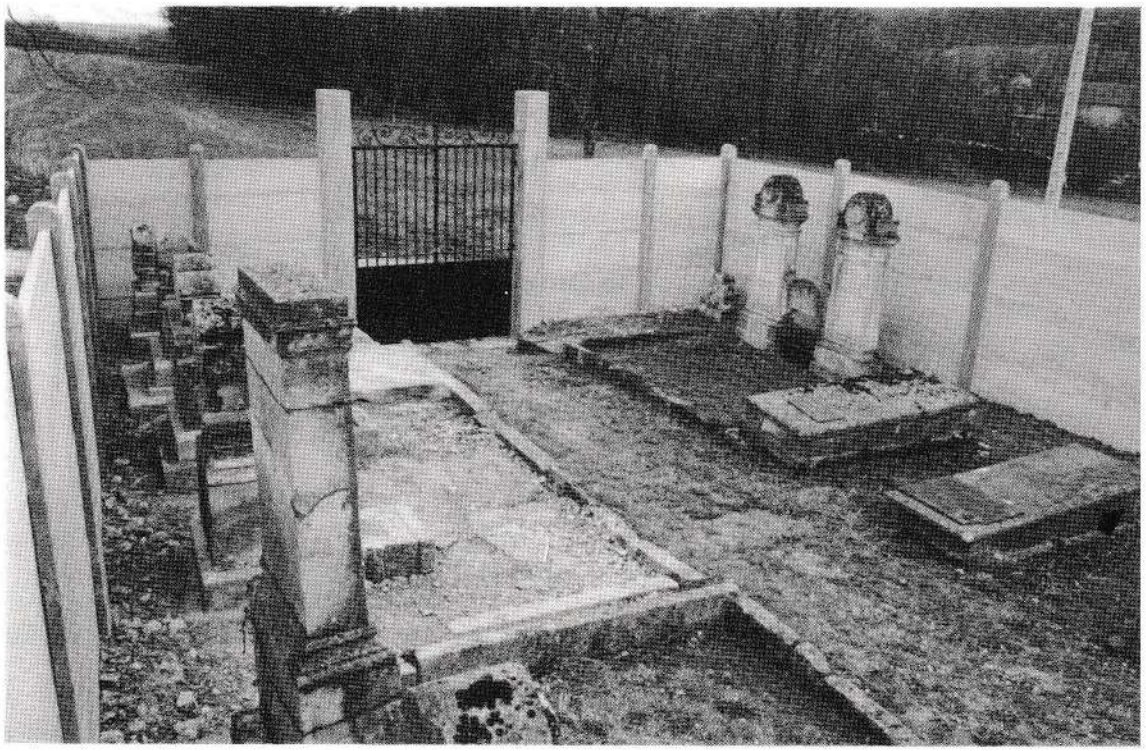
Il manque cependant encore près de 20.000 francs pour compléter l'intégralité de la facture.

A présent les travaux sont terminés, le cimetière, ses murs et ses stèles sauvés de la ruine et de la disparition. L'AFHAM a tenu ses promesses. Elle compte sur vous, chers lecteurs, pour l'aider, selon votre coeur, à combler le solde.

Les dons peuvent être adressés à notre trésorier qui, sur simple demande, vous enverra le décompte des opérations.

A toutes et à tous, merci d'avance.

Claude JEROME



BIBLIOGRAPHIE ANABAPTISTE

SEGUY, Jean (avec la collaboration de Robert BAECHER) -

Les Mennonites dans la Révolution Française.
in Cahiers de Christ Seul, revue trimestrielle, n° 4/1989

PELSY, Pierre -

Les anabaptistes de la région de Sarrebourg
et la Révolution française.
in Chroniques de la Révolution, tome II, éditions S.H.A.L. Sarrebourg, Moselle - 1989 - pages 133 à 155.

HEGE, Jean -

Hegenéalogie - Descendance de Philippe Hege et Emma Hirschler
53 pages 21 x 29,7 ronéotées, chez l'auteur, Reichshoffen, 1989.

SEGUY, Jean -

Un cas d'institutionnalisation du croire
Les assemblées anabaptistes-mennonites de France
in Recherches de Science religieuse, revue trimestrielle, Paris, avril-juin 1989, tome 77, numéro 2, pages 165 à 196.

BENDLER, Christine, DELACROIX Géraldine, MALGRAS, Yolande -

Mennonites - L'esprit de famille-
in NEWS D'ILL, n°1, déc 1989, 20 FF - Centre Universitaire d'enseignement du journalisme, Strasbourg - pages 40 à 42.

LICHTI, Willis (and others) -

Nicholas and Barbara (Schmidt) Lichti
Ancestors and descendants
146 pages 21 x 27 ronéotées, en anglais, chez l'auteur, New Hamburg, Ontario, Canada - 1985.

DULUC, Jean-Claude -

Le secret des archaïques fermiers amish
("Beaucoup d'enfants, peu de machines, des coûts d'exploitation faibles et des rendements élevés)
in : LE MONDE, quotidien, mardi 30 janvier 1990, page 26.

KRAYBILL, Donald B. -

The Riddle of Amish Culture
éditions The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, 1989, plus de 300 pages, ISBN O-8018-3681-6.

BACHMANN-GEISER, Brigitte -

Amische - Die Lebensweise der Amischen in Berne, Indiana
(Eine Monographie mit Aquarellen und Zeichnungen von E. Bachmann)
Editions Benteli, 3018 Bern, 1988, 252 pages ISBN 3-7165-0585-4-

---

HOSTETLER, John A. -

Amish Roots - A treasury of history, wisdom, and lore.
éditions The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, 1989, 319 pages, ISBN 0-8018-3769-3-

---

KOCHER, Hermann, FAST, Heinold et autres. -

"...LEBENN NACH DER LEHR JHESU..." - "DAS SIND ABER WIR ! "
Berner Täufer und Prädikannten im Gespräch 1538 - 1988 -
éditions STÄMPFLI et Cie, Berne, 1989, 208 pages, illustr. en couleur - ISBN 3-7272-9748-4.

DULUC, Jean-Claude -

Le secret des fermiers amish
(Sans électricité ni tracteurs, des fermiers performants assurent la prospérité du comté de Lancaster aux USA.)
in AGRICULTURE MAGAZINE, n° 46, déc. 1989, page 100 à 107.

EPP, Georges K. -

Zweihundert Jahre deutsche Mennoniten in Russland
in GLOBUS, Heft4, 20Jahrgang, Juli/August 1988 - V.D.A. Bonn.

Claude JEROME

OUVRAGES ET FASCICULES DISPONIBLES

Souvenance Anabaptiste : Annuaire de l'association	
La série N° 1-2-3-4-5-6-7-8.....	350 F
Le numéro isolé.....	50 F
Saison d'Alsace : N° 76.....	40 F
Historique des Assemblées : Pierre Sommer père.....	150 F
Les Anabaptistes des Vosges : Alfred Michiels.....	130 F
Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France : Jean Séguy.....	410 F
L'Anabaptisme dans la Vallée du Rhin de 1525 - 1750 (catalogue d'exposition B.N.U. Strasbourg 1984).....	50 F
Recherches historiques sur les anabaptistes de la principauté de Montbéliard, d'Alsace et du territoire de Belfort : Mathiot et Boigeol.....	100 F
L'Essor N° 125 : La cense de Ricarville.....	15 F
Registre de l'Assemblée de Belfort 1729 - 1843 200 pages photocopies de l'original	
texte original plus transcription synoptique.....	500 F
en allemand.....	750 F
Les Beachy Amish : Michel Sculczewski.....	30 F
L'Anabaptisme Toulois : Joel Stroudinsky.....	40 F
Assemblée mennonite du Geisberg. Journée du souvenir 1981.....	30 F
Collection de 20 photos couleurs 13x18 cm des chapelles et salles de réunion mennonites en France (1984).....	350 F
Mennonitisches Lexikon (Nachdruck) 1913 - 1967 Christian Neff und Christian Hege	
Le volume.....	385 F
Les 4 volumes.....	1.540 F
"... Leben nach der Ler Jhesu..." Berner Täufer und Prädikanten im Gespräch 1538-1988 Herman Kocher, Heinold Fast, Gottfried Locher etc.....	170 F

COMMANDE et PAIEMENT :

Mr. Jean HEGE
3 rue A. Daudet
67110 Reichshoffen
Tèl : 88.09.04.40

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AFHAM
CCP 429 95 U Strasbourg

Crédit photographique :

Hans HEGE : pages 7-8-9-I9-22-23-25-28

Pierre PELSY : page IO

Claude JEROME : pages 24-26

Robert BAECHER : pages 55-70

Jean - Claude KOFFEL : page 82

Willy HEGE : page 96